

La Voix de l'Est

VOL. 36 — No 217

SAMEDI 27 FÉVRIER 1971

25 CENTS

L'Opposition fait perdre le temps du Parlement (Trudeau)

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a repoussé, vendredi, les accusations de mépris du Parlement et de l'opposition que des porte-parole des conservateurs, néo-démocrates et créditistes avaient dressées contre lui, à l'ouverture de la séance régulière des Communautés.

Calme, bref dans ses propos, le chef du gouvernement a soutenu que les accusations de l'opposition n'étaient aucunement fondées puisqu'elles se basaient sur certaines de ses déclarations publiées hors de leur contexte.

Puis, accusateur à son tour, M. Trudeau a reproché à l'opposition de faire perdre le temps du Parlement en soulevant des questions de privilèges à tort et à travers.

Il a ajouté que loin de mépriser le Parlement et le rôle que doit y jouer l'opposition, il s'en était plutôt porté défenseur lors de sa rencontre avec un groupe d'étudiants québécois, la veille, à Ottawa.

C'est précisément durant cette rencontre que M. Trudeau avait tenu les propos qui ont déclenché l'ire de l'opposition. Des rapports de presse faisaient dire à M. Trudeau que, face à l'obstruction de l'opposition, il songerait à réglementer plus sévèrement encore les débats.

Le premier ministre qui s'adressait alors à des étudiants de science politique de l'Université de Montréal, soulignait aussi que le Parlement n'avait réussi à adopter que cinq des projets de loi inscrits au programme du gouvernement pour la session actuelle. Il reportait sur l'opposition cet état de fait.

Circonstances
Aux Communautés, M. Trudeau a reproché à l'opposition de ne pas avoir tenu compte des "circonstances" dans lesquelles il avait fait les déclarations qu'on lui reprochait.

Il a dit que la presse ne semblait pas avoir tenu compte du contexte dans lequel il a tenu ses propos.

Le premier ministre a rapporté que les étudiants ne pouvaient s'expliquer comment l'opposition utilisait "aussi stupidement" la période de questions qui précède les débats aux Communautés.

Il a dit qu'il avait souligné aux étudiants toute l'importance de cette période des questions où l'opposition peut interroger le gouvernement et dénoncer, s'il y a lieu, les injustices qu'il peut commettre.

M. Trudeau a toutefois admis qu'il partageait l'avis des étudiants à l'effet que cette période pourrait être utilisée plus "intelligemment" par l'opposition.

Fortin
Des trois leaders parlementaires qui ont posé la question de privilège, c'est peut-être M. André Fortin (RC-Lotbinière) qui a été le plus sévère pour le gouvernement.

M. Fortin a révélé qu'il avait lui-même rencontré les étudiants à la suite de leurs entretiens avec M. Trudeau et qu'il avait été à même de se rendre compte du résultat des propos du premier ministre.

Le député créditiste a noté que les étudiants retenaient surtout que "le rôle du Parlement est nul et inutile".

"Le gouvernement cherche

une excuse à sa faillite, à son échec, et veut en faire porter le blâme par l'opposition", a-t-il dit.

M. Fortin a accusé le premier ministre de vouloir baillonner l'opposition et de "fouler aux pieds le rôle essentiel et vital du Parlement".

Le député a rappelé que le Parlement canadien est au service du peuple et a défini l'opposition comme "la conscience du gouvernement".

Il a conclu qu'avec le premier ministre Trudeau le parlementarisme canadien "recule de 20 ans".

Baldwin
Plus tôt, M. Gerald Baldwin, leader parlementaire des conservateurs, avait soutenu que les propos de M. Trudeau aux étudiants québécois n'étaient que "médianes et faussetés".

La conduite du premier ministre, ajoutait-il, n'en est pas une qui encourage l'opposition à collaborer davantage avec le gouvernement à l'adoption de ses législations ni qui améliore le fonctionnement du parlement.

Knowles
Quant à M. Stanley Knowles, leader parlementaire des néo-démocrates, il a soutenu que les déclarations du premier ministre "détruisent la bonne volonté de l'opposition nécessaire aux travaux des Communautés".

"Il est temps que le premier ministre cesse de se moquer du Parlement", a dit le député néo-démocrate, soulignant que le règlement actuel de la Chambre était celui que le gouvernement Trudeau avait établi, dès son arrivée au pouvoir.



Valcourt en liesse

La population de Valcourt et de la région a commencé, hier, à célébrer le carnaval d'hiver de Valcourt. Dans l'allégresse, la joie et la fraternité, même dans les compétitions sportives, les festivités se dérouleront sous le signe de la beauté et de l'élégance, avec la reine du carnaval et les duchesses. Elles sont de gauche à droite: Milles Françoise Lemelin, Diane Tétrault, Lise Cameron, reine, Murielle St-Laurent et Huguette Bélanger. (Photo La Voix de l'Est, J. Petit)

La concurrence des câbles met la télévision canadienne en péril

OTTAWA (PC) — La télévision canadienne est exposée à mourir, si l'on ne trouve pas rapidement une formule de mariage entre elle et les télécanâles qui accaparent une portion croissante du marché, a déclaré vendredi à Ottawa M. Pierre Juneau, président du Conseil de la radio-télévision canadienne.

Le CRTC entreprendra, le 26 avril, à Montréal, une série d'audiences sur ce que doit être sa politique future à l'égard des câbles.

Vendredi, le Conseil, dans un long document de 32 pages, énumérera quelques-unes des directives qui l'inspireront dans la conception de sa nouvelle politique. Celle-ci, selon des sources, serait en vigueur dès l'automne.

Le Conseil voudrait, selon M. Juneau, une intégration, partout où cela est possible, de la télévision traditionnelle avec les services de télécâble, "afin de donner un meilleur choix d'émissions aux habitants des régions".

Concurrence
"Il s'agit de rendre la télé par câble complémentaire et subsidiaire de la TV ordinaire, tandis qu'à l'heure actuelle, elle est plutôt concurrentielle", a ajouté M. Juneau.

Au lieu d'un producteur de télévision rejoignant une région par trois canaux différents, le CRTC souhaiterait que celui-ci n'utilise qu'un seul canal, laissant aux deux autres la possibilité de retransmettre du matériel plus original.

Le cas se pose, par exemple, dans la région de Hamilton, en Ontario, où les téléspectateurs

tateurs d'une zone éloignée peuvent prendre Radio-Canada sur trois postes différents.

Au Québec, a précisé M. Juneau, 205,000 foyers, ou 14 pour cent de la population, sont équipés de la télévision par câble. La proportion devient plus considérable au Canada anglophone, où elle atteint 22 pour cent.

Car le principal problème, a-t-il précisé plusieurs fois M. Juneau, au cours de sa conférence de presse, en est un de production.

Les émissions de télévision ne poussent pas dans les arbres. Or les postes de télé ordinaire et les compagnies de télévision par câble, en se livrant une concurrence ruineuse au sein d'une même localité, risquent de ne plus avoir d'argent pour produire d'émissions propres, craint-on maintenant.

M. Juneau a donné aux journalistes l'exemple de Trois-Rivières où une station montréalaise a une bien plus forte d'écoute que le poste local, pourtant licencié par le CRTC.

De même, à Ottawa, a-t-il poursuivi, un poste privé a vu sa cote d'écoute baisser de 71 à 27 pour cent quand les compagnies de télécanâles ont envahi la capitale nationale.

Où est la solution à ce problème? C'est ce que cherche le CRTC, mandaté par le gouvernement canadien pour régler toute la télévision canadienne.

Il invitera sous peu les radiodiffuseurs et les associations de radiodiffuseurs à lui soumettre des mémoires.

M. Juneau a énuméré, vendredi, un éventail de trois solu-

tions, dont les deux premières naissent. La seule solution, croit-il, paraissent toutefois au CRTC complètement inacceptable: consistera en un mariage en vue soit une capitulation devant les télé-câbles ou devant la TV ordi-

des deux.

Dans la construction

La CSN combattra toute modification au régime de sécurité d'emploi

QUEBEC (PC) — Le président de la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN), M. Marcel Pepin, a suggéré au gouvernement de convoquer à nouveau la Commission parlementaire du Travail et de la Main-d'Ouvre pour réétudier la situation causée par la multiplication des versions du décret de la construction.

Au cours d'une conférence de presse, vendredi, portant sur la situation actuelle dans le secteur du bâtiment, M. Pepin a indiqué que la centrale qu'il dirige poursuivait son combat contre toute modification au régime de sécurité d'emploi dans la construction, aux taux de salaires établis dans la première version du décret et l'imposition par le gouvernement d'un vote d'allégeance syndicale dans le secteur de la construction.

Il a expliqué que depuis le 19 décembre 1970, date de la publication du décret de la construction, le gouvernement avait déjà apporté plus de 50 pages de modifications au texte original et se proposait maintenant d'y ajouter de nouveaux amendements qui auraient pour effet de saborder le régime de sécurité d'emploi dans cette industrie et de réduire à nouveau les salaires des ouvriers.

"Si le gouvernement veut agir d'une façon rationnelle et conforme à l'esprit du bill 38 et de la Loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction (bill 290), il devrait convoquer à nouveau la Commission parlementaire pour que les députés puissent entendre les revendications des parties en présence", a déclaré le président de la CSN, selon lequel le gouvernement devrait permettre aux députés de juger de la pertinence et de la jus-

tesse des amendements apportés et proposés au décret depuis sa mise en vigueur.

Vote d'allégeance
M. Pepin, ainsi que le président de la Fédération du bâtiment et du bois, M. Reynald Carey, se sont cependant durement opposés à la tenue d'un vote d'allégeance syndicale. Le leader syndical a affirmé qu'il trouverait "odieux que le gouvernement donne ainsi naissance à une lutte intersyndicale dans la province."

Au chapitre des salaires, la CSN entend également mener une chaude lutte contre tout nouvel amendement qui aurait pour effet de réduire à nouveau les salaires. M. Carey a révéilé que les nouveaux amendements proposaient des réductions de salaires de l'ordre de 20 à 60 pour cent.

Enfin, en ce qui a trait au régime de la sécurité d'emploi, l'application en a été différée constamment et selon M. Pepin, les modifications qu'on songe maintenant à y apporter en feraient un simple régime de "contrôle de l'embauche".

Pendant ce temps, le mouvement d'occupation des centres de main-d'oeuvre continue de s'intensifier et a atteint vendredi les régions des Cantons de l'Est et de Hull.

A Québec, jeudi soir, les policiers municipaux ont arrêté un individu à la suite de méfaits qui ont été causés au centre de main-d'oeuvre local.

Le président de la CSN a pour sa part déclaré "qu'il ne fallait pas se surprendre de ce mouvement de révolte des syndiqués de la construction qui luttent depuis 1968 pour obtenir des salaires raisonnables et la sécurité d'emploi et risquent aujourd'hui de tout voir s'écrouler."



Trois morts dans un incendie

Trois hommes ont perdu la vie, tôt hier matin, dans un incendie qui a détruit un édifice de trois étages, sur la rue Charlevoix, à Montréal. Un représentant du service des incendies a rapporté que le sinistre semblait avoir été causé par une défectuosité du système de chauffage. (Téléphoto PC)



MINI-LOTO
TIRAGE 26 FÉVRIER 1971
98095
98095 gagne \$5,000.
8095 gagnent \$500.
095 gagnent \$100.

BEAU TEMPS
MAUVAIS TEMPS

Coke...
le vrai
de vrai



Régions de Québec, des Cantons de l'Est et de la Mauricie: neige fondante en matinée se changeant en pluie avant midi. Minimum de 20 à 25. Maximum d'environ 35. Aperçu pour dimanche: ciel variable avec possibilité de quelques légères chutes de neige. Venteux et plus froid.

Nouvelles Régionales

Semaine du théâtre amateur à la polyvalente Massey-Vanier

COWANSVILLE (JDB) — La semaine du théâtre amateur à l'école polyvalente Massey-Vanier, débutera lundi prochain, le 1er mars et se déroulera tout au long de la semaine, pour se terminer par la proclamation du meilleur groupe de théâtre amateur étudiant.

Actuellement, près de 300 étudiants sont sélectionnés pour participer à ce festival, ce qui représente 20 troupes théâtrales; celles-ci se produiront à raison de quatre par soirée. Equeurants, Les Oeufs d'Autres, Les niais, qui pense, Les Embarrassés du lundi 1er mars; La ribambelle, la famille Laroche, les capables, le mardi 2; Les Gratto-pieds, les perpétuels, les Phrymones, Roulis, le mercredi 3 mars; Les Fourmillons, Le passage, Les Trouffions, Les Croque-nord, le jeudi 4 mars et pour le dernier soir, soit le 5, les Chérubins, les Immortels, les Mégères et Anisha.

Ces 20 troupes ont déjà auditionné devant un auditoire composé de tous les profes-

seurs de français de l'Ecole polyvalente Massey-Vanier; elles ont été retenues sur un ensemble de 30 troupes inscrites. La sélection a porté sur la présentation de la pièce, sa valeur, sur l'interprétation des comédiens, leur tenue en scène, ainsi que sur toutes les disciplines connexes au monde du théâtre: maquillage, éclairage, mise en scène, musique, et costumes.

Le festival de théâtre amateur est un événement d'importance pour tous les étudiants fréquentant la polyvalente; du point de vue académique, cette activité, au même titre que l'enseignement formel, contribue à inculquer à l'étudiant une habitude, celle d'une langue orale, parfaitement correcte, et naturelle par le souci du mot propre, de l'articulation nette, de la phonétique exacte, de la phrase bien construite. La représentation théâtrale devient un mode d'enseignement vivant et efficace au lieu d'être un simple à-côté récréatif.

La dernière sélection, celle

qui précédera à la désignation de la meilleure troupe, sera effectuée par des personnalités possédant une expérience du monde théâtral, à quelque niveau que ce soit. Le jury sera placé sous la haute présidence du Frère Bruno Fontaine, qui le premier a su donner à l'expression théâtrale une place intégrante dans le programme de la langue française.



M. Albert MEUNIER, conseiller municipal de la cité de Farnham a été nommé représentant de la ville au Bureau des gouverneurs, de l'hôpital Brome Missisquoi Perkins, pour l'année 1971.

Subvention de \$40,050 à un professeur

SHERBROOKE (BC) — Le conseil des Arts du Canada vient d'octroyer une bourse de \$40,050 au professeur Normand Beauchemin de l'Université de Sherbrooke pour lui permettre de poursuivre ses recherches sur la langue parlée dans une dizaine de villages de la région sherbrooke.

Il s'agit de la plus importante subvention jamais accordée à l'U. de S. pour de telles recherches.

Le travail du professeur Beauchemin s'intitule "Etude d'un comportement socio-linguistique et l'unité linguistique de la paroisse en l'Estrie".

Fournitures de bureau

COWANSVILLE — Le ministre des institutions financières, compagnies et coopératives a constitué une corporation qui opérera sous le nom de Cowansville Dactyl Service inc. pour manufacturer, faire le service et le commerce d'articles, fournitures, meubles et appareils, de bureaux, de magasins, d'industries et autres commerces. La compagnie, dont le siège social est à Cowansville, aura un capital total de \$40,000 divisé en 2,000 actions ordinaires de \$10, chacune et en 2,000 actions privilégiées de \$10, chacune.

Soirée de réflexion à Rougemont

ROUGEMONT (AP) — Le Club de l'Age d'or de Rougemont organise pour le 50 ans et plus une soirée de réflexion sur le thème du Carême.

Cette réunion aura lieu mercredi soir, le 13 mars, à 8 heures, à l'école St-Michel de Rougemont.

La soirée de réflexion s'inscrira dans le thème suggéré par l'Eglise cette année: "Carême de réconciliation".

Un café sera servi à tous à la fin de la soirée.

Industrie à Racine

RACINE (DNC) — Une petite industrie s'établira sous peu à Racine et créera environ 20 nouveaux emplois dans cette localité.

Dans cette industrie dirigée par M. Alfred Fontaine, on y fabriquera des caisses à expédition pour les motoneiges Bombardier. Les matériaux utilisés dans la fabrication de ces caisses sont présentement remis près d'un garage où l'on procède à des travaux d'agrandissements.

Nouvelle brève Assemblée

Les membres de l'Association des propriétaires d'Iberville tiendront leur assemblée régulière mensuelle mardi, le 9 mars, à 8 h. p.m., en la salle du conseil municipal d'Iberville. Tous les membres et propriétaires d'Iberville y sont invités.

Farnham en bref...

FARNHAM (GMM) — Soixante-cinq personnes ou compagnies de la cité de Farnham ont reçu de l'hôtel de ville un avis d'avis à payer ou à prendre des arrangements en vue de payer leurs comptes de taxes dans les délais les plus brefs. A défaut de se conformer à cette ordonnance, les personnes concernées verront leurs propriétés mises en vente par la ville pour recouvrement des dds.

La Caisse populaire de Farnham, sous réserve de l'approbation de la Commission municipale du Québec, achètera de la cité de Farnham un terrain d'approximativement 30,000 pieds carrés au prix unitaire de \$0.50.

Cette vente sera faite à la condition que la cité fournisse à la Caisse populaire un plan montrant les limites du terrain en question; qu'elle soit franche, quitte et libre de toute hypothèque ou privilège; que la cité desserve le nouvel immeuble avec les services d'aqueduc et d'égout par la rue Meigs; que la cité s'engage à payer la rue projetée (Desjardins), avant même la construction du nouvel immeuble de la Caisse populaire de Farnham.

La cité a accepté de faire directement à la Banque Canadienne Impériale de Commerce les versements bi-mensuels en paiement du contrat d'emprunt de \$100,000. Le contrat a été signé avec M. Germain Barabé pour un montant annuel de \$33,000.

Le coût du stationnement, dans les rues de Farnham sera augmenté dès qu'un nouveau règlement confectionné à la demande du conseiller Jean-Paul Couture entrera en vigueur. Il en coûtera alors

\$0.05 pour stationner un véhicule 30 minutes là où sont ou seront installés des parcomètres, \$0.10 pour une période de \$0.25 pour 2 heures 30. D'autre part la ville achètera 12 parcomètres simples au prix de \$93.02 l'unité et 23 parcomètres doubles au prix de \$171.99 l'unité afin de compléter l'équipement des parcs de stationnement de la cité.

Le paiement de ces compteurs se fera sur une période de 36 mois à raison de \$2.90 par mois pour les parcomètres simples et de \$5.35 par mois pour les parcomètres doubles. Ce nouveau pompiers sera d'autre part fourni gratuitement par le fournisseur J.C. Blouin et fils Inc.

La cité a engagé un nouveau pompier volontaire sur la recommandation de M. Guy Guertin, directeur du service de lutte contre les incendies. Ce nouveau pompiers est M. Jean-Noël Dépaillé.

La firme Migué, Morin, Dupuis et associés a été autorisée à présenter à la Régie des eaux du Québec ses plans montrant le réseau des égouts de surface prévus pour le bassin "C".

A la suite d'un don de \$500 fait par le Club des Lions de Farnham en faveur du patinage de fantasia, la ville a autorisé le secrétaire trésorier, M. Jean-Bernard Luneau, à commander 86 costumes spéciaux au coût global de \$636.09. La différence entre le don et le coût sera comblée par la somme de \$100 prévue au budget des Loisirs pour le salaire d'un moniteur, ce dernier offrant bénévolement ses services et un déboursé de \$36.09 fait par la cité elle-même.

Innovation mise au point par la Canadian Industries

NEW-YORK — Présenté par trois compagnies, l'une canadienne et les autres suédoises, un kiosque illustrant un nouveau procédé de blanchiment de papier à l'oxygène compte parmi ceux qui ont connu la plus grande popularité au cours de la journée inaugurale du congrès de TAPPI.

Cette 56e rencontre annuelle de la Technical Association of Pulp & Paper Industry se déroule actuellement à New-York.

Un programme de recherche conjointe de la Canadian Industries Limited et des compagnies de Mo och Domsjö & Sunds AB, de Suède, a résulté, l'an dernier, dans la mise au point et la commercialisation du blanchiment à l'oxygène, une innovation majeure dans la technologie des pâtes et papiers.

Trois documents explicatifs sur les différents aspects de ce procédé ont été présentés.

Dans le premier, le Dr Inge-Marie Cron, de la MoDo, a fait une description des études en laboratoire qui ont conduit à cette réalisation. Le suivant, M. Hans-Erik Engstrom, de la Sunds AB, présentait des précisions sur les pièces mécaniques qui ont été conçues spécialement pour l'installation d'une usine pilote, à Husum, en Suède. Dans le dernier de ces documents, M. A. M. Jamieson, de la CIL, directeur conjoint de ces projets à l'usine suédoise, faisait état des diverses étapes du procédé et des résultats obtenus jusqu'à maintenant.

Le procédé de blanchiment à l'oxygène sera lancé sur le marché nord-américain par la compagnie Chemetics Ltd., de Vancouver, une filiale de la CIL.

Le nouveau procédé offre des avantages nombreux dont une diminution considérable de la

Voyage d'étude en France

SAINT-JEAN — Un voyage d'étude en France est organisé par l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

Ce voyage d'étude est spécialement organisé pour les membres du syndicat de gestion agricole des comités d'Iberville et de Missisquoi.

Ce syndicat est en opération depuis trois ans. Ce voyage est une expérience-pilote tentée dans le but d'amener les agriculteurs du Québec à trouver une formule de gestion agricole qui pourrait répondre à leurs besoins.

La réunion des stagiaires aura lieu ce soir, à 8 h. 30 p.m., au restaurant Laurentien, à Iberville.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec M. Bernard Reid (347-6639) ou Robert Richer, 12, rue Bouthillier, Saint-Jean, (346-4143).

SAINT-JEAN — Le ministre des institutions financières, compagnies et coopératives a accordé des lettres patentes constituant une corporation sous le nom de Cercle d'amélioration du bétail de Saint-Sébastien avec siège social à Saint-Sébastien, dans le comté d'Iberville.

SAINT-SEBASTIEN — Le lieutenant-gouverneur en conseil a autorisé la formation d'une société agricole et laitière sous le nom de Cercle d'amélioration du bétail de Saint-Sébastien avec siège social à Saint-Sébastien, dans le comté d'Iberville.

MARIEVILLE — Le ministre des institutions financières, compagnies et coopératives a accordé des lettres patentes constituant une corporation qui opérera sous le nom de Plaza Pizzeria St-Césaire Inc. pour faire affaires comme restaurateurs. La compagnie, dont le siège social est à Marieville, a un capital total de \$40,000 divisé en 1,000 actions ordinaires de \$1 chacune et en 3,900 actions privilégiées de \$10 chacune.

SAINT-CESAIRE — Le ministre des institutions financières, compagnies et coopératives a accordé des lettres patentes constituant une corporation qui opérera sous le nom de Plaza Pizzeria St-Césaire Inc. pour faire affaires comme restaurateurs. La compagnie, dont le siège social est à Saint-Césaire, a un capital total de \$40,000 divisé en 1,000 actions ordinaires de \$1 chacune et en 3,900 actions privilégiées de \$10 chacune.

ACTON VALE — Le lieutenant-gouverneur de la province a autorisé la formation d'une société agricole et laitière sous le nom de Cercle d'amélioration du bétail d'Acton Vale avec siège social à Acton Vale.



Plaisir pour tous

Les jeunes travailleurs de Farnham ont organisé une soirée récréative à l'intention des pensionnaires du Foyer Ste-Elisabeth, à Farnham. Ce fut une véritable soirée d'animation à laquelle tous ont participé. La photo nous fait voir une partie du groupe au moment où un pensionnaire de l'institution exécutait un pas de gigue au son du violon.

(Photo La Voix de l'Est, G. Harbec)

Activités à Farnham

FARNHAM (DNC) — Les membres du Club de chasse et pêche de Farnham Inc. sont invités à l'assemblée régulière du club qui aura lieu lundi, le 8 mars, à la salle du club. La réunion qui commencera à 7.30 heures p.m., comprendra entre autres la projection de films.

Derby

Un Derby de pêche aura lieu dimanche, le 28 février, à la Baie Missisquoi, à l'intention des membres. Huit trophées

Giffen accepte la proposition soumise par Bombardier

LA POCATIÈRE PC — Giffen Industries, de Miami, a accepté la proposition soumise par Bombardier Ltée d'acheter les Industries Bouchard Inc., qui fabrique les motoneiges de marque Moto Ski, à La Pocatière, au Québec.

C'est ce qui a été confirmé, jeudi, M. Jean-Yves Bélanger, directeur général des Industries Bouchard, précisant que cette transaction de plus de \$8 millions sera définitivement complétée au début du mois de mars.

En plus des Industries Bouchard, de la Pocatière, la firme Bombardier se portera ainsi acquéreur de deux entreprises de distribution de motoneiges Moto Ski.

M. Bélanger prévoit que la production de motoneiges pour l'année 1971 sera similaire à celle de l'année dernière, soit de quelque 45,000 à 50,000 unités.

En outre, l'entreprise commencera, d'ici quelques semaines, la fabrication de 5,000 à 7,000 mini-motocyclettes, ce qui permettra de stabiliser le personnel à quelque 700 employés, soit environ 80 pour cent de l'effectif de pointe atteint en octobre dernier.

Les PIONNIERS du TÉLÉPHONE

(conseil Alouette) vous invitent à visiter une exposition de photos relatant

"L'HISTOIRE DU TÉLÉPHONE"

samedi le 27 février de 10 h. a.m.

à 5 h. p.m.

au

CLUB SOCIAL RUE ELGIN GRANBY

OUVERT SAMEDI JUSQU'À 5 H.

Ne tournez pas en rond \$5 en tentant d'évaluer votre IMPOT SUR LE REVENU

Il n'y qu'une façon de résoudre votre problème de taxes

FAITES-LE CALCULER MAINTENANT

Et la meilleure façon de ce faire est de **LE SOUMETTRE A BLOCK**

Nous vous donnerons un service rapide, précis et garanti à un prix si peu élevé qu'il serait ridicule de ne pas en profiter. Consultez-nous aujourd'hui.

GARANTIE

Nous promettons un rapport précis pour chaque déclaration d'impôt. Si nous commettons une erreur qui vous coûte une amende ou de l'intérêt nous acquitterons ceux-ci.

H&R BLOCK LTEE

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 300 succursales au pays.

8 COURT, GRANBY (PRÈS DE LA PRINCIPALE)

Sur semaine de 9 h. a.m. à 9 h. p.m. Samedi de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

372-3544 SANS RENDEZ-VOUS

Bedford rendra hommage à la personnalité de l'année '70: le chef de police G. Perron

BEDFORD (JDB) — Le chef de police de Bedford, M. Georges Perron, qui a été choisi personnalité de l'année 1970 par la Jeune chambre de Bedford, recevra l'hommage de toute la population, dimanche 28 février à 8 heures, lors d'un souper servi à l'Hôtel Riverview de Bedford.

A cette occasion, M. Pierre-Paul Ravelle, président de la Jeune Chambre de Bedford, invite tous les citoyens de Bedford à venir, en très grand nombre, rendre un hommage tout particulier à ce citoyen qui n'a cessé de se distinguer et de se dévouer, tout au long de l'année.

Pour justifier son choix, la Jeune chambre a souligné que M. Perron avait fait preuve, tout au long de son existence, de qualités morales et humaines qu'il convenait de mentionner et auxquelles il fallait s'arrêter tout spécialement. M. Perron est considéré, par ses concitoyens comme un homme

des plus respectés et des plus estimés de toute la communauté.

Tous reconnaissent en lui un citoyen sur lequel on peut compter et qui n'hésite jamais à se dévouer pour le bien d'une œuvre qui en vaille la peine. L'ensemble de l'ordre, il jouit de l'estime de la jeunesse, pour le mieux-être de qui, il n'a cessé de travailler.

Sa grande disponibilité est aussi une caractéristique qu'a tenu à souligner et à mettre en lumière, la Jeune chambre de Bedford. Ce choix a d'ailleurs été ratifié par toute la population, qui a reconnu dans le chef de police, M. Georges Perron, un homme de cœur, mais aussi d'action.

Comme on le sait, M. Perron est né à Bedford le 3 juin 1912, et a grandi dans la paroisse de Saint-Jean qui fut son lieu de naissance. Après ses études primaires, c'est à Farnham et au séminaire de Saint-Jean qu'il entreprendra ses études secondaires et son cours commercial. Par la

La jeunesse et la drogue est une préoccupation des "parents anonymes"

COWANSVILLE (JDB) — Plusieurs parents se sont réunis en association qui a pris le nom assez particulier de "Parents anonymes". Le but qu'ils poursuivent est d'entreprendre une lutte efficace contre un fléau dont, selon eux, souffre la jeunesse: la drogue.

À cet effet, ils ont rédigé une déclaration, sorte de lettre ouverte adressée à tous les parents qui se sentiraient concernés par le problème: "Nous sommes extrêmement inquiets et nous nous sommes réunis pour nous concerter. Nous représentons un groupe de quelque cinquante parents, qui sommes très soucieux de ce qui concerne le présumé usage des drogues dans notre région; car nous ne sommes pas satisfaits de la façon dont les autorités de la région de Richelieu ne comptent plus que 285,000 abonnés.

Pour l'année 1969, le pourcentage des pertes encourues par rapport aux revenus est de 0.314%. En chiffres absolus, cela veut dire \$351,000 de mauvaises créances sur lesquelles l'Hydro a réussi à récupérer \$56,000.

Pour la même année, le seul poste salaire indiquait \$8,999 et, pour 1970, les comptables de l'Hydro prévoient que la somme versée aux employés dépassera les \$9 millions.

À la question posée à savoir si la région Richelieu était rentable, le gérant, M. Robert Demers, a répondu qu'il était impossible de le savoir puisque les chiffres des dépenses font état des dépenses contrôlables de la région, mais ne tiennent pas compte des dépenses d'administration du siège social de Montréal et des frais de financement de l'entreprise.

Celle-ci ignore, très souvent, les multiples services qu'elle

peut recevoir dans le domaine des soins médicaux et ce, malgré le nombre assez réduit de médecins et de chirurgiens que nous avons à Cowansville.

M. Pitre devait également préciser que, dans le but d'améliorer la gamme des services hospitaliers, Brome - Missisquoi - Perkins était actuellement en pourparlers avec plusieurs spécialistes, en diverses disciplines, qui viendraient des grands centres hospitaliers de la métropole pour venir donner des consultations à la clinique externe.

Les administrateurs de l'hôpital sont de plus extrêmement

intéressés à l'installation d'une ligne directe avec un établissement médical de Montréal, et plus précisément avec le Royal Victoria, pour la transmission d'électrocardiogrammes. On sait, par ailleurs, que Cowansville conçoit la planification des services en fonction de la population de la région de Sherbrooke, et ce, avec deux grands centres universitaires de réputation internationale: le Royal Victoria pour les adultes et le Montréal Children pour les enfants. M. Pitre devait, cet effet, mentionner que dans ces centres, la population de langue française pourrait, contrairement à certaines craintes exprimées, être soignée, traitée par des spécialistes parlant cette langue. D'autant plus qu'au-delà de 60% de la clientèle de ces hôpitaux est canadienne - française.

Après cette rencontre, un goûter a eu lieu, suivi de la visite de l'ancienne partie de l'hôpital, actuellement en voie de réaménagement.

M. Pitre devait assurer les Dames Auxiliaires que dans un délai de deux mois tout au plus, le comptoir de cadeaux pourrait être réinstallé dans le ancien local, c'est-à-dire face à la porte d'entrée.

LE PARIS Saint-Hyacinthe

2340 AVENUE ST-JOSEPH TEL: PR 3-9492

Jusqu'où ira l'audace des amants diaboliques?

18 ANS Adultes

LES AMOURS D'UNE LOUVE

CINÉMASCOPE EN COULEURS

MARIA TULO Joue de la prunelle et de ses charmes

7 hommes... UNE GARCE

CINÉMASCOPE EN COULEURS

SYDNEY CHAPLIN - JEAN MARAIS - GUY BEDOS - PHILIPPE LEMAIRE

Commentant samedi jusqu'à vendredi inclus. Horaire: samedi et sur semaine 6h. 30 du soir. Dimanche 12 h. 30 continué.

BINGO

3 lots de \$100.00 chacun

12 tours régulières à \$30.00 chacun

3 tours spéciaux

\$800. en PRIX

DIMANCHE 28 FÉVRIER

à 7.30 h. P.M.

Sous-sol de l'église Notre-Dame

rue Principale Granby, Qué.

Parchemin d'honneur

Lors d'une graduation à l'Ecole des recrues des Forces canadiennes à Saint-Jean, Québec, le soldat Charles Dussault s'est mérité le parchemin d'honneur ainsi qu'une d'honneur de boutons de manchettes. Sur la photo le parchemin d'honneur est présenté par le Lieutenant-Colonel S.R. Comtois, Commandant de l'Ecole des recrues. Le soldat Dussault est le fils de M. Charles Dussault, de Valcourt, Côté Shefford, dernièrement domicilié à 4432 rue Fréchette, Chomedey, Ville de Laval, Québec.

Nouvelles de Granby

Occupation du Centre de main-d'oeuvre

La révolte gronde chez les "chômeurs de la construction"

GRANBY (JF) — Une douzaine de chômeurs de la construction ont occupé, hier après-midi, les bureaux du Centre de main d'oeuvre du Québec à Granby pour protester contre les décisions du ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, qui proposerait dans quelques jours l'abolition de la sécurité d'emploi et de la priorité régionale pour les travailleurs de la construction.

Cette réaction des travailleurs de la construction de Granby vient s'ajouter aux prises de position semblables par les travailleurs de St-Hyacinthe, St-Jean, Sorel, Joliette et du reste du Québec. Les travailleurs ont cessé leur occupation à 5 heures à la fermeture des bureaux mais ils entendent bien la reprendre dès lundi matin pour la maintenir jusqu'à ce qu'ils aient gain de cause.

Les travailleurs de la construction s'opposent aux décisions du ministre Jean Cournoyer qui

proposerait également, le 3 mars, l'introduction d'un nouveau décret qui préconiserait une baisse de salaires. Ce décret est le troisième depuis le mois de décembre et chaque décret s'est traduit par une baisse de salaires.

A la même occasion, le ministre du Travail demanderait que les compagnies privées administrent à nouveau les caisses de retraite des ouvriers de la construction au lieu d'en confier l'administration à la Régie des Rentes du Québec comme c'est le cas actuellement. M. Cournoyer recommanderait la tenue d'un vote à travers la province chez tous les travailleurs de la construction pour qu'ils puissent choisir entre les deux syndicats qui repré-

sentent les ouvriers de la construction. L'occupation des locaux s'est effectuée dans l'ordre et le calme à Granby et les travailleurs n'ont pas manqué de manifester leur impatience à la suite de l'attitude du gouvernement Bourassa.

"On est écoeuré d'avoir des promesses et des écrits qui s'envolent", a déclaré l'un d'eux, pour ensuite faire remarquer que les décisions prises subissent de profonds changements au moment de leur application. Les travailleurs soulignent qu'à la suite de l'abolition de la sécurité d'emploi, le patronat redeviendra aussi fréquent qu'aujourd'hui.

Les ouvriers s'élèvent aussi contre les nouvelles normes voulant qu'un

ouvrier de la construction devienne permanent après 250 heures de travail alors que cette permanence n'était reconnue auparavant qu'après 800 heures. Ces nouvelles normes mettraient donc aux étudiants et aux cultivateurs d'être permanents après 250 heures alors qu'on devrait les considérer comme étant des travailleurs saisonniers.

Les centres de main d'oeuvre fédéraux pourraient aussi acheminer des ouvriers sur les chantiers de construction et les travailleurs craignent que ces décisions viennent mettre en danger leur sécurité d'emploi puisque l'on n'accorderait plus la priorité d'emploi sur les chantiers de construction à la main d'oeuvre locale.

Le juge Normandin rejette les demandes de l'Association provinciale des architectes



Les chômeurs de la construction qui ont occupé les locaux du centre de main-d'oeuvre du Québec n'y vont pas de main morte pour conserver leur sécurité d'emploi. C'est avec cet esprit qu'ils entendent maintenir l'occupation jusqu'à ce qu'ils aient gain de cause. (Photo La Voix de l'Est, J. Petit)

Le juge Normandin rejette les demandes de l'Association provinciale des architectes

par Jean NAUD

GRANBY — Le président de l'OTEA, M. Claude Lavallée, de Granby, ne s'est jamais donné le titre d'architecte, n'a jamais agi comme tel ou employé le terme, seul ou conjointement avec un autre mot. Pour toutes ces raisons, le juge Gérard Normandin a refusé les demandes de contravention, de la part de l'Association des architectes de la province de Québec.

On sait que cette association, dans les procédures qu'elle poursuivait contre le président de l'OTEA, alléguait que M. Lavallée avait pris ou employé le nom ou le titre d'architecte, agi comme tel, contrairement à l'article 12 de la Loi des architectes, chapitre 261.

Elle demandait entre autre au tribunal de condamner M. Lavallée à neuf amendes de \$200 chacune, soit un total de \$1,800 et, qu'à défaut de paiement, il soit condamné à une période de 90 jours d'emprisonnement.

Défendu par Me Guy Arsenault, M. Lavallée s'en est donc tiré les "mains blanches" puisque que la poursuite n'a pu prouver que le présumé fautif s'était dit architecte, mais concepteur architectural.

Dans son plaidoyer, Me Arsenault a nié catégoriquement que son client ait

employé le terme "architecte" ou agi en ce sens, puisqu'il ne l'est pas.

Par ailleurs, la poursuite a admis n'avoir aucune preuve relativement à l'allégué du paragraphe 12, soit celui accusant M. Lavallée d'avoir préparé et fourni, pour rémunération, des plans et devis pour la construction d'un édifice, particulièrement pour les Industries Olympiques Inc., à Granby.

Au paragraphe 4 de la déclaration, l'Association des architectes reproche à M. Claude Lavallée d'avoir signé et enregistré au bureau du notaire de la cour Supérieure du district de Bedford, en date du 10 mars 1970, une déclaration de raison sociale où il déclare opérer un bureau de conception architecturale à Granby, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Montréal et Chicoutimi, sous les nom et raison sociale de OTEA (Organisation technique et architecturale).

Dans l'opinion du tribunal, une conception architecturale ou une organisation technique et architecturale n'est pas nécessairement du domaine exclusif de l'architecte.

Pour le juge Normandin, la conception est plutôt une idée et faire de l'organisation technique et architecturale peut vouloir dire plusieurs choses et ne pas comprendre le fait de

fournir des plans et devis rémunérés, qui est le seul cas spécifié dans la loi comme étant prohibé à toute personne qui n'est pas architecte.

D'autre part, dans la plaquette publiée pour faire état des services que peut offrir l'OTEA, celle-ci se décrit bien comme une organisation technique et architecturale, même si la poursuite basait une partie de ses allégations sur ce point.

Sur le plan professionnel, il est clairement établi, dans la même plaquette, que l'OTEA ne désire que prendre la direction générale de travaux pour un entrepreneur donné, et ceci, à l'aide de sociétés d'architectes ou d'ingénieurs, mais ce n'est pas l'OTEA qui agit comme architecte.

Certains reproches faits à M. Lavallée datent du temps où celui-ci était à l'emploi de l'architecte Paul-O. Trépanier, alors qu'il était considéré comme chef dessinateur ou concepteur de projets, par M. Trépanier lui-même.

Cependant, aucun plan ou devis n'aurait été signé par M. Lavallée, même s'il a travaillé à la surveillance de certains travaux, toujours pour le compte de M. Paul-O. Trépanier.

De plus, M. Trépanier était le principal témoin à charge, au cours du procès qui a duré presque une journée.



Une journée très achalandée!

Les employés du ministère des Transports, du bureau de Granby, ont connu une journée très achalandée comme en fait foi cette photo, puisque de nombreux automobilistes s'y sont rendus pour se procurer leurs plaques d'immatriculation. Les retardataires pourront profiter d'une semaine supplémentaire pour se munir de ces plaques. Mlle Jeannette Dumoulin l'une des 7 employées a déclaré qu'au cours des journées de jeudi et vendredi, les employés avaient desservi plus de 1,500 automobilistes. Le bureau sera d'ailleurs ouvert jusqu'à midi aujourd'hui.

(Photo La Voix de l'Est, J. Petit)

Rénovation prochaine du "coin Cowie-Principale"

GRANBY (JN) — Le projet de construction d'un édifice logeant les locaux de la banque Royale, la Société Arès et la Pharmacie Cadieux, à l'angle des rues Cowie et Principale, devrait voir le jour dans les prochaines semaines. Les débuts des travaux ont été confirmés, hier après-midi, par le président de l'OTEA, M. Claude Lavallée, instigateur de ce projet qui verra s'élever un édifice de trois étages dans lequel la bibliothèque municipale pourrait bien s'abriter. La démolition du vieux édifice qui se trouve actuellement à l'angle des rues Cowie et Principale, siège de la bibliothèque municipale, devrait débuter d'ici peu et la construction proprement dite est prévue

pour le mois d'avril, au plus tard au début de mai.

C'est du moins ce que déclarait M. Claude Lavallée, au cours d'une entrevue. L'édifice, on le sait, doit compter trois étages. Le premier serait occupé par la banque Royale, la Pharmacie Cadieux et la Société Arès, quincaillerie.

Les deux planchers supérieurs seront occupés par la bibliothèque, en majeure partie, par des différents clubs sociaux et de services de la ville de Granby, et par les Loisirs de notre ville.

Entrant dans les cadres de la rénovation urbaine, le projet est subventionné, en partie, par le gouvernement provincial de Québec. De plus, érigé par l'entreprise privée, il n'en coûtera pratiquement rien aux contribuables de Granby pour bénéficier de tels services modernes et fonctionnels, que les locaux actuels ne peuvent offrir.

Par ailleurs, M. Lavallée révélait qu'un autre projet important, peut-être plus, était sur la bonne voie d'être réalisé dans un avenir plus ou moins rapproché.

Il s'agit alors d'un autre édifice, de huit étages celui-là, érigé sur l'ancien angle des rues Cowie et Principale, du même côté que le premier. Déjà, deux importants locataires ont laissé entendre qu'ils étaient intéressés à réserver des espaces dans l'immeuble. Il s'agirait de l'Hydro-Québec et du gouvernement provincial. Ce dernier y amènerait des services administratifs que la ville de Granby réclame depuis longtemps.

Evidemment, d'autres espaces seront aussi disponibles pour

d'autres organisations différentes. L'édifice de huit étages sera, en fait, un imposant immeuble à bureaux.

De plus, on nous apprenait qu'il était question d'un complexe civique et commercial, groupant un centre culturel, des magasins et boutiques, des logements et un hôtel.

Ce projet verrait le jour, s'il va toujours de l'avant, derrière l'hôtel de ville. La seule chose qui retarde la réalisation est le problème de l'expropriation qui ferait disparaître l'hôtel Windsor, voisine de l'hôtel de ville.

Selon M. Lavallée, un centre culturel serait rentable et profitable en autant que l'on y crée une densité de population suffisante.

Pour ce faire, le centre civique que l'on est à mettre à exécution, du moins sur papier, grouperait au premier plancher, des commerces attirants, genre boutiques. On y trouverait également une tour logeant des logements, et possiblement aussi un hôtel de luxe, tout en hauteur.

Au centre de ce complexe se situerait le centre culturel. Tels sont les projets d'envergure que les Granbyens verront bientôt se réaliser, dans notre ville.

Organisme de loisirs

GRANBY — Le ministre des institutions financières, compagnies et coopératives a accordé des lettres patentes constituant une corporation sans capital-actions qui opérera sous le nom de Les Loisirs Immaculée-Conception pour voir à l'organisation des loisirs. Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder est de \$50,000. Le siège social est à Granby.



En flânant rue Principale

La partie de cartes organisée au profit de la Fondation des maladies du cœur, section de Granby aura lieu lundi, 1er mars, à 8h. 30, au Club de golf Granby-St-Paul... Tous sont invités, et pour se procurer des billets, on peut appeler à 372-3829 ou à 372-1581... Plusieurs prix seront distribués et un goûter sera servi... Les gens sont priés d'apporter leurs jeux de cartes...

Bertrand Petit est heureux de faire savoir qu'il fait partie du club "Des Renards" de Notre Dame des Bois... Cependant, Roger Rochon et Réal Monfette semblent moins contents d'avoir été initiés membres du club "Des Castors" du même endroit...

On dit souvent que les politiciens changent facilement d'idée... On en a eu une nouvelle preuve, hier, alors que le ministre des Transports du Québec, M. Georges E. Tremblay, a décidé d'accorder un sursis aux automobilistes qui n'ont pas encore obtenu les plaques d'immatriculation pour l'année 1971... La date limite est maintenant celle du 8 mars et pourtant le ministre avait bien promis qu'il n'y aurait pas de sursis cette année... Ce dernier attribue cette décision aux tempêtes de neige qui ont bloqué plusieurs routes de la province durant la dernière semaine...

Il est à noter que le bureau d'émission de Granby sera ouvert, aujourd'hui, de 9 heures à midi, afin de permettre aux automobilistes de se conformer à la loi...

La journée d'hier ne ressemblait pas du tout à celle de mardi dernier... Il est à espérer que les jours à venir seront identiques à la journée d'hier...

Si Dame Nature se montre gentille, elle nous réservera du beau temps pour la fin de semaine... Ce n'est pas beaucoup demander qu'une belle fin de semaine sur six...

La fièvre du hockey monte de plus en plus... Les séries éliminatoires approchent... Pourtant, le baseball ne donne pas sa place et dans un mois, les clubs seront au seuil d'une nouvelle saison... Les Expos aussi...

Les employés affectés au déneigement des rues et des trottoirs ont connu une semaine mouvementée... Ils espèrent bien qu'il s'agit des derniers caprices de l'hiver...

La neige partie, les employés de la ville auront un autre boulot qui demandera beaucoup de temps: boucher les trous dans les rues... C'est devenu une routine pour eux... Enlève la neige, bouche les trous... enlève la neige et rebouche les trous...

Me Claude Léveillé, brillant avocat de la Princesse, prend des vacances pour la deuxième fois en peu de temps... Cette fois, il s'agit d'un repos forcé puisqu'il se retrouve avec une jambe dans le plâtre... Il a été impossible de savoir comment cela lui était arrivé...

Un fait cocasse est survenu dans un restaurant de la rue Principale... Le juge Carrier Fortin, ancien député libéral du comté de Sherbrooke, était assis pour prendre son souper... Me Raynald Fréchette, ancien député unioniste de Sherbrooke également, s'est présenté au même restaurant... Pourtant, les deux hommes ont pris leur souper chacun dans leur coin...

Au cours de l'assemblée du conseil municipal de lundi soir, les autorités doivent prendre connaissance des dépenses encourues pour le déneigement des rues et des villes... Si le soleil a fait fondre la neige, hier, la neige a fait fondre le budget prévu à cet effet...

La maison OTEA, dont le siège social est à Granby, a obtenu un contrat de \$3,500,000 pour la construction d'un édifice devant abriter des containers, pour la firme Clarke Steamship, de Montréal. La réalisation de ce projet est faite en partie par le bureau de Montréal de l'OTEA, et l'autre partie par le bureau de Granby...

L'ouverture officielle des Formules mécanographiques Paragon dans le parc industriel, n'aura pas lieu le 15 mars, comme prévu, mais au mois de juin. Cette information nous a été fournie par un porte-parole de la compagnie...

CINÉMA LE PLAZA
Granby
Tel. 378-2455
COMMENÇANT AUJOURD'HUI

les difficultés de la vie sexuelle du couple

un film de F.J. GOTTLIEB
EN COULEURS

POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE

d'après l'œuvre du Docteur VAN DE VELDE

IMMÉDIATEMENT APRÈS MONTRÉAL

2e grand film en couleurs

5 AMANTS

Horaires: samedi continué à partir de 7 heures.
Dimanche continué à partir de 1 h. 30
lundi au vendredi une représentation à 7 h. 30.

UN DES GRANDS SUCCÈS DE L'ANNÉE!

PERVERSE ET DOCILE

Étudiants avec carte d'identité '70-'71 avec photo, 99¢

18 ANS Adultes

Dist. ASTRAL FILMS

THÉÂTRE VENISE
ST-CÉSaire
Tél. 469-3055
S.A.M. DIM. LUN.
27, 28 fév. et 1 mars

14 ans

Yul Brynner

LE GANG DE L'OISEAU D'OR

GEORGE KENNEDY
JAMES WHITMORE

2 BONS FILMS À NE PAS MANQUER

Les colts des 7 mercenaires

SAMEDI APRÈS-MIDI
MATINÉE POUR ENFANTS À 1h. 30 P.M. ADMISSION 35¢

THEATRE PALACE
GRANBY QUE
TEL. 372-4466

SPECTACLE D'ADIEU! SUR GRAND ÉCRAN! UN SUPER SPECTACLE!

La course de chars constitue l'épisode le plus pathétique du film et se déroule sur l'écran pendant vingt et une hallucinantes minutes.

Ben-Hur représentant le royaume de Judée, y affronte son mortel ennemi Messala ainsi que les champions de l'Égypte, la Lybie, l'Arménie, la Syrie, la Grèce, la Byzance et l'Athènes. Course tragique! Ben-Hur arrive seul au poteau d'arrivée.

Le plus grand film de toute l'histoire du cinéma!

CHARLTON HESTON JACK HAWKINS
HAVA HARRIS STEPHEN BOUD

BEN-HUR

EN FRANÇAIS! En couleurs

ADMISSION: ADULTES 1.50; ENFANTS 50¢ EN TOUT TEMPS

PROCHAIN SPECTACLE: ROGER WHITTAKER — mercredi 17 mars à 8.30 p.m.
BILLETS EN VENTE: au Théâtre & Pharmacie Centrale, 182 Principale

Editorial

200 au lieu de 1,200 commissions scolaires

Les mesures que le ministère de l'Éducation se propose de soumettre à l'attention de l'Assemblée nationale, et dont il est fait mention dans le discours inaugural de la session, ne régleront pas tous les problèmes de l'enseignement et ne corrigeront pas non plus tous les rouages administratifs défectueux des commissions scolaires.

Il n'y a rien de parfait en ce bas monde. La perfection existerait-elle du reste qu'on ne la trouverait pas au sein de l'administration publique.

Il ne fait pas de doute cependant, que cette réforme améliorera la situation dans le sens où le souhaitent depuis assez longtemps plusieurs commissions scolaires.

On n'ignore pas, en effet, autant dans notre région qu'ailleurs au Québec, que depuis la réforme de l'enseignement primaire et secondaire, les petites commissions scolaires ne jouent plus un rôle utile et n'ont plus ainsi leur raison d'être.

L'opération regroupement en vue de la formation de commissions de secteur est d'ailleurs commencée depuis deux ans et elle est complétée dans plus de la moitié des cas.

Si elle ne l'est pas à la grandeur de la province, c'est à cause de l'opposition de petites commissions à accepter le fusionnement.

Là comme au plan municipal, il y a de l'étroitesse d'esprit, de l'esprit de clocher.

On s'objecte autant à la création des commissions de secteur qu'autrefois à la disparition de l'école de rang. Et pourtant, certaines de ces commissions groupent à peine quelques élèves.

Il est vrai qu'on ne peut voter avec joie, et cela est compréhensible, l'abolition d'un organisme qui depuis si longtemps fait partie de la vie communautaire, mais puisqu'il le faut, puisque des commissions scolaires mieux structurées dépendent un enseignement plus adéquat et une administration plus efficace des deniers publics, pourquoi attendre pour agir que le gouvernement l'ordonne.

Pourquoi attendre l'adoption d'une législation destinée à réduire à quelque deux cents le nombre des commissions (environ 1,200) au niveau primaire?

N'apparaît-il pas à tout le monde que le maintien d'autant d'organismes est ridicule, complique l'administration scolaire, en accroît le coût?

N'est-il pas évident que là où existent depuis un certain temps des commissions de secteur, il est plus facile de coordonner l'utilisation du personnel et des immeubles scolaires?

On ne peut que féliciter le ministère de l'Éducation de sa décision d'intervenir définitivement cette année, et de compléter l'opération regroupement commencée par la Fédération des commissions scolaires, qui, disons-le, a accompli un travail de géant.

Du même coup, le ministère recommande l'amendement du mode d'élection des commissions en vue d'autoriser, non pas uniquement les propriétaires, mais tous les payeurs de taxes à participer au scrutin.

Ainsi, à peu près tous les parents auront-ils leur mot à dire dans le choix des gens auxquels est confiée l'éducation de leurs enfants.

L'élection des commissaires devrait certes, de la sorte, susciter aussi un plus grand intérêt que dans le passé, alors que le renouvellement du mandat d'un commissaire ou le choix d'un nouveau, devenait une affaire de routine.

La création de commissions de secteur devrait par ailleurs intéresser un plus grand nombre d'hommes de valeur aptes à comprendre les besoins des nouvelles générations et à y répondre, à assurer l'évolution de l'éducation au lieu de la freiner, à résoudre les problèmes au lieu de les compliquer.

Car si l'éducation relève tout d'abord du ministère, elle dépend ensuite des commissions scolaires au niveau régional ou semi-régional, c'est-à-dire des citoyens qui les composent.

La tâche de ces derniers est loin d'être facile. Ce n'est pas là, soyons-en certains, un poste honorifique.

Aussi seuls ceux qui ont le temps et la capacité de la remplir doivent-ils assumer cette fonction. Les autres doivent s'en abstenir dans l'intérêt même de l'éducation.

Point de vue

Le cidre québécois

Il ne suffit pas de légaliser la vente du cidre pour en arriver à la création d'une industrie dont les produits trouveront partout preneurs.

Le gouvernement rendrait certes un mauvais service à tous les producteurs, s'ils ne prenaient immédiatement, les dispositions nécessaires pour assurer la qualité du cidre et sa mise en marché.

Actuellement, peut-on dire, il y a plus de sortes de cidre qu'il y a de fabricants.

On en fabrique évidemment du bon, mais on en fabrique aussi du moins bon et même du mauvais. Heureusement, tout ce cidre n'est pas mis sur le marché.

De cette constatation, cependant, il ressort qu'une réglementation sévère s'impose pour que le jour où, comme le souligne M. Léo Emard de l'ITA de Saint-Hyacinthe, le consommateur goûtera au cidre pour la première fois, ce ne soit pas la dernière.

Des normes de qualité sont nécessaires non seulement sur le marché local, mais sur le marché d'exportation.

S'il n'y a aucun contrôle à ce niveau, les acheteurs se feront tirer l'oreille et refuseront même de donner des commandes.

En d'autres termes, cette industrie nouvelle doit être établie sur des bases solides, être en mesure d'offrir aux consommateurs des produits de première qualité, pour constituer un apport économique valable, assurer un revenu raisonnable aux producteurs.

Il est donc dans l'intérêt de ces derniers de se conformer aux règlements qui seront édictés éventuellement.

La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée.
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par jour					
Samedi					
Semaine					
Année					

Courrier de la deuxième classe Enregistrement no 0679

Test Flight



Une formule magique sera-t-elle nécessaire?

Par DENNIS BELL

TORONTO PC — S'il est nécessaire, pour faire revivre Maclean's, le magazine national du Canada, d'employer une formule magique, le nouveau rédacteur-en-chef de la revue, Peter C. Newman, a tout ce qu'il faut pour cela, puisqu'il fut autrefois un magicien.

M. Newman, âgé de 41 ans, a accepté le poste le 1er février dernier avec l'idée de raffermir le prestige de Maclean's, sérieusement compromis par les pressions de plus en plus grandes de la concurrence américaine. Depuis les deux dernières années, la revue a changé trois fois de rédacteur-en-chef.

M. Newman, qui a mis le feu aux poudres dans les milieux politiques canadiens en publiant deux livres à succès au cours des années '60, a quitté le poste de rédacteur-en-chef du Toronto Star, le journal le plus important au Canada, dont le tirage est de 400,000 par jour, pour diriger les destinées de Maclean's.

L'auteur de "Regegade in Power" et de "Dissemper of Our Times" se souvient du temps très lointain où il avait été engagé comme magicien, dans un magasin à rayons de Toronto, au temps de Noël.

Idees nouvelles

M. Newman est rempli d'idées nouvelles et convaincu qu'il pourra mettre sur pied une revue "véritablement nationale en importance et en caractère", qui sera en même temps susceptible de plaire au public canadien et de faire vendre de la publicité.

Le nouveau directeur de Maclean's a pris possession de son bureau un lundi matin, après avoir surveillé la dernière édition du Star le vendredi soir précédent. C'était un retour, puisqu'il avait quitté Maclean's en 1964 pour entrer au Star.

Au cours d'une interview dans son

bureau du Star, quelques jours avant son départ, M. Newman a parlé de la situation dans laquelle se trouve Maclean's et de ses possibilités d'avenir.

Il souhaite vivement que Maclean's sorte du cercle familial de la mafia littéraire de Toronto", a-t-il déclaré. Je veux avoir la participation des meilleurs écrivains de toutes les parties du pays. Je veux que les pages de la revue soient ouvertes également au public canadien. Je vais essayer de créer une revue très contemporaine, qui trouvera un écho dans un pays qui s'éveille soudain à ses propres possibilités.

De l'avis de M. Newman, Maclean's, au cours des dernières années, a abandonné son rôle comme l'une des principales forces d'unité du pays. La revue a cédé à la tendance de considérer le reste du pays à partir des perspectives de Toronto, à travers les yeux des Torontois.

Etre nationaliste

Le nouveau Maclean's sera "une revue nationaliste dans un sens hautement créatif, non pas en étant anti-américain mais en faisant des déclarations solides sur le Canada." Le premier numéro de Maclean's tel que pensé par Peter Newman sera dans les kiosques au mois de mai.

La revue possède actuellement un tirage confortable de 926,000. Cependant, les revenus apportés par les annonces publicitaires, à la fois à Maclean's et à sa contre-partie française, le Magazine Maclean, ont baissé de 16 pour cent au cours de 1970.

Né à Vienne, M. Newman a vécu pendant toute son enfance en Tchécoslovaquie, où son père était président d'une raffinerie de sucre de betterave. La famille a émigré au Canada en 1940. Diplômé en lettres de l'Université de Toronto, il a également une maîtrise

se en commerce. Il a commencé sa carrière journalistique en 1951, avec l'hebdomadaire Financial Post.

Il est entré à Maclean's en 1956 comme directeur adjoint et est devenu rédacteur-en-chef des affaires nationales en 1963. La même année, il publiait "Renegade in Power", un récit du règne de Diefenbaker.

Nommé rédacteur pour la région d'Ottawa, au Toronto Star, en 1964, il devint le titulaire d'une rubrique publiée dans 29 journaux canadiens. Il continuera d'ailleurs à écrire cette chronique, ainsi que des articles de journaux à l'occasion.

Nommé rédacteur en chef du Toronto Star il y a deux ans, M. Newman y a apporté de nombreuses innovations qui ont influencé le journalisme canadien en général.

Malgré son succès dans le domaine des journaux, M. Newman affirme qu'il est, au fond, un écrivain de revue. "Il n'est pas possible d'avoir un journal national, dans ce pays, parce que le Canada est trop étendu. Les journaux semblent perdre de leur crédibilité lorsqu'ils quittent leur lieu de publication".

Il déclare qu'il est heureux de retourner au journalisme de revue, parce que "les journaux ont rarement le temps ou l'espace nécessaires pour étudier les questions nationales en profondeur et faire une juste évaluation des causes et des effets".

M. Newman déclare également qu'il considère la télévision comme étant la plus forte concurrente de l'industrie du magazine. "Mais la télévision est un médium neutre, ajoute-t-il. Elle n'indique pas la marche à suivre. Les magazines peuvent et doivent le faire. Les revues peuvent interpréter la véritable signification des événements, beaucoup plus efficacement que la télévision".

L'opinion canadienne

Sélection d'éditoriaux puisés dans les quotidiens de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

Informons le public

Le Whig-Standard, Kingston

Dans son effort pour aider le public à esquisser les prix absurdes pour les médicaments, le gouvernement fédéral a commencé à publier une liste de prix convenables pour les produits pharmaceutiques aux membres de la profession médicale. Chaque mois, le Directeur des aliments et des drogues envoie par la poste un bulletin à chaque médecin du pays. Si l'on s'arrête à l'impact extraordinaire de cette première liste, publiée tout dernièrement, il serait justifiable qu'elle soit également distribuée au grand public.

Cette liste révèle en effet que le prix d'un certain médicament peut, par exemple, varier entre \$3.95 et \$50.54 pour 1,000 comprimés.

Les Canadiens devraient exiger du gouvernement qu'il rende publiques ces informations mensuelles. Le Canada est renommé pour être le pays, où les prix payés pour les drogues thérapeutiques sont les plus élevés sur le marché. — Le 15 février.

La guerre des prix

Le Citizen-Ottawa

Même si l'on prend en considération la fin de la guerre des prix entre les grands marchés d'alimentation, les statistiques sur le coût de la vie fournies pour le mois de janvier constituent un avertissement: Une inflation inquiétante peut de nouveau survenir. Alors que le chômage ne cesse d'augmenter, le gouvernement doit mener la lutte sur deux fronts à la fois.

Tout en devant se livrer à des dépenses pour réduire le chômage dans les secteurs où les besoins sont plus accrus, il doit voir à maintenir son déficit au minimum. Avec un déficit prévu de plus de \$600 millions, il serait idiot de réduire les impôts. Une telle réduction augmenterait le besoin d'emprunter et inévitablement entraînerait une hausse des taux d'intérêts.

Les taux d'intérêt ne sont pas inclus dans l'indice du coût de la vie. Ils devraient peut-être être ajoutés. Ils ont en fait une influence directe sur le coût des maisons, qui a augmenté de 7 de décembre à janvier. Ils agissent également sur la majorité des autres coûts, y compris le transport, un point essentiel de l'indice et qui a augmenté de .3 en janvier.

Si l'on peut maintenir la tendance aux taux d'intérêt plus bas, l'expansion économique sera de nouveau stimulée, et un des facteurs du coût des affaires sera adouci. Entre-temps, il ne convient pas de demeurer bêtement calme face à l'inflation, comme une telle attitude ne convient pas non plus, actuellement, à l'égard du chômage. — Le 15 février.

La sécurité au pays

Le Observer, Sarnia

En cas de danger, le Canada pourra-t-il lever une armée suffisamment nombreuse pour se défendre?

A l'heure qu'il est il possède une des armées de volontaires la mieux payée du monde, mais ses effectifs qui sont de 90,000 hommes, seront réduits à 2,000 en 1972.

Dans les milieux officiels d'Ottawa on estime que la levée d'une armée de volontaires en cas de danger, dépendrait des circonstances. Si c'est pour une cause populaire, la réponse est affirmative. Lors de la deuxième guerre mondiale le Canada avait déjà 400,000 volontaires sous les armes avant d'avoir introduit la conscription.

A deux brèves exceptions près, le Canada a toujours compté, à travers son histoire, sur les volontaires pour former son armée. C'est ainsi qu'Ottawa suit avec un intérêt particulier les discussions qui se déroulent aux Etats-Unis sur une éventuelle abolition de la conscription...

Les cercles officiels canadiens attribuent le succès du recru-

tement à un certain nombre de facteurs. Bien plus que les Etats-Unis, le Canada a éliminé les règlements tracassiers, tel que l'appel et la parade du matin, l'obligation pour le soldat de faire son lit ou de se plier aux corvées.

A moins d'être en mission spéciale, les soldats canadiens ne sont pas tenus de vivre dans une caserne. Ceux qui vivent à la base payent un loyer et les repas qu'il prennent dans une cantine paraissent à un mess d'officiers.

Comparée au salaire d'un civil, la solde d'un militaire est bonne. Il commence à \$250 par mois. Deux ans après il touche \$441 ou, s'il est spécialiste, même s'il demeure simple soldat, \$499.

L'expérience du Canada en matière de conscription est très limitée. Lors de la première guerre mondiale, seuls 83,355 hommes ont été conscrits. Vers la fin de la deuxième guerre mondiale, en 1944, le gouvernement avait finalement décidé d'envoyer des conscrits outre-mer. Les effectifs autorisés comme renforts aux troupes canadiennes en Europe étaient limités à 16,000 hommes... — Le 16 février.

La crise d'octobre

Le Star, Toronto

La décision du juge Roger Ouimet, qui a écarté l'accusation de conspiration séditeuse portée contre Michel Chartrand et ses quatre co-accusés, ranimera certainement le débat qui a empoisonné la scène politique canadienne au cours des quatre derniers mois.

Le gouvernement fédéral a-t-il bien fait de proclamer la loi des mesures de guerre et d'autoriser la suspension des libertés civiles habituelles au Québec pour répondre à la crise suscitée par l'enlèvement de James Cross et de Pierre Laporte en octobre dernier?

Apparemment, le juge Ouimet a écarté les accusations portées contre Chartrand et les autres parce qu'il les jugeait non fondées. Mais, ces accusations, ont été formulées par des avocats chevronnés. Auraient-elles été si vagues et si infondées si l'accusation avait des preuves solides que les accusés avaient conspiré en des lieux et à des moments précis, pour renverser les gouvernements du Canada et du Québec? Et, les accusations de conspiration contre les autres inculpés sont-elles plus fondées et plus solides? Il faut noter, à ce propos que les cinq premiers doivent encore répondre de l'accusation d'appartenance au FLQ.

Du point de vue de l'accusation, les perquisitions et les arrestations opérées en octobre dernier en vertu de la loi des mesures de guerre ont donné de très faibles résultats. Et les porte-parole de la police admettent que cette mesure n'a pas contribué au sauvetage de M. Cross, ni aux recherches des prétendus meurtriers de M. Laporte... — Le 17 février.

Les capitaux étrangers

Le Free Press, Winnipeg

Le premier ministre Trudeau était sûr de retenir l'attention de son auditoire quand, à Regina, il a parlé des capitaux étrangers dont le Canada a besoin et des critiques de ceux qui veulent en enrayer le flux. La déclaration du premier ministre était d'autant plus intéressante que le ministre du Revenu national, M. Herb Gray, prépare une déclaration de politique gouvernementale sur la propriété étrangère dans l'économie canadienne, qui sera prête l'été prochain.

C'est fort beau de se tortiller les mains de désespoir au sujet de l'ampleur des investissements américains et de l'emprise économique des sociétés américaines — bien que ce dernier danger soit grandement exagéré par les Wallers du NPD et n'en demeure pas moins, comme l'a souligné le premier ministre, qu'il existe des régions au Canada — et celle où il parlait que, disons, l'Ontario et que "par conséquent, elles ne refuseraient pas des capitaux étrangers si cela devait se traduire par le progrès technologique, un niveau de vie plus élevé, etc."

Le gouvernement Bourassa se défend contre les attaques de l'Opposition

Par ANDRÉ BELLEMARE
QUEBEC (PC) — Devant les attaques incessantes des partis de l'Opposition contre sa politique économique, le gouvernement du Québec entend en atténuer l'impact en invoquant trois arguments particuliers: la conjoncture économique nord-américaine, une nouvelle méthode de statistique d'évaluation du chômage et "l'inaction" du gouvernement précédent.

Les observateurs s'attendaient que l'Opposition lance une offensive générale contre la politique économique du gouvernement de

M. Robert Bourassa, lequel a été élu le 29 avril 1970 précisément sous le thème de la recrudescence de l'emploi.

Telle a été la stratégie des partis de l'Opposition dès le début de la deuxième session du gouvernement et, après une semaine de délibérations, les ministériels ont démontré qu'ils étaient prêts à répondre aux tirs de leurs adversaires.

Toute l'argumentation des libéraux est axée autour d'un nouveau mot fort utile: la conjoncture économique nord-américaine.

Entre Québec et les enseignants

Les négociations n'ont pas repris hier matin

QUEBEC (PC) — Les négociations qui avaient débuté jeudi, à Québec, entre le gouvernement et les commissions scolaires, d'une part, et les représentants des enseignants, d'autre part, sur le problème du classement des enseignants n'ont pas repris, vendredi matin.

C'est ce qu'a annoncé M. Yvon Charbonneau, président de la Corporation des enseignants du Québec (CEQ), au cours d'une conférence de presse, ajoutant que le gouvernement n'entend donner qu'une réponse partielle aux demandes syndicales.

Sous-ministres à l'Industrie et au Commerce

QUEBEC (PC) — MM. Jean Labonté et Viateur Bernard ont été nommés, vendredi, sous-ministres adjoints à l'Industrie et au Commerce, annonce un communiqué émis par ce ministère.

M. Jean Labonté, jusqu'à maintenant responsable de la direction générale du développement industriel et commercial, assumera la direction de tous les services du ministère à Montréal. Originnaire de Drummondville, où il est né en 1932, il est diplômé de l'université Laval et de l'université de London, Ont.

Quant à M. Viateur Bernard, il a été chef de cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce de 1960 à 1966 et de mai 1970 à aujourd'hui. Né à Maria, en Gaspésie, il est diplômé en Commerce et détient également un diplôme d'enseignement supérieur.

au début de la semaine prochaine.

Le gouvernement prétend qu'il a de grandes études à mener autour des demandes syndicales, a dit M. Charbonneau, mais pour la CEQ, la partie patronale a déjà en mains toutes ses études et la CEQ entend demander le recours à la commission parlementaire de la Fonction publique.

La demande première de la CEQ se résume à la question suivante: les commissions scolaires et le gouvernement sont-ils disposés oui ou non à faire disparaître tous les désavantages financiers, coupures rétroactives, demandes de remboursement, baisse de traitements en cours d'année par suite du reclassement de certains enseignants?

Selon le président de la CEQ, il faut se demander si le gouvernement veut oui ou non continuer de négocier le classement des instituteurs ou prétend-il, comme l'a affirmé le ministre de l'Éducation, M. Guy Saint-Pierre, que le classement n'est pas négociable.

M. Charbonneau croit que les négociations de jeudi prouvent que le gouvernement n'est pas de bonne foi et qu'il dépense beaucoup plus d'énergie à faire de la stratégie qu'à négocier sérieusement.

De toute façon, que la réponse du gouvernement soit satisfaisante ou pas, le conseil provincial de la CEQ se réunira en session spéciale dimanche, au CEGEP de Ste-Foy, en banlieue de Québec, pour étudier toute la situation.

Quant à M. Viateur Bernard, il a été chef de cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce de 1960 à 1966 et de mai 1970 à aujourd'hui. Né à Maria, en Gaspésie, il est diplômé en Commerce et détient également un diplôme d'enseignement supérieur.

Quant à M. Viateur Bernard, il a été chef de cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce de 1960 à 1966 et de mai 1970 à aujourd'hui. Né à Maria, en Gaspésie, il est diplômé en Commerce et détient également un diplôme d'enseignement supérieur.

Quant à M. Viateur Bernard, il a été chef de cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce de 1960 à 1966 et de mai 1970 à aujourd'hui. Né à Maria, en Gaspésie, il est diplômé en Commerce et détient également un diplôme d'enseignement supérieur.

Quant à M. Viateur Bernard, il a été chef de cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce de 1960 à 1966 et de mai 1970 à aujourd'hui. Né à Maria, en Gaspésie, il est diplômé en Commerce et détient également un diplôme d'enseignement supérieur.

Quant à M. Viateur Bernard, il a été chef de cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce de 1960 à 1966 et de mai 1970 à aujourd'hui. Né à Maria, en Gaspésie, il est diplômé en Commerce et détient également un diplôme d'enseignement supérieur.

Quant à M. Viateur Bernard, il a été chef de cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce de 1960 à 1966 et de mai 1970 à aujourd'hui. Né à Maria, en Gaspésie, il est diplômé en Commerce et détient également un diplôme d'enseignement supérieur.

Quant à M. Viateur Bernard, il a été chef de cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce de 1960 à 1966 et de mai 1970 à aujourd'hui. Né à Maria, en Gaspésie, il est diplômé en Commerce et détient également un diplôme d'enseignement supérieur.

Quant à M. Viateur Bernard, il a été chef de cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce de 1960 à 1966 et de mai 1970 à aujourd'hui. Né à Maria, en Gaspésie, il est diplômé en Commerce et détient également un diplôme d'enseignement supérieur.

Quant à M. Viateur Bernard, il a été chef de cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce de 1960 à 1966 et de mai 1970 à aujourd'hui. Né à Maria, en Gaspésie, il est diplômé en Commerce et détient également un diplôme d'enseignement supérieur.

Quant à M. Viateur Bernard, il a été chef de cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce de 1960 à 1966 et de mai 1970 à aujourd'hui. Né à Maria, en Gaspésie, il est diplômé en Commerce et détient également un diplôme d'enseignement supérieur.

Quant à M. Viateur Bernard, il a été chef de cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce de 1960 à 1966 et de mai 1970 à aujourd'hui. Né à Maria, en Gaspésie, il est diplômé en Commerce et détient également un diplôme d'enseignement supérieur.

Quant à M. Viateur Bernard, il a été chef de cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce de 1960 à 1966 et de mai 1970 à aujourd'hui. Né à Maria, en Gaspésie, il est diplômé en Commerce et détient également un diplôme d'enseignement supérieur.

Quant à M. Viateur Bernard, il a été chef de cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce de 1960 à 1966 et de mai 1970 à aujourd'hui. Né à Maria, en Gaspésie, il est diplômé en Commerce et détient également un diplôme d'enseignement supérieur.

Quant à M. Viateur Bernard, il a été chef de cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce de 1960 à 1966 et de mai 1970 à aujourd'hui. Né à Maria, en Gaspésie, il est diplômé en Commerce et détient également un diplôme d'enseignement supérieur.

Quant à M. Viateur Bernard, il a été chef de cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce de 1960 à 1966 et de mai 1970 à aujourd'hui. Né à Maria, en Gaspésie, il est diplômé en Commerce et détient également un diplôme d'enseignement supérieur.

Quant à M. Viateur Bernard, il a été chef de cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce de 1960 à 1966 et de mai 1970 à aujourd'hui. Né à Maria, en Gaspésie, il est diplômé en Commerce et détient également un diplôme d'enseignement supérieur.

Quant à M. Viateur Bernard, il a été chef de cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce de 1960 à 1966 et de mai 1970 à aujourd'hui. Né à Maria, en Gaspésie, il est diplômé en Commerce et détient également un diplôme d'enseignement supérieur.

Quant à M. Viateur Bernard, il a été chef de cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce de 1960 à 1966 et de mai 1970 à aujourd'hui. Né à Maria, en Gaspésie, il est diplômé en Commerce et détient également un diplôme d'enseignement supérieur.

Quant à M. Viateur Bernard, il a été chef de cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce de 1960 à 1966 et de mai 1970 à aujourd'hui. Né à Maria, en Gaspésie, il est diplômé en Commerce et détient également un diplôme d'enseignement supérieur.

Quant à M. Viateur Bernard, il a été chef de cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce de 1960 à 1966 et de mai 1970 à aujourd'hui. Né à Maria, en Gaspésie, il est diplômé en Commerce et détient également un diplôme d'enseignement supérieur.

climat économique de l'Amérique du Nord.

Il est évident que l'économie québécoise ne peut que suivre la courbe de celle de l'immense continent nord-américain.

"Cette conjoncture, n'était-elle pas la même en avril 1970?" demande avec à-propos le chef de l'ancien gouvernement, M. Bertrand.

Là-dessus, M. Lévesque répond dans l'affirmative mais en ajoutant qu'il appartenait au gouvernement précédent, celui de l'UN, de prendre les mesures nécessaires pour faire face à la situation déjà prévue avant 1970.

Méthode statistique

L'argumentation du gouvernement est habile en ce sens qu'il ne s'appuie pas sur la nature de la conjoncture économique mais plutôt sur l'efficacité d'un gouvernement d'adopter les correctifs nécessaires.

D'autre part, le gouvernement tente de rendre moins dramatiques les chiffres sur le chômage grâce à une nouvelle méthode de dénombrer les sans-travail, basée sur le chômage désaisonnalisé et des facteurs particuliers du chômage.

Par cette nouvelle méthode, le ministre de l'Industrie et du Commerce a essayé de convaincre les membres de l'Assemblée nationale que le nombre de nouveaux emplois créés entre janvier 1970 et janvier 1971 s'élevait à 53,000.

Cette méthode a été expérimentée au Bureau fédéral de la statistique et elle a été durement dénoncée par l'Opposition aux Communes qui a reproché au gouvernement Trudeau de vouloir dissimuler les aspects défavorables de la main-d'œuvre.

La faute de l'UN

On doit s'attendre, au cours des prochains jours, à une interprétation diverse des chiffres concernant le chômage au Québec, que tendent à dramatiser les partis de l'Opposition et à atténuer, le gouvernement.

Par ailleurs, les orateurs du gouvernement tâcheront de tenir l'UN responsable de la hausse du taux du chômage pendant ses derniers mois d'administration.

M. Lévesque a déclaré que

l'UN "devrait être fier de voir un gouvernement libéral venir à sa rescousse".

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a voulu convaincre la Chambre que le parti libéral a relevé l'économie de la province en 1960 et en 1970 après une administration de l'UN.

C'est de bonne guerre, pour un gouvernement accédant au pouvoir d'accuser l'administration précédente d'avoir négligé de prendre les mesures nécessaires pour ranimer l'économie, estiment les observateurs.

Le débat sur la motion de censure du chef de l'Opposition envers le gouvernement reprendra mardi après-midi.

Le débat sur la motion de censure du chef de l'Opposition envers le gouvernement reprendra mardi après-midi.

Le débat sur la motion de censure du chef de l'Opposition envers le gouvernement reprendra mardi après-midi.

Le débat sur la motion de censure du chef de l'Opposition envers le gouvernement reprendra mardi après-midi.

Le débat sur la motion de censure du chef de l'Opposition envers le gouvernement reprendra mardi après-midi.

Le débat sur la motion de censure du chef de l'Opposition envers le gouvernement reprendra mardi après-midi.

Le débat sur la motion de censure du chef de l'Opposition envers le gouvernement reprendra mardi après-midi.

Le débat sur la motion de censure du chef de l'Opposition envers le gouvernement reprendra mardi après-midi.

Le débat sur la motion de censure du chef de l'Opposition envers le gouvernement reprendra mardi après-midi.

Le débat sur la motion de censure du chef de l'Opposition envers le gouvernement reprendra mardi après-midi.

Le débat sur la motion de censure du chef de l'Opposition envers le gouvernement reprendra mardi après-midi.

Le débat sur la motion de censure du chef de l'Opposition envers le gouvernement reprendra mardi après-midi.

Le débat sur la motion de censure du chef de l'Opposition envers le gouvernement reprendra mardi après-midi.

Le débat sur la motion de censure du chef de l'Opposition envers le gouvernement reprendra mardi après-midi.

Le débat sur la motion de censure du chef de l'Opposition envers le gouvernement reprendra mardi après-midi.

Le débat sur la motion de censure du chef de l'Opposition envers le gouvernement reprendra mardi après-midi.

Le débat sur la motion de censure du chef de l'Opposition envers le gouvernement reprendra mardi après-midi.

Le débat sur la motion de censure du chef de l'Opposition envers le gouvernement reprendra mardi après-midi.



Les Sorelois protestent

Le centre de main-d'œuvre, à Sorel, par les nombreuses pancartes de protestation qui décorent sa devanture, marque la désapprobation et la contestation des travailleurs de la construction. Ces derniers ont également occupé les bureaux. La principale clause en litige est celle qui traite de la sécurité de l'emploi.

(Téléphoto PC)

Un centre de recherches en sciences alimentaires appliquées à Montréal

MONTREAL (PC) — Le nouveau pavillon des sciences de l'Université du Québec à Montréal, qui sera terminé au début de l'été, abritera, en plus des laboratoires de chimie et de biologie, un centre de recherches en sciences alimentaires appliquées.

Les autorités de l'UQAM viennent en effet de donner le feu vert à l'étude d'un projet de centre de recherche dont le responsable sera M. Marcel Gagnon, docteur en sciences alimentaires, de l'Université de la Colombie-Britannique.

De concert avec une équipe de spécialistes et des représentants d'associations d'alimentation, M. Gagnon doit préparer d'ici au 31 mai un rapport sur les différents aspects de ce projet.

En créant ce centre, a expliqué M. Gagnon au cours d'une entrevue, notre principal objectif est de créer des emplois et d'aider l'industrie québécoise de l'alimentation à fabriquer des produits nouveaux en utilisant les ressources agricoles de la province.

"Dans le panier d'alimentation de la Québécoise, 80 pour cent des produits viennent de l'extérieur du Québec. Nous serons heureux si, en quelques années, nous avons réussi à réduire cette proportion de 10 pour cent."

Industries américaines

"Du point de vue des recherches en alimentation, d'ajouter M. Gagnon, nous dépendons beaucoup trop des services spécialisés des grandes industries américaines. Il est plus que temps de créer un centre de recherches et d'expertises adapté à nos besoins. Car c'est sur la base de nos propres besoins que nous entendons édifier ce projet."

Érigé au coût de \$5,5 millions, le pavillon des Sciences de l'UQAM comportera six étages, d'une surface utile de 110,000 pieds carrés. Il sera situé rue Saint-Alexandre, entre le Boulevard Dorchester et la rue Sainte-Catherine.



Encore les cartes d'identité

L'Association canadienne des policiers a soumis au comité des Communes sur la justice un projet de cartes d'identité. Cette carte, aux dires de l'Association, pourrait être produite facilement, et l'idée fera l'objet d'études sérieuses de la part du comité. De gauche à droite: MM. Syd Brown, de Toronto, président de l'Association canadienne des policiers, Bob Brown, vice-président, et Donald Tolmie, président du comité ministériel.

(Téléphoto PC)

Des appels anonymes ont révélé la cachette de la rue Armstrong

Par BERNARD RACINE
MONTREAL (PC) — C'est par trois appels anonymes que la police de St-Hubert a appris que Paul Rose avait habité dans une maison de la rue Armstrong, a révélé vendredi l'agent Gilles Bourcier, au procès de Paul Rose.

L'agent de St-Hubert a expliqué qu'après avoir vu la photo de Paul Rose à la télévision le dimanche, 18 octobre, ces personnes avaient appelé la police pour dire que l'homme de la photo avait été vu au 5630 de la rue Armstrong.

Une lumière brillait à l'intérieur après avoir frappé à la porte à quelques reprises, le sergent Lisacek donna ordre à l'agent Bourcier de défoncer la porte à coups de masse.

La plupart des sept témoins entendus vendredi étaient des techniciens de la SQ qui ont longuement expliqué les indices trouvés dans la maison de la rue Armstrong. Une vingtaine d'empreintes digitales de M. Pierre Laporte ont été relevées dans la chambre arrière et de nombreuses empreintes de Paul Rose, Jacques Rose, Bernard Lortie et Francis Simard ont été relevées ailleurs dans la maison.

Un tas de déchets de trois pieds de hauteur se trouvait dans la cuisine et les policiers y ont trouvé plusieurs indices qui ont été déposés au procès comme des bouts de ruban gommé de différentes couleurs, deux morceaux de boîtes de balles vides et deux factures d'achat.

Les factures provenaient de magasins d'armes de la rue Notre-Dame. L'une d'elles, pour quatre menottes et au montant de \$12,45, montrait qu'une pelle, un étui et deux magasins d'armes à feu avaient été achetés le 9 octobre.

Parmi les objets trouvés à la maison et déposés en preuve au procès: cinq imperméables de différentes couleurs, un couvre-lit rose, un tapis de caoutchouc, deux chaînes, deux bouts de corde blanche, deux morceaux de curette prélevés sur le divan du salon, des débris de verre, un moustiquaire, une fenêtre et un chassiss, une paire de bottes en loup-marin.

L'agent Jean-Claude Simard a révélé qu'on avait même apporté un canot qui se trouvait actuellement dans la salle des exhibités de la SQ.

Un expert en ballistique a révélé que les deux mitraillettes M-1, déposées en preuves au procès, étaient toutes deux en excellente condition de tir. Toutes deux avaient été modifiées, les canons ayant été raccourcis de cinq pouces et les crosses de bois ayant été remplacées par des crosses retractiles de métal.

Message

Pour la troisième journée consécutive, l'inspecteur H. Desnoes de la SQ, chargé de la liaison entre le tribunal et l'accusé, qui ne paraît plus en cour, a remis au juge Marcel Nichols

un message de l'accusé.

Après en avoir pris la connaissance le juge a déclaré qu'il ne s'agissait pas d'un message lui annonçant que Paul Rose était disposé à observer les conditions posées par le magistrat pour son retour en cour.

Le juge a déclaré qu'il s'agissait simplement de commentaires et que Rose, en ayant été éloigné de son propre procès, avait compromis ses droits de faire des commentaires sur le procès.

"Vous remettrez le message à M. Rose et lui direz que je refuse qu'il soit versé au dossier," a déclaré le juge.

D'après les statistiques même du juge, 136 témoins ont maintenant été entendus au procès qui a débuté le 25 janvier.

— ROTHMANS —

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

Vous projetez un événement spécial dans votre localité? Réservez dès maintenant une unité mobile Rothmans pour événements spéciaux. Une unité mobile, équipée d'un système de sonorisation extérieure et d'installations de scène modernes, peut être mise à votre disposition gratuitement. Il suffit d'écrire à: Service de la promotion, La Compagnie Rothmans de Pail Mall Canada Limitée, 6955 Côte de Liesse, Montréal 377, Québec.

SAINT-CÉSAIRE

Les activités se poursuivent dans le cadre du Carnaval de Saint-Césaire. Dimanche, après la messe rythmique, parade des Majorettes; souper canadien à 6h., à la Salle Horizon. Le 4 mars, programme d'amateurs, au couvent; le 5 mars, couronnement de la Reine du Carnaval.

ANGE-GARDIEN

Le 3ème Carnaval de l'Ange-Gardien bat son plein. Diverses activités se déroulent et le public est invité à y participer en grand nombre. Le gala du couronnement de la Reine se tiendra samedi le 27 février, à la Salle Idéale, chemin St-Paul. Du plaisir attend tous les participants.

BAL DE COTON

Samedi le 27 février, il y aura Bal de coton dans le cadre du Carnaval de l'endroit. Le public est invité.

EXPOSITION

Le Conseil Alouette des Pionniers du téléphone vous invite à une exposition de photographies relatant l'histoire du téléphone; cette exposition aura lieu samedi le 27 février de 10 heures a.m. à 5 heures p.m. au Club Social, rue Elgin à Granby.

FONDATION DU COEUR

Une partie de cartes au Club de Golf Granby-St-Paul aura lieu le 1er mars, à 8 h. 30. De nombreux prix seront décernés et un goûter sera servi. Cette partie est au profit de la Fondation du Cœur.

COUTURE ET CUISINE

À Saint-Hyacinthe, cours de couture, le mardi à 7h. 30 à l'Ecole Prince et début des cours d'alimentation mardi le 4 mars. Les deux cours s'étendent sur une période de dix leçons (chacun) — Ils sont dispensés par le Service de l'Éducation permanente de la Commission scolaire régionale de l'Yamaska.

SAINT-JEAN

Le conseil d'administration du Conseil de développement du Haut-Richelieu convie ses membres à une importante réunion, mercredi le 3 mars, 8h., au sous-sol de l'Hôtel de ville de Saint-Jean.

BELOEIL

Le public est invité à visiter la collection d'œuvres d'Art de la C.I.L. au Centre Culturel de Beloeil, d'ici le 4 mars. L'exposition est ouverte de 14h. à 16h. et de 19h. à 22h.

DEBUT DES SERIES DEMAIN SOIR

Les Guépards de Granby seront sans pitié pour les As de Magog

GRANBY — "Je n'ai aucune prédiction précise à faire, si ce n'est que nous allons gagner la série", a déclaré hier Guy Charbonneau, instructeur des Guépards de Granby qui selon Guy "sont prêts comme jamais pour cette série".

De son côté, Camille Messier, gérant général du club a été plus précis: "Nous allons l'emporter en quatre journées... et peut-être trois. Si nos hommes frappent dès le départ, Magog sera nettement déstabilisé. Nous devons surveiller Lamoureux et Cournoyer, qui sont dangereux. Ça va se faire vite", a ajouté Camille.

Tels sont les premiers commentaires recueillis chez nos Guépards, à quelques heures seulement du début des séries éliminatoires de la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est. Granby affrontera Magog dans un quart de finale 3 de 5, qui commencera dimanche soir à Granby à 7 h. 30 pour se continuer à Magog mardi, et de retour à Granby vendredi soir prochain.

Dans les autres séries, les Maroons de Waterloo feront face au Royal de Lac Mégantic dans un quart de finale 3 de 5. Finalement, les champions de la saison régulière, les Braves de Thetford Mines rencontreront les Acadiciens d'Asbestos dans une demi-finale 4 de 7.

Le gagnant de cette série rencontrera le vainqueur d'une autre série qui opposera les gagnants des classiques quarts de finale. Il est bien naturel, au début de ces séries, de coter Thetford et Granby pour faire les frais de la finale. Mais, l'expérience nous dicte la prudence, car tout est possible dans des séries courtes.

Les Guépards de Granby n'auront pas la tâche facile. Il est vrai qu'ils ont eu le dessus sur les As de Magog durant la saison régulière, avec une fiche de quatre victoires, une nulle et une défaite en six confrontations. Il est vrai aussi que Granby a eu l'avantage 35-25

dans les buts comptés au cours de ces dix joutes. Enfin, il est encore vrai que les Guépards ont terminé en 2e place, 14 points devant Magog qui a terminé en 5e position. Mais, tous ces chiffres ne peuvent rien pour aucune des équipes.



GUY CHARBONNEAU

dans les prochaines séries. Comme on dit souvent: "C'est une saison toute nouvelle qui commence".

Il faut aucun doute que Guy Charbonneau a préparé ses hommes. Guy est un grand stratège. Il l'a prouvé. Il pourra, pour la première fois depuis le début de la saison, compter sur un alignement complet, avec le retour dans l'uniforme de Robert Beauchemin et de Richard Houle. De plus, la dernière performance de ses hommes devant Cowansville, mercredi soir, a démontré hors de tout doute que l'équipe était en parfaite condition physique.

Enfin, Guy a recommandé la prudence à ses joueurs, pour le match d'hier soir à Magog. Les équipes de Granby et de Magog ont joué un match sans importance au classement.

Jeu robuste

Il y a un "mais" dans toute cette confiance... Les Guépards sont nettement supérieurs aux As. Mais... ils ne doivent pas les mésestimer. Les As sont de rapides patineurs, qui savent bousculer, surtout sur leur patinoire. Ils chercheront à arracher une victoire à Granby. Et s'ils réussissent l'exploit, Granby retrouverait en "fort mauvaise posture"...

Les Guépards devront donc pratiquer un jeu très robuste. Ils devront bousculer l'adversaire dès la première mise au jeu, et faire un maître dès demain soir à Granby... sans quoi, Magog fera "loi de mouton" à Granby, mais nous les connaissons sur leur propre patinoire. Granby peut jouer

dur, sans écoper de punitions inutiles. Là, aussi on devra se surveiller, car les statistiques démontrent que Magog est une équipe opportuniste, avec l'avantage numérique.

La rapidité des attaquants et la robustesse des défenseurs



CAMILLE MESSIER

seront, à notre avis, les clefs des succès des Guépards dans cette prochaine série 3 de 5.

Joute promotion

C'est également demain soir, au Palais des Sports que se tiendra la traditionnelle et annuelle "JOUTE PROMOTION" du club. Cet événement était prévu pour le 14 février dernier, mais a été reporté au 28, à cause des nombreux autres événements du début du mois.

Depuis une semaine, les dirigeants des Guépards s'efforcent pour mousser cette partie spéciale, et si on se fie sur la vente des billets, au moins 2.500 personnes seront témoins du match de demain soir, à Granby à 7 h. 30.

Spectacle

Un spectacle de patinage de fantasia sera présenté aux spectateurs, à l'occasion de cette partie promotion. On verra des patineurs de Granby, entre autres Hélène d'Anjou et Francine Desjardins ainsi que Claude Thibodeau. Le club de patinage artistique est sous la présidence de Rita Chénier.

Les Guépards feront également tirer au sort une douzaine de bâtons de hockey. Enfin, soulignons que cette partie sera sous la commandite de la Miner Rubber de Granby.

Les compteurs

Pour en revenir à la dite série Granby-Magog, il est intéressant, en terminant, de scruter les compteurs des Guépards et des As, à la suite de leurs six confrontations de la saison régulière. Voici ces statistiques:

COMPTEURS

Magog	B	A	Pts
Lamoureux	11	4	15
Benoit	4	7	11
Jutras	4	2	6
Cournoyer	1	5	6
Jutras	2	2	4
Parent	0	5	5
Couture	1	3	4

Granby

	B	A	Pts
Dubois	6	8	14
Courtemanche	4	6	10
Laroche	4	4	8
Dufresne	3	5	8
Comtois	4	3	7
Auger	2	4	6
Pitre	2	4	6
Ekdor	3	2	5
Roy	3	0	3
Ares	1	2	3
Couture	1	2	3
Beauchemin	1	1	2
Authier	0	2	2
Desjardins	0	2	2
Beaudoin	0	2	2
Henault	0	1	1
Houle	0	1	1

GARDIENS

Dumas, R.	4	2/3	20	4.27
Rioux, J.	1	1/3	5	3.75

LES RESULTATS A Blue Bonnets

Tous droits réservés 1970 par MacMurray Publishing Co. Ltd. (Daily Racing Form)

1ère course — A réclamer — Bourse: \$1,100.

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Kilgus	4	3	3	1	1	2:14.2	Turcotte	1.15
Kelly Song	3	4	3	2	2	2:14.4	Grise	4.10
Lisa Mir	9	7	6	7	3	2:14.4	Gendron	4.80
Happy Brook Epic	5	2	4	4	4	2:15	Bédard	7.25
Dinnite Lind	5	2	4	4	4	2:15	Y. Poirier	30.79
Champ Moray	8	1	1	2	6	2:15	Robillard	25.40
Rockwell Prince	6	8	5	6	7	2:15.2	C. Pelletier	80.80
Capitola B	2	6	5	6	8	2:16.1	J. Bruyère	15.80
Alton Star	7	8	7	8	9	2:16.1	G. Bergeron	6.30
4-Kilgus	4.30	3.10	2.50					
3-Kelly Song	—	4.00	3.10					
9-Lisa Mir	—	—	2.90					

Temps: 32.4 1.06.3 1.41.4 2.14.2

Piste bonne

Pari double (4-4) \$15.60

Pari triple (4-4) \$15.60

Pari quadruple (4-4) \$15.60

Pari quintuple (4-4) \$15.60

Pari sextuple (4-4) \$15.60

Pari septuple (4-4) \$15.60

Pari octuple (4-4) \$15.60

Pari nonuple (4-4) \$15.60

Pari décuple (4-4) \$15.60

Pari undécuple (4-4) \$15.60

Pari dodécuple (4-4) \$15.60

Pari tridécuple (4-4) \$15.60

Pari tétradécuple (4-4) \$15.60

Pari pentadécuple (4-4) \$15.60

Pari hexadécuple (4-4) \$15.60

Pari heptadécuple (4-4) \$15.60

Pari octadécuple (4-4) \$15.60

Pari énéadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

Pari myriadécuple (4-4) \$15.60

...On en parle...

Le club de chasse et pêche Stanley-Roxton Pond tient son tournoi de pêche sous la glace, au lac de Roxton Pond, demain. Avis à tous les intéressés, membres ou non... et ceux qui ne le sont pas (membres), voilà une excellente occasion de le devenir, pas vrai.

Les supporters des Maroons de Waterloo sont d'avis que leurs favoris vont faire oublier la "mauvaise saison", en battant le Royal de Lac Mégantic, dans la série quart de finale 3 de 5, qui commence demain à Magog. Chose certaine, les joueurs de Jacques Malouin sont bien décidés à tout faire oublier.

La ligue des Monts-Labatt sera active en fin de semaine au Palais. Ce soir, Ange Gardien et St-Pie s'affrontent. St Ange Gardien gagne, la finale contre St-Damase commencera demain. St-Pie gagne, la 6e joute de cette demi-finale sera disputée dimanche après-midi, au Palais.

Les conducteurs Gratton et Papineau ont procuré quatre victoires à l'équipe Réjean Pelletier lors des compétitions de moto-neige, présentées sur les eaux de la Yamaska.

Sept épreuves étaient au programme de cette journée, présentée par le club motoneige de St-Hyacinthe, en collaboration avec la maison Dow de St-Hyacinthe. Incidemment, Yvan Larivée était sur les lieux pour remettre les trophées aux vainqueurs.

Les aspirants Pierre Soly et Alain Girouard ont délogé les champions André Lépine et Yves Beaudoin grâce à des parties de 238-223 au tournoi Tête-Quête Labatt présenté à la salle La Providence.

Trois porte-couleurs de la ligue Régionale de l'Est se sont vu remettre des sacs de voyage, dans le cadre du concours "Tour du chapeau" de la brasserie Dow de St-Hyacinthe.

Les récepteurs dont en l'occurrence Réjean Plourde et Jean-Pierre Ethier des Incorruptibles d'Acton Vale, ainsi que Serge Bannville des Chevaliers de St-Hyacinthe. Tous trois ont reçu ces sacs en présence du gérant général de l'équipe maskoutaine, Edouard Labrie, ainsi que Réjean Bélanger de la maison Dow.

Dans le cadre de la série Boucherville — St-Hyacinthe, soulignons que les Maskoutains ont enregistré 312 lancers contre 299 pour Boucherville.

Paul-André Pars fut le meilleur des Maskoutains avec 10 buts. Alain Richer du St-Hyacinthe et Mario Galante des Seigneurs ont enfilé chacun 8 buts. Daniel Déri a pour sa part accumulé le plus de passes soit 12.

Quelques 1.500 sportifs de St-Hyacinthe se sont déplacés pour assister aux quatre joutes présentées à l'Aréna de Boucherville. L'esprit d'équipe est présentement à son apogée dans le camp maskoutain.

La victoire des Maskoutains coïncidait avec l'anniversaire de naissance de l'épouse de Jean-Paul Gladu, l'instructeur de l'équipe maskoutaine édit d'ailleurs fort ému à l'issue de cette joute.

Il y a du nouveau chez les partisans du St-Hyacinthe Pepsi. En effet un trompettiste a fait son apparition, ce qui n'est certes pas à dédaigner durant les présentes séries.

Le publiciste Jean-Marie Fontaine sera de retour en fin de semaine prochaine.

Le jeune Michel Vaillancourt de St-Barnabé, a terminé au sixième rang au concours hippique international de Porto-Rico et ce en dépit de conditions particulièrement difficiles.

Agé seulement de 16 ans, Michel fut l'invité du responsable de cette compétition, M. Germain Rieckoff. Rappelons que Vaillancourt se présentait à Porto Rico quelques heures seulement avant le début des épreuves mettant en liste les 12 meilleurs cavaliers juniors du monde.

A la fin de la première journée, Michel occupait le huitième rang, avec quatre fautes à son actif. Au second tour, il termina quatrième sur un parcours parfait. En troisième journée, il glissa au sixième rang avec une seule faute.

A la fin de la compétition, Vaillancourt se mérita 41 points contre 45 pour le grand vainqueur. A souligner qu'à chaque épreuve, les cavaliers devaient changer de monture, ce qui n'aida pas la cause du Maskoutain.

La victoire des Maskoutains coïncidait avec l'anniversaire de naissance de l'épouse de Jean-Paul Gladu, l'instructeur de l'équipe maskoutaine édit d'ailleurs fort ému à l'issue de cette joute.

Il y a du nouveau chez les partisans du St-Hyacinthe Pepsi. En effet un trompettiste a fait son apparition, ce qui n'est certes pas à dédaigner durant les présentes séries.

Le publiciste Jean-Marie Fontaine sera de retour en fin de semaine prochaine.

Le jeune Michel Vaillancourt de St-Barnabé, a terminé au sixième rang au concours hippique international de Porto-Rico et ce en dépit de conditions particulièrement difficiles.

Agé seulement de 16 ans, Michel fut l'invité du responsable de cette compétition, M. Germain Rieckoff. Rappelons que Vaillancourt se présentait à Porto Rico quelques heures seulement avant le début des épreuves mettant en liste les 12 meilleurs cavaliers juniors du monde.

A la fin de la première journée, Michel occupait le huitième rang, avec quatre fautes à son actif. Au second tour, il termina quatrième sur un parcours parfait. En troisième journée, il glissa au sixième rang avec une seule faute.

A la fin de la compétition, Vaillancourt se mérita 41 points contre 45 pour le grand vainqueur. A souligner qu'à chaque épreuve, les cavaliers devaient changer de monture, ce qui n'aida pas la cause du Maskoutain.

La victoire des Maskoutains coïncidait avec l'anniversaire de naissance de l'épouse de Jean-Paul Gladu, l'instructeur de l'équipe maskoutaine édit d'ailleurs fort ému à l'issue de cette joute.

Il y a du nouveau chez les partisans du St-Hyacinthe Pepsi. En effet un trompettiste a fait son apparition, ce qui n'est certes pas à dédaigner durant les présentes séries.

Le publiciste Jean-Marie Fontaine sera de retour en fin de semaine prochaine.

Le jeune Michel Vaillancourt de St-Barnabé, a terminé au sixième rang au concours hippique international de Porto-Rico et ce en dépit de conditions particulièrement difficiles.

Agé seulement de 16 ans, Michel fut l'invité du responsable de cette compétition, M. Germain Rieckoff. Rappelons que Vaillancourt se présentait à Porto Rico quelques heures seulement avant le début des épreuves mettant en liste les 12 meilleurs cavaliers juniors du monde.

A la fin de la première journée, Michel occupait le huitième rang, avec quatre fautes à son actif. Au second tour, il termina quatrième sur un parcours parfait. En troisième journée, il glissa au sixième rang avec une seule faute.

A la fin de la compétition, Vaillancourt se mérita 41 points contre 45 pour le grand vainqueur. A souligner qu'à chaque épreuve, les cavaliers devaient changer de monture, ce qui n'aida pas la cause du Maskoutain.

La victoire des Maskoutains coïncidait avec l'anniversaire de naissance de l'épouse de Jean-Paul Gladu, l'instructeur de l'équipe maskoutaine édit d'ailleurs fort ému à l'issue de cette joute.

Il y a du nouveau chez les partisans du St-Hyacinthe Pepsi. En effet un trompettiste a fait son apparition, ce qui n'est certes pas à dédaigner durant les présentes séries.

Le publiciste Jean-Marie Fontaine sera de retour en fin de semaine prochaine.

Le jeune Michel Vaillancourt de St-Barnabé, a terminé au sixième rang au concours hippique international de Porto-Rico et ce en dépit de conditions particulièrement difficiles.

Agé seulement de 16 ans, Michel fut l'invité du responsable de cette compétition, M. Germain Rieckoff. Rappelons que Vaillancourt se présentait à Porto Rico quelques heures seulement avant le début des épreuves mettant en liste les 12 meilleurs cavaliers juniors du monde.

A la fin de la première journée, Michel occupait le huitième rang, avec quatre fautes à son actif. Au second tour, il termina quatrième sur un parcours parfait. En troisième journée, il glissa au sixième rang avec une seule faute.

A la fin de la compétition, Vaillancourt se mérita 41 points contre 45 pour le grand vainqueur. A souligner qu'à chaque épreuve, les cavaliers devaient changer de monture, ce qui n'aida pas la cause du Maskoutain.

La victoire des Maskoutains coïncidait avec l'anniversaire de naissance de l'épouse de Jean-Paul Gladu, l'instructeur de l'équipe maskoutaine édit d'ailleurs fort ému à l'issue de cette joute.

Il y a du nouveau chez les partisans du St-Hyacinthe Pepsi. En effet un trompettiste a fait son apparition, ce qui n'est certes pas à dédaigner durant les présentes séries.

Le publiciste Jean-Marie Fontaine sera de retour en fin de semaine prochaine.

Le jeune Michel Vaillancourt de St-Barnabé, a terminé au sixième rang au concours hippique international de Porto-Rico et ce en dépit de conditions particulièrement difficiles.

Agé seulement de 16 ans, Michel fut l'invité du responsable de cette compétition, M. Germain Rieckoff. Rappelons que Vaillancourt se présentait à Porto Rico quelques heures seulement avant le début des épreuves mettant en liste les 12 meilleurs cavaliers juniors du monde.

A la fin de la première journée, Michel occupait le huitième rang, avec quatre fautes à son actif. Au second tour, il termina quatrième sur un parcours parfait. En troisième journée, il glissa au sixième rang avec une seule faute.

A la fin de la compétition, Vaillancourt se mé

Acton Vale remporte le championnat de la Belle Province

GRANBY — Les Cosmos d'Acton Vale, inspirés par la performance de Normand Tétrault qui a marqué quatre francs buts, ont décroché hier soir le championnat du calendrier régulier de la ligue de la Belle Province, battant les Apollos de Granby 7 à 3. Les Cosmos ont éclaté pour quatre buts en troisième période, pour s'envoler avec une victoire bien méritée.

Les hommes de l'instructeur Jacques Jetté ont surclassé les Apollos en dernière reprise, lançant 16 rondelles vers le cerbère Mario Hudon, qui ne peut être tenu responsable de l'échec. Acton Vale affichait une maigre avance de 3 à 2 après quarante minutes de jeu; toutefois, le dernier vingt a été

Tous les records seront abaissés

Par la PRESSE CANADIENNE

A moins que tous les joueurs ne perdent leur efficacité, tout d'un coup la Ligue nationale de hockey abaissera tous ses records, au chapitre des buts comptés en une saison.

Sans tenir compte de la partie de vendredi soir entre les Black Hawks de Chicago et les Golden Seals de Californie, on avait atteint un total de 2,610 buts, soit 38 de moins que toute la saison dernière. Les 11 matches de la fin de semaine, avec une moyenne probable de six buts par partie, devraient combler la différence.

Contrairement à l'expansion de six clubs de 1967-68, l'addition de Vancouver et Buffalo, cette année, a ajouté à la pulsance offensive du circuit campbell.

Les Bruins de Boston, qui l'an dernier avaient enfilé 277 buts en 76 parties, ont actuellement une fiche de 297 buts en 60 rencontres. Les Kings de Los Angeles, avec 168 buts la saison dernière, en ont déjà cinq de plus jusqu'ici.

Les Penguins de Pittsburgh ne sont qu'à six buts de leur total de l'an dernier tandis que les Maple Leafs de Toronto, les Golden Seals de Californie, les Canadiens de Montréal et les Black Hawks de Chicago ont mmm de 30 buts à enfilier pour abaisser leurs marques de 1969-70.

Moyennes

Sur le plan individuel, Phil Esposito, Johnny Bucyk des Bruins de Boston et Dave Keon, des Leafs, ont déjà défoncé leur

Waterlo vs Cowansville

COWANSVILLE (L.L.) — La série semi finale "A" entre les Penguins de Waterloo et les Apollos de Cowansville se poursuivra demain soir au Pavillon des Sports Roland Desrochers de Cowansville.

Bien qu'au moment d'écrire ces lignes, nous étions sans savoir le résultat de la partie d'hier, nous prévoyons une classique longue et pénible. Pour en arriver à une telle conclusion, nous nous basons sur les rencontres antérieures. Toutes les joutes se sont terminées par des scores serrés, à l'exception d'une. Les spectateurs peuvent s'attendre à du jeu très rude.

Inutile de mentionner que les deux instructeurs en cause useront de stratégies tout au long de la série. Le jeune et talentueux Rolland Morrisseau jr. sera le point de mire des visiteurs. Sa rapidité, ses passes et son habileté à manier le bâton, en font un joueur redouté de tous les défenseurs adverses. Par contre, les Apollos alignent eux aussi un marchand de vitesse en la personne de Claude Dion. Ce dernier a prouvé qu'il était capable de marquer des buts à profusion. Avec le support de ses coéquipiers, il devrait connaître une série exceptionnelle.

Donc, rendez-vous demain soir au Pavillon des Sports, les Penguins de Waterloo disputant la victoire aux Apollos de Cowansville dans un match cédulé pour 7.30 hres précises.



La révolutionnaire SNOW FIRE sera présentée en attraction spéciale et en exclusivité aux spectateurs qui assisteront aux compétitions de motoneige demain à la piste ovale de SANAIR située à St-Pie de Bagot. Le fantastique SNOW FIRE construit par la compagnie Norton fera étalage de ses nombreuses caractéristiques. Inédites et exclusives. Au cours de cette première sortie officielle en public le SNOW FIRE démontrera ses possibilités de vitesse et de stabilité, aussi que la sécurité offerte au coureur installé aux commandes. En plus et toujours en exclusivité le SNOW FIRE sera opposé à plusieurs reprises dans la journée aux motoneiges conventionnelles les plus puissantes, piloté par quelques-uns de nos coureurs les plus intrépides, capable de se mesurer à cette nouveauté des neiges. (Une production de 1,000 exemplaires serait déjà planifiée pour 1971).

bles; un tel enthousiasme se communique aux joueurs, qui ont bien répondu, il faut l'avouer. En somme, il s'agit d'un grand succès d'équipe.

Pour en revenir à la joute, c'est Normand Tétrault qui a brisé les reins de l'équipe locale, enfilant trois buts en troisième. Paré a également contribué à cette victoire, récoltant un truc du chapeau.

Gaétan Labrecque, Réal Jodoin et Robert Bibeau ont répliqué pour Granby, qui était privé de six joueurs hier soir. En effet, Gaétan Jacques et Yvan L'Ecuyer sont sur la liste des blessés, alors que Tardif, Gamache, Doucet et Lallier brillent par leur absence.

En plus de remporter leur 19e triomphe de la campagne, les Cosmos sont pratiquement assurés de tous les honneurs individuels de la saison. Ils affichent la meilleure défensive de la ligue, alors que Normand Tétrault a les yeux sur le championnat des compteurs. Voilà une première saison qui restera mémorable pour les sportifs de l'endroit.

Les Cosmos seront de retour au Centre Sportif demain après-midi, alors qu'ils recevront les Braves de Bedford, dans une rencontre prévue pour 2 heures. Un gain du Acton Vale signifierait une 4e position au classement pour les Braves.

Notes...

Le cerbère Claude Bruneau a été employé à l'attaque hier, car six joueurs étaient absents...

Les Guépards terminent avec une victoire de 2-1

GRANBY — Les Guépards de Granby ont brillamment clôturé leur saison régulière hier soir, en allant vaincre le Royal de Lac Mégantic 2 à 1, dans une joute régulière de la ligue junior des Cantons de l'Est. C'était le dernier match régulier des deux équipes.

Les séries éliminatoires commencent dimanche à Granby, alors que les Guépards auront la visite des As de Magog, à 7h30.

Granby a fait preuve d'une performance défensive hier soir, pour tenir le Royal en respect. Marc Courtemanche et

La soirée "Jean Béliveau" soulève un enthousiasme

La soirée Jean Béliveau soulève déjà un enthousiasme marqué et les préparatifs de cette soirée vont bon train annonce Zoltique L'Espérance le président du comité d'organisation de cet événement. Les quartiers généraux sont déjà ouverts et sont situés à 2313 rue Ste-Catherine, ouest, téléphone 932-9707. Toute correspondance ou appel téléphonique doivent être dirigés à ces numéros.

Monsieur L'Espérance a annoncé également que le sportsman Roland Saucier a été nommé coordonnateur et Camil DesRoches chef de secrétariat.

Le comité de Planification a déjà tenu une réunion et est formé des sportsmen suivants: Roland Saucier, J. David Molson, Sam Pollock, Raymond Lemay, Gerry Patterson, Ronald Corey, Sam Maislin, Arthur Lessard, Robert LeBel, le Père de "Monniera", Pat di Stasio, Kotaro, Roland Hébert (Chicoutimi), Emile "Butch" Bouchard, Claude Mouton, Jacques Côté (Québec), Irving Liverman et Ralph Mellanby.

À la suite de cette réunion, il a également été décidé que les comités suivants soient formés: Comité des bénévoles: Roland Saucier, Irving Liverman, Raymond Lemay et Gerry Patterson co-présidents. Comité des Anciens du Canadien. Comité du Club de Hockey Canadien: J. David Molson et Sam Pollock, co-présidents. Comité de la Soirée du Hockey et des Cérémonies de la Soirée Jean Béliveau: Pat di Stasio et Ralph Mellanby, co-présidents. Comité du contrôle des cadeaux: Claude Mouton, président. Comité des billets: Roland Ricard, président.

LONDRES (Reuter) — Le Canada enverra une équipe de 20 nageurs afin de prendre part au tournoi de natation disputé par 16 nations au Crystal Palace le 30 avril et le 1er mai.



Acton Vale champion

Les Cosmos d'Acton Vale ont décroché hier soir le championnat de la ligue de la Belle Province, battant les Apollos de Granby 7 à 3. La photo nous montre les nouveaux champions à l'issue de cette éclatante victoire; faute de champagne, la bière coulait à flot. On reconnaît, à l'extrême droite, le président des Cosmos M. Claude Roy, ainsi que l'instructeur Jacques Jetté et le président du circuit, M. Bernard Choinière.

(Photo La Voix de l'Est, J. Petit)

Hockey

LIGUE NATIONALE DIVISION EST

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Bost.	43	10	7	297	159	93
N. York	37	14	10	194	140	84
Mont.	31	17	12	221	165	74
Tor.	31	25	5	210	171	67
Det.	18	33	8	167	222	44
Buff.	16	35	11	161	237	43
Vanc.	18	35	6	163	221	42

DIVISION OUEST

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Chic.	39	15	6	221	147	84
S. Louis	26	18	16	167	155	68
Philadel.	23	28	10	163	180	56
Minn.	21	27	14	151	182	56
Pitts.	19	27	15	176	178	53
L. Ang.	17	31	11	173	230	45
Calif.	17	41	3	149	223	37

HIER SOIR, Chicago à Californie (non comprise) SAMEDI S. Louis à Montréal Buffalo à Toronto New York à Pittsburgh Detroit à Minnesota Vancouver à Philadel. Chicago à Los Angeles DIMANCHE Toronto à Boston Vancouver à New York Pittsburgh à Detroit Minnesota à Buffalo Los Angeles à Oakland LIGUE AMERICAINE DIVISION EST

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Qué.	22	22	12	163	175	56
Mont.	22	25	10	178	190	54
Prov.	19	24	9	178	196	47
Spring.	20	29	7	182	234	47

DIVISION OUEST

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Balt.	35	13	6	215	162	76
Clev.	28	20	6	207	153	62
Hershey	20	25	9	176	172	49
Roch.	19	27	9	172	189	47

HIER, Mont. 3 Cleveland 0 Québec 6 Providence 4 Rochester 0 Baltimore 0 CE SOIR, Montréal à Baltimore Rochester à Hershey Providence à Springfield

JUNIOR "B" (final)

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Thet.	26	3	4	213	87	56
Gran.	21	7	6	175	100	48
Meg.	18	13	5	156	118	41
Asbestos	17	14	5	159	162	39
Magog	14	18	4	173	175	32
Waterloo	9	22	5	126	174	23
Cowans.	1	29	5	87	262	7

HIER, Granby 2 Mégantic 1 Magog 3 Asbestos 10 Cowansville à Thetford, (canceled) DIMANCHE Magog à Granby 7 h. 30 (tère joute quart de finale 3 de 5) Waterloo à Mégantic (tère joute quart de finale 3 de 5) Asbestos à Thetford Mines (tère joute semi-finale 4 de 7) LA BELLE PROVINCE

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
A. Vale	19	6	5	207	133	43
Gran.	18	11	2	153	154	38
Farn.	13	15	4	193	205	30
Bedf.	13	16	1	167	175	27
C'ville	6	21	4	134	187	16

x — champion HIER, Acton Vale 7 Granby 3 DEMAIN, Bedford à Acton Vale, 2.00

les sports EN BREF...EN BREF

MIAMI, Floride (PA)— Frank Robinson, vedette de la Ligue américaine, a signé un contrat d'un an avec les Orioles de Baltimore, pour la somme de \$130,000, une augmentation de \$5,000 sur l'an dernier. Harry Dalton, directeur du personnel, qui a accordé des contrats de \$100,000 à Brooks Robinson et \$85,000 à Dave McNally, n'a plus qu'un joueur à faire signer: Boog Powell. Celui-ci réclame aussi \$100,000, il fut le joueur le plus utile à son club, dans la Ligue américaine, l'an dernier.

OTTAWA (PC)— Aux derniers classements de l'Association de Lawn Tennis du Canada, Mike Belkin, de Vancouver, et John Sharpe, de Toronto, ont été désignés comme les numéros un et deux du Canada. Tous deux font partie de l'équipe canadienne de la coupe Davis. Belkin est né à Montréal, mais étudie à Miami.

Courses pour motoneigistes à Cowansville

COWANSVILLE (L.L.) — Le Club Autoeigiste de Cowansville reprendra sa course annuelle qui devait avoir lieu le 14 février dernier, dimanche le 26 février au Lac artificiel de Cowansville.

La course de vitesse est réservée aux membres du Club, et ceux des clubs régionaux. Les inscriptions se feront entre 10.30 A.M. et 12.30 P.M. dimanche matin près de la voie ferrée située à l'extrémité de la rue Church.

Dans des compétitions antérieures, les membres du club local ont très bien fait. Samedi dernier, Jean-Guy Leroux a remporté deux premières positions dans la classe 341 à 340 cc. Maurice Emond a pour sa part récolté deux "troisième position".

Un groupe de 18 motoneigistes a gagné le championnat de l'escadrille en manœuvre chorégraphique, une toute nouvelle discipline dans le Québec, mais très populaire chez nos voisins les Américains. Dans l'épreuve pour amateurs et réservée pour des motoneigistes non modifiés de classe 399 à 500 cc. M. Jeannot Marcoux, président du Club Autoeigiste Pinnacle de Dunham et membre honoraire du club de Cowansville, a remporté la première position au commandement d'une Art Cat Panther model 440.

Pour clôturer cette journée, les organisateurs invitent les participants à se rendre à l'hôtel Yamaska pour la remise des bourses et trophées. Le tout débutera à 8.30 heures.

Assemblée de fers à Cowansville

COWANSVILLE — La ligue de fers masculine tiendra une importante assemblée, demain après-midi, à l'hôtel Yamaska de Cowansville. L'item principal de la réunion, les élections. Tous les membres et adeptes de fers sont cordialement invités à assister à cette réunion. L'assemblée est ouverte aux membres de l'an dernier, comme aux nouveaux adeptes qui désirent en faire partie l'été prochain.

PALAIS des SPORTS

SAMEDI 27 FÉVRIER

PETITE PATINOIRE

7 h. 30 Pee Wee B St-Luc vs Immaculée
8 h. 30 Pee Wee St-Benoit vs Parkview Pat
9 h. 30 Pee Wee St-Joseph vs Tigres
10 h. 30 Pee Wee St-Eugène vs Ste-Famille
12 h. 00 Chamblay
8 h. 00 Juvénile de Milton St-Damase vs Milton
9 h. 30 Juvéniles de Milton St-Paul vs Roxton

GRANDE PATINOIRE

8 h. à 12 h. Pee Wee A 1/2 de finale.
12 h. 00 Chamblay
2 h. 00 Industrielle Dow Thor Mills vs Montrose
3 h. 30 Montrose
7 h. 00 Ligue des Copains Warden vs Ste-Anne
9 h. 00 Marieville
10 h. 30 Auto-Club Drummondville vs Auto-club Granby

DIMANCHE 28 FÉVRIER

PETITE PATINOIRE

7 h. 00 Bantam B Assomption vs Immaculée
8 h. 00 Bantam B Notre-Dame vs St-Eugène
9 h. 00 St-Jean-Baptiste
12 h. 00 Mosquitos B St-Luc vs Immaculée
1 h. 00 Mosquitos B Assomption vs St-Joseph
2 h. 00 Patinage
4 h. 00 Parkview Pat pratique
5 h. 00 Mosquitos B Tigres vs St-Eugène
6 h. 00 Mosquitos B Notre-Dame vs Ste-Famille
7 h. 00 Mosquitos B Parkview Pat vs St-Benoit
8 h. 00 St-Jean-Baptiste vs Chamblay
10 h. 00 Richelieu vs Marieville

GRANDE PATINOIRE

9 h. 00 Nettoyeurs Shefford
10 h. 30 Ballon-balai Molson demi-finale
12 h. 30 Ste-Rosalie vs Ste-Hélène
1 h. 30 Ligue des Monte Lahti Ange-Gardien vs St-Pie Semi-finale
3 h. 30 Ligue des Copains Warden vs Ste-Anne
7 h. 30 Magog vs Guépards 1/2 de finale

ROYAL CROWN COLA

L'UNIQUE...
L'AUTHENTIQUE...
MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS!

Des recrues qui se plaisent avec Montréal

Par W.R. WHEATLEY

WEST PALM BEACH, Floride (PC) — Deux des jeunes lanceurs des Expos de Montréal, Mike Wegener et John Strohmayer, trouvent le temps bon à l'entraînement, grâce à des stages dans la Ligue d'hiver de baseball de Porto-Rico.

Wegener a obtenu une fiche de 10-6, dont une partie sans point ni coup sûr, dans le circuit d'hiver et il a trouvé l'expérience salutaire, ce qui est de bon augure et permet de croire que son bras a retrouvé sa forme.

Strohmayer, utilisé surtout en relève la saison dernière par le gérant Gene Mauch, a lancé comme débutant et lanceur de relève, cet hiver, conservant une fiche de 5-5, avant de se rapporter au camp de West Palm Beach.

Les Expos n'ont jamais perdu confiance en Wegener, même s'il dut subir une intervention médicale à la fin de 1969 et s'il n'était pas tout à fait rétabli au début de la saison 1970, il ne fut réinstallé que le 13 mai dernier.

Sa récupération fut lente, mais encourageante. Il participa à 25 parties, en commençant à la fin de la saison 1970, mais n'en termina qu'une. Il avait alors défait les Cubs de Chicago, au compte de 6-2. Sa fiche, en fin de saison, était de 3-6.

Expérience

"On joue du baseball de fort calibre, dans les circuits d'hiver", dit Wegener. Cela ressemble au baseball majeur. D'ailleurs plusieurs joueurs des grands clubs y évoluent".

"Je me sens en grande forme, ajoute-t-il et j'espère pouvoir participer à la rotation des lanceurs débutants".

Quant à Strohmayer, en 42 parties en relève, il a lancé 75 manches, pour une fiche de 3-1. Comme Wegener, il est âgé de 24 ans.

"Je suis allé jouer à Porto-Rico, pour y prendre de l'expérience, dit-il, depuis que j'ai entendu dire qu'on tenterait de me servir de moi comme lanceur débutant. Ceci me plairait, mais je ferais ce que me demandera le gérant".

"Mon expérience de l'an dernier m'a servi, dit-il. J'ai pu apprendre à mieux connaître les frappeurs du baseball majeur". Strohmayer s'est marié en octobre dernier. Son séjour à Porto-Rico lui aura servi de lune de miel.

Wegener et Strohmayer sont des lanceurs droitiers.

les sports A WATERLOO

avec Jacques Petit



Le sujet des conversations de ces derniers jours, est sans aucun doute le tournoi Provincial de ballon sur glace de Waterloo qui est présentement en cours, ayant débuté à 8.00 p.m. hier soir à l'aréna de Waterloo. Le tournoi se déroulera sans interruption jusqu'à dimanche soir alors que seront présentées les grandes finales. On sait qu'une cinquantaine d'équipes venues de tous les coins de la province, participent à cet important tournoi et tentent de se mériter la grosse part de la bourse qui s'élève à près de \$100.000, en plus des nombreux trophées, grâce à la généreuse contribution de la brasserie O'Keefe et de Gilles Pouliot. Il est encore temps de se procurer un laissez-passer vous donnant droit à assister à toutes les activités de la fin de semaine, comme le souper de ce soir à l'hôtel Waterloo, le déjeuner canadien demain matin à la salle de l'aréna, en plus de toutes les parties de ballon sur glace et ce, 24 heures par jour. Ces laissez-passer sont en vente au guichet de l'aréna.

Pee Wee de Waterloo

Les Pee Wee de Waterloo qui avaient subi la défaite 4 à 3 en temps supplémentaire contre les Indiens de Québec au Tournoi International de Québec, se sont magnifiquement repris mercredi au tournoi Optimiste de Grand-Mère en disposant facilement du Pont Rouge, les favoris du tournoi, au compte de 5 à 0. Les protégés de Rolland Morrisseau font maintenant cavalier seul vers le championnat du tournoi et selon les experts, ils ne devraient pas rencontrer trop de difficultés d'ici la fin. Les succès du Pee Wee de Waterloo au tournoi de Grand-Mère retarderont de quelque peu les éliminatoires de la ligue Régionale Mineure de l'Est; on sait que Waterloo participera à la série finale de ce circuit contre le Royal de Cowansville. Ce n'est que partie remise pour le Waterloo.

Les Obélix

Les Obélix de Waterloo de l'instructeur Claude Caban ont été un peu déçus cette semaine alors que la mauvaise température les a obligés à contremander une joute qui devait avoir lieu à l'aréna de Waterloo, contre les Incorruptibles d'Acton Vale. Vu que la cancellation de la partie fut faite tard dans la journée, la direction des Obélix ne voulant pas décevoir les nombreux supporters qui s'étaient rendus à l'aréna pour cette intéressante rencontre, annonce que ceux-ci, sur présentation de leur passe, pourront assister gratuitement à la prochaine joute locale des Obélix, soit le 11 mars prochain. On sait que les Obélix entreprennent cette semaine une série semi-finale quatre de sept contre les Incorruptibles d'Acton Vale de l'instructeur André Jetté, et le geste de la direction des Obélix sera sans doute fort apprécié des supporters.

Toujours en parlant des Obélix, le record établi par l'instructeur Claude Caban contre une partie contre le Acton Vale, soit de trois buts en une minute et dix secondes de jeu, par un joueur de défense, n'est pas près d'être dépassé. Le fait ne s'est jamais produit dans la ligue Nationale ou dans n'importe quelle ligue conservant des statistiques. Mais de mémoire, il paraît que le frère Philippe, au cours d'une partie contre le High School de Waterloo vers 1950, aurait compté trois buts en l'espace d'une minute vingt secondes, mais c'était vers la fin de la partie, et il n'y a pas de record officiel de la partie.

Ligue Laurentide

Les activités ont repris cette semaine dans le circuit dirigé par Aimé Sanschagrin. L'équipe St-Joachim s'est mérité une place dans la finale en disposant du Slack Bros en trois parties consécutives. Les choses sont plus corsées dans la série B, car le Laiterie Shefford qui avait pris les devants 2 parties à 0 est maintenant sur un pied d'égalité avec le Lines Bros. La partie décisive aura lieu lundi soir à 9.00 p.m. et les séries finales débuteront mercredi soir à 9.00 p.m. Il va sans dire que ces séries suscitent beaucoup d'intérêt.

Les Maroons: Souper et duchesses

Le responsable du souper annuel des Maroons de Waterloo, Gerry Vary nous communiquent que la vente des billets se fait cette année encore plus rapidement que prévu, et ce, dû principalement au travail admirable de Richard Desautel. Le souper de cette année aura lieu le 21 mars à la salle Tourbillon, et les personnalités honorées sont Rolland Mercier, Réjean Plourde, Paul Bayeur, Claude St-Vincent, Ernie Benoit, Harry Hoy et Billy MacDonald. Le conférencier Dollard St-Laurent sera présenté par lui-même, et le célèbre tenniste François Godard. Les responsables du concours "Reine des Maroons" MM. Richard Desautel, Claude Rivrain et Gilles Lagrandeur annoncent que, advenant une défaite des Maroons à Mégantic demain, le tirage des prix se fera dès cette semaine. C'est donc dire que les duchesses Denyse Martin, Barbara Verhoef et Suzanne Arès travaillent d'arrache pied afin de se mériter le titre "Reine des Maroons '71".

Sports divers

Pour oublier la neige, la nomination de Robert Duhamel au poste de professionnel du club de golf de Waterloo est très bien vue par la population sportive. La direction se prépare à une saison fort active, et le nouveau professionnel nous annonce une clinique de printemps aussitôt que nous pourrions voir la verdure. Espérons que ce sera avant le mois de septembre!

L'assemblée de la ligue de balle molle de la semaine prochaine, est attendue avec impatience. On parle même de la formation d'une ligue de balle molle Inter-Cités, toutes les villes avoisinantes bénéficiant d'un excellent système de lumières. Si les autorités municipales décident de se mettre à la page, il se pourrait bien que Waterloo ait aussi le sien pour le mois de juin.

Le club MG-Hôtel Waterloo est inactif cette semaine, étant que peu vexé du manque de sérieux de l'équipe Morin et Blier qu'il a rencontré la semaine dernière. Mais il paraît que les joueurs de défense Vic Hadd, Jos "Dérék Sanderson" Gagné et Laurent Garneau songent à louer une patinoire afin de se préparer à accueillir les "Old Timers" de Valcourt en fin de semaine prochaine. Une bonne pratique serait fort utile.

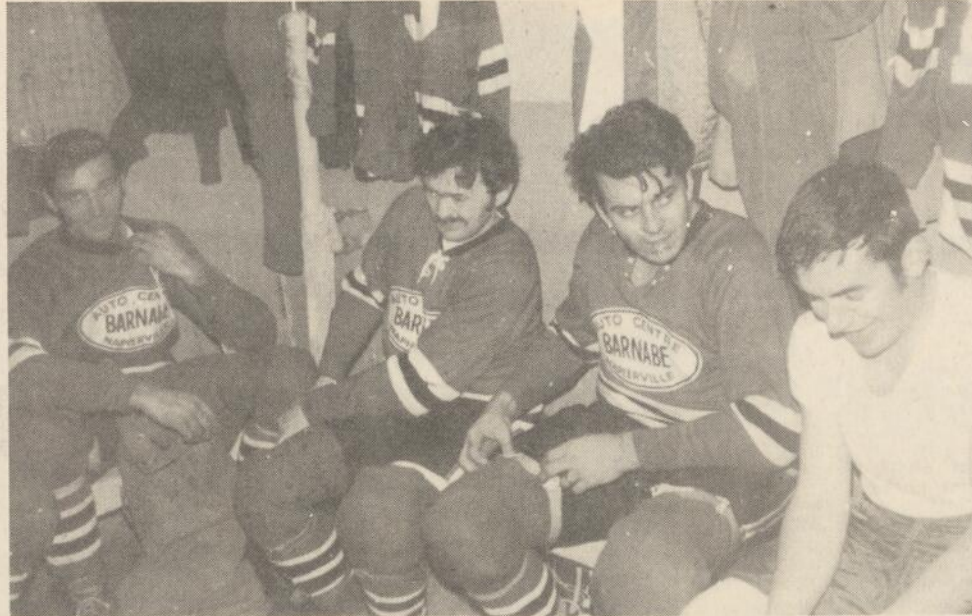
Cette semaine, toutes nos félicitations vont au sportif Hector Jalbert, qui a fêté ses 77 ans d'existence mardi dernier. Fait à signaler, Hector travaillait encore comme "barman" à la Légion Canadienne, le club 77, en lui donnant plus de 37 ans.

Le fureteur s'arrête cette semaine sur les malchances de Conrad Dupont, qui a dû sauter les bouteilles, se fait maintenant sauter les poignets. Et dire que Claude ne trouve pas le fond du filet et son amie songe sérieusement à devenir danseuse. Pauvre Conrad! A la semaine prochaine!

LES INSCRITS À Blue Bonnets

SAMEDI

1ère course — Trot — Bourse: \$1,400									
3— Delmer Hanover, F. Nadeau	1 7 4	2:14	5	1	0	0	0	2-1	
5— Superman Mir, M. Dostie	1 7 4	2:14	5	1	0	0	0	5-2	
2— Orlando Presto, M. Lachance	6 3 3	—	4	0	0	0	3	4-1	
7— Mr. Moot, A. Aubin	6 3 3	—	4	0	0	0	3	4-1	
6— Tilton Hanover, M. Turcotte	8 4 4	—	2	0	0	0	5-1		
4— Bernies Boy, J. Desjardins	7 6 4	—	0	0	0	0	6-1		
1— Dandy Lobell, D. White	9 2 8	—	1	0	0	0	8-1		
2ème course — Amble — A réclamer — Bourse: \$1,100									
9— Noël Richelieu, M. Lachance	2 3 1	2:14	4	1	1	1	3-1		
7— Melin Kimar, A. Desjardins	2 3 1	—	4	0	0	0	4-1		
8— Thunderman, A. Hanna	3 2 1	—	4	0	0	0	4-1		
3— Rokare, G. Gondron	8 9 6	—	5	0	0	0	9-2		
6— Leblais Tarantula, C. Pelletier	6 3 2	—	5	0	0	0	3-1		
5— Mansfield, R. Paradis	2 3 5	2:15	5	1	1	1	6-1		
1— Ace Dean, R. Bouthillier	4 7 8	—	3	0	0	0	8-1		
1— Black Rhythm, J. Steele	7 6 4	—	1	0	0	0	8-1		
2— Rigaud Eden, A. Bédard	6 9 6	—	3	0	0	0	15-1		
3ème course — Amble — Bourse: 2,100									
1— Betsies Dream, D. Normandin	1 2 3	2:08	6	2	2	2	5-2		
3— Top deck Lobell, J.C. Brosseau	5 6 4	—	0	0	0	0	3-1		
6— Alpha Cape, G. Filion	2 6 5	2:08	6	1	2	0	7-2		
4— Bravo Angus, R. Bardier	5 5 4	—	4	0	0	0	4-1		
5— Howard Mir, P. Robillard	5 6 4	—	1	0	0	0	8-1		
2— Byrd Time, Y. Desjardins	2 1 6	—	0	0	0	0	8-1		
4ème course — Trot — Bourse: \$1,300									
5— Eastern Boy, A. Boucher	3 6 1	2:12	2	0	1	0	3-1		
4— Tim Silk, J. Hébert	2 6 5	—	3	0	1	0	3-1		
8— Andrew Hanover, A. Hanna	2 6 5	—	3	0	1	0	3-1		
7— Gemini Frost, S. Grise	9 5 1	2:12	5	2	0	0	5-1		
2— Lucky Friday, D. Normandin	5 6 4	—	0	0	0	0	3-1		
1— Deans Pride, D. Laroche	5 1 2	—	0	0	0	0	8-1		
6— Tackish Affair, B. Bédard	4 8 2	—	0	0	0	0	8-1		
3— Meadow Hank, P. Robillard	4 8 2	—	0	0	0	0	10-1		
5ème course — Amble — Bourse: \$1,300									
1— Miss Adolwind, M. Dostie	3 3 3	—	2	0	0	0	2-1		
5— Billa Melrose, M. Dostie	3 3 3	—	0	0	0	0	5-2		
2— Timmy Green, R. Montros	5 4 6	2:14	6	1	0	0	3-1		
6— Pedro Hanover, C. Pelletier	6 5 7	—	2	0	0	0	4-1		
4— Bessie Colonial, W. Bourgon	6 3 4	—	0	0	0	0	5-1		
3— Programmer, Y. Desjardins	7 9 7	—	0	0	0	0	6-1		
2— Pussance, Y. Poirier	6 8 9	—	5	0	0	1	8-1		
6ème course — Amble — A réclamer — Bourse: \$1,200									
3— Zeno, M. Turcotte	6 2 4	2:12	5	0	1	1	2-1		
1— Dick Bing, J. Hébert	5 7 2	—	4	0	1	0	4-1		
5— Tammy Chief, Y. Gamache	5 7 2	—	4	0	1	0	4-1		
4— Saving Bonds, A. Lavalée	5 7 2	—	4	0	1	0	4-1		
6— Bin Beau	5 7 2	—	4	0	1	0	4-1		
2— Betty B. Léo, A. Hanna	4 2 1	2:14	5	2	1	0	5-1		
1— Little Scotch, G. Gondron	4 2 1	2:14	5	2	1	0	5-1		
2— P.G. Demon, B. Côté	4 3 9	2:14	6	0	0	1	8-1		
7ème course — Amble — A réclamer — Bourse: \$1,100									
3— Atom Time, A. Boucher	6 2 5	—	2	0	1	0	5-2		
1— Superior Rudy, G. Gondron	2 6 3	—	4	0	1	1	3-1		
4— Honeyville Miss, C. Richer	2 6 3	2:13	4	0	0	0	4-1		
5— Sweet Harmony, D. Normandin	5 8 4	—	3	0	0	0	9-2		
7— Roy's Queen, Y. Poirier	7 8 6	2:12	2	0	0	0	6-1		
2— Shadydale Super, G. Filion	7 8 6	—	2	0	0	0	6-1		
6— Gem Direct, M. Lefebvre	4 6 4	—	4	0	0	0	8-1		
4— Canada Richelieu, J. Aubin	8 3 5	—	0	0	0	0	8-1		
6— Jacquet, D. Beauchemin	8 3 5	—	0	0	0	0	10-1		
8ème course — Amble — A réclamer — Bourse: \$1,300									
5— The Grey Tycoon, A. Boucher	3 2 3	—	3	0	1	2	2-1		
2— K.L. Express, S. Grise	3 1 2	2:10	5	0	0	0	3-1		
4— Low James	3 1 2	—	4	0	0	0	4-1		
3— Royal Jersey, M. Lefebvre	9 8 8	—	4	0	0	0	4-1		
1— Two Mountain Pass, R. Grandmaitre	6 4 4	2:13	5	1	1	0	6-1		
9ème course — Trot — Bourse: \$2,500									
3— Mr. Steps, D. Normandin	1 1 1	2:06	5	2	0	2	2-1		
1— Troubadour, R. White	6 3 4	—	5	0	0	2	5-2		
6— Third Edition, D. Macvicar	4 3 4	—	5	0	1	1	3-1		
2— Matthew Hanover, P. Robillard	4 3 4	2:09	5	0	1	1	3-1		
5— Telstar Hanover, G. Beauchemin	5 3 3	—	6	0	1	1	5-1		
4— Aqua Duke, L. St-James	5 3 3	—	6	0	1	1	5-1		
5— Template, W. Bourgon	7 2 9	—	1	0	0	0	8-1		
10ème course — Amble — Bourse: 1,300									
7— Star Ace, Y. Desjardins	1 1 4	2:12	0	0	0	0	3-1		
6— Clever Nosey, A. Hanna	6 3 2	—	5	0	2	2	7-2		
4— Peak Pick, S. Grise	4 3 4	—	0	0	0	0	3-1		
3— Ache Rios, S. Boucher	3 5 4	—	0	0	0	0	5-1		
5— Adolwind, A. Bédard	3 5 4	—	0	0	0	0	5-1		
1— Leader Lobell, J. MacGregor	4 3 1	2:13	5	0	0	1	8-1		
1— High Gloss, Y. Gamache	9 8 6	—	2	0	0	0	8-1		
2— Gold Fly, J. MacGregor	7 4 4	—	0	0	0	0	10-1		
3— Scotch Jeff, G. Beauchemin	7 3 5	—	3	0	0	0	15-1		



Importante victoire

La gaieté régnait dans le vestiaire des Apollos de Napierville, à l'issue de leur victoire de 5 à 3 sur les Faucons de St-Jean, victoire qui nivelait la série. On voit ici Donald Beaudin, Roger Bastien, Réal Robidoux et le capitaine Alain Fortin qui ont pris la vedette avec le cerbère Robert Shannon.

Waterloo est champion

WATERLOO (JP) — Les Cyclones de la Cantine André se sont assurés le championnat de la ligue de hockey Labatt-Mon Plaisir à l'issue d'une joute disputée à l'aréna de Waterloo, où ils ont facilement disposé du Mansonnville au compte de 7 à 1.

Pilotés par le nouveau directeur général David Edwards, les Cyclones ont dominé le jeu du début à la fin et leur victoire ne fut jamais mise en doute. Menés à l'offensive par Tony Sanschagrin avec deux buts et deux passes et Gerry Ouellet avec trois passes, les Cyclones ont donné beaucoup de rapidité au jeu et le cerbère Claude Poirvin s'est vu enlever un blanchissage, à la suite du travail acharné de Alain Lessard du Mansonnville à la toute fin de la première période.

Voici le sommaire de la partie: Première période: Buts: W. Neely (Dumoulin -

Les Hirondelles O'Keefe

GRANBY — Dans la ligue de quilles des Hirondelles O'Keefe, M. Blanchette a battu B. Fournier 3-1, alors que R. St-Onge blanchissait R. Langlois 4-0. Les clubs de F. Laplante et C. Blanchard ont annulé 2-2, tout comme les équipes de D. Blanchard et G. Godard. Voici les statistiques: Roger St-Onge 153, Conrad Blanchard 137, Roch Langlois 135, Roger St-Onge, 501, Denise Yves Dostie 127, Dorius Blanchard 124.

Femmes Berthe Fournier 130, Georgette Blanchard 129, Raymonde Demers 123, Denise Marceau 122, Carmen Marceau 122, Roger St-Onge 153, Conrad Blanchard 137, Roch Langlois 135, Roger St-Onge, 501, Denise Yves Dostie 127, Dorius Blanchard 124.

Les Bons Voisins

Granby — Voici quelques statistiques concernant la ligue de quilles Les Bons Voisins, en date du 23 février:

Plus haut simple à battre chez les dames: 214, Pierrette Surprenant. Plus haut triple à battre chez les dames: 477, Pierrette Surprenant. Plus haute moyenne à battre chez les dames: 633, Gilles Jolin.

Plus haut simple à battre chez les hommes: 541, Roger St-Onge. Plus haute moyenne à battre chez les hommes: 541, Roger St-Onge.

LES INSCRITS À Blue Bonnets

DIMANCHE									
Première course — Trot N.G. — Bourse \$1,400									
7— Roydon John, B. Patry	1 1 8	2:07	4	5	3	1	0	2-1	
4— Dargues Louis, St-Jac	4 1 2	2:14	4	0	1	0	3-1		
1— Major Edg, G. Gondron	1 2 1	2:12	1	0	0	0	3-1		
3— Newport Gem, P. Arany	2 3 1	—	1	0	0	1	0 0		
4— Tasha Lind, B. Desjard	3 1 4	—	5	0	2	2	4-1		
5— R.D.'s Ike, A. Bédard	2 6 9	—	3	0	1	0	8-1		
6— Ruth Ann Sky, P. Caldwell	6 6 2	—	4	0	1	0	12-1		
Deuxième course — Amble à réclamer — Bourse \$1,200									
2— Ambro Julep, J. Shyika	5 7 8	2:13	4	0	0	0	2-1		
1— Ad de Gard, K. Bouthill	1 1 5	2:13	4	0	0	0	3-1		
5— Sherman Larry, Y. Gamache	2 4 9	—	3	0	1	0	3-1		
6— Dillier Sport, J.G. Larau	2 9 7	—	2	0	1	0	4-1		
3— Nadeau Stang, F. Nadeau	4 7 7	—	4	0	0	0	4-1		
8— Brew, Gem, M. Lefebvre	8 5 4	—	4	0	0	0	6-1		
7— Tim, R. Bédard	7 4 8	—	4	0	0	0	5-1		
7— Mazie Elie, G. Gondron	6 6 3	—	2	0	0	0	10-1		
4— R.J. Adios, G. Bédard	7 6 5	—	1	0	0	0	15-1		
Troisième course — Amble N.G. — Bourse \$3,000									
1— Dell Mir, R. White	2 2 1	2:08	4	5	3	0	5-2		
6— Miss Lady Bird, M. Lach	1 1 1	2:08	3	3	0	0	3-1		
8— Cay Parad, G. Pelletier	5 2 2	—	1	0	1	0	7-2		
7— Supreme Yankee, B. Côté	3 4 1	2:09	2	0	0	1	4-1		
3— Best Chief, A. J. Bruyère	1 4 7	2:06	2	1	0	1	0		
3— Pollt / Adios, M. Bouv	6 4 3	—	6	0	1	0	1		
1— Minute Minnie, D. Plouf	1 2 1	2:09	4	0	1	0	3-1		
4— Black Star, J.G. Larau	5 6 9	—	2	0	0	0	10-1		
Quatrième course — Trot à réclamer — Bourse \$1,400									
8— Asola Mite, M. Lachance	8 4 4	2:13	5	0	1	0	2-1		
3— Clever Jule, A. Boucher	2 7 7	—	4	0	1	0	1-1		
7— Bourque, J.P. Gaudet	2 9 9	2:13	5	0	0	0	2-1		
1— Lady Circo, M. Lefebvre	3 7 4	—	5	0	0	0	2-1		
4— Gr. River Rel, Y. Gamache	4 5 2	—	4	0	1	0	1-1		
5— Quince Jersey, J. Goss	4 5 2	—	4	0	0	0	5-1		
1— Sergeant Rum, C. Bourg	2 3 1	2:12	4	6	1	2	4-1		
7— Belhel Mar Mic, C. Pel	6 6 6	—	4	0	0	0	4-1		
2— Gordon Joe, W. Bédard	2 3 1	2:12	4	0	0	0	4-1		
Cinquième course — Amble à réclamer — Bourse \$1,200									
1— G.P. Huf, A. Bédard	2 3 1	2:10	4	5	1	1	0		
7— Walk, Ensign, S. Grise	1 1 1	2:09	5	5	5	0	5-1		
5— Prince Point, M. Lach	3 1 1	2:09	4	0	0	0	3-1		
8— Dukes Victor, J. Hébert	3 3 8	—	4	0	0	0	4-1		
2— Duke Franc, G. UTRAS	4 1 1	2:10	4	0	0	0	4-1		
1— Sir Elm, J.G. Larau	5 6 3	—	4	0	0	0	4-1		
3— Chanc, Joey, G. Sansc.	6 1 3	—	1	0	0	0	10-1		
Sixième course — Amble N.G. — Bourse \$1,400									
1— Keen Yankee, R. Sernan	5 1 1	2:11	2	1	0	0	3-1		
3— Little Will, J.P. Gaudet	5 1 1	2:11	2	1	0	0	3-1		
2— Duce Drum, G. Dumont	5 3 2	—	5	0	1	0	1-1		
4— Hanov, D. Lach	5 2 2	2:07	4	0	0	0	4-1		
6— Steady Jack, Y. Gamache	2 6 7	—	0	0	0	0	0 0		
2— C.F. Altorn, C. Patry	9 2 5	—	1	0	0	0	10-1		
5— Tim, D. Lach	2 1 3	2:01	4	0	0	0	3-1		
4— Racoon, M. Turcotte	1 1 3	—	0	0	0	0	0 0		
Septième course — Trot N.G. — Bourse \$2,000									
2— Karen Mon, A. Hanna	2 3 3	—	4	0	0	2	4-1		
5— Prairie Rand, G. Goss	4 6 7	2:09	2	0	0	0	4-1		
5— Une fleur P. S. Grise	6 7 4	—	4	0	0	0	4-1		
4— Giza Romy, A. Boucher	3 4 6	—	4	0	0	0	4-1		
3— Prince Cloud, M. Lach	4 6 7	—	4	0	0	0	4-1		
8— Wync, Tom G. Gendren	5 4 3	2:16	3	6	1	1	4-1		
7— Betties Bay, J. Bruy	7 5 2	—	4	0	0	0	4-1		
3— Keene Scot, J. Bruy	7 5 2	—	4	0	0	0	4-1		
Huitième course — Amble à réclamer — Bourse \$1,200									
5— Star Alan, B. Côté	1 1 1	2:08	4	5	0	0	3-1		
4— Tyrone Prince, C. Gendron	3 4 7	—	3	0	0	0	4-1		
1— Star Brook, A. Desjard	4 4 7	—	3	0	0	0	4-1		
2— Outcall, A. MacGr.	4 4 7	—	3	0	0	0	4-1		
3— Star Alan, F. Côté	4 4 7	—	3	0	0	0	4-1		
7— Wilcat, Bouthillier	6 6 4	—	4	0	0	0	4-1		
6— Ken Glen Stain, A. Boucher	8 7 8	—	4	0	0	0	4-1		
1— Mir, J. Vanier	6 6 4	—	2	0	0	0	10-1		
Neuvième course — Amble handicap — Bourse \$4,000									
5— Abbe Lark, M. Turcotte	1 1 1	2:06	2	0	0	0	3-1		
2— Boot Hill, R. White	3 3 2	—	5	0	0	0	2-1		
3— Prince Scout, M. Lach	3 3 2	—	5	0	0	0	2-1		
4— Black Swan N. C. Filion	3 1 4	—	4	0	0	0	4-1		
5— King Tar, B. Côté	4 4 4	—	4	0	0	0	4-1		
Dixième course — Amble à réclamer — Bourse \$1,600									
9— Tim Knight, A. Hanna	2 1 1	2:12	6	2	3	1	0	2-1	
1— Secant, M. Turcotte	2 1 1	2:12	6	2	3	1	0	2-1	
6— Darrel M. Bee, M. Dostie	4 5 2	2:08	6	1	2	2	4-1		
7— Fred, B. B. B.	4 5 2	2:08	6	1	2	2	4-1		
4— Adios Byrd, D. Normandin	7 8 1	—	1	0	0	0	10-1		
2— Twin City Ad, C. Filion	3 5 6	—	6	0	0	0	4-1		
3— Fats Brown, S. Lach	4 5 1	—	5	0	0	0	4-1		
7— He Dares, Y. Gamache	5 4 4	—	1	0	0	0	15-1		

Renseignons-nous sur la drogue

De toutes parts, on discute du problème de la drogue. Les adultes poussent les hauts-cris, trouvent inadmissible que les jeunes s'adonnent à ce genre de sport... dangereux et conséquemment à leur prise de position face à ce problème, ils MORALISENT.

Est-ce une bonne chose? Ont-ils réussi à opérer un changement dans le comportement de leurs enfants? Je vous laisse méditer sur la question et y répondre honnêtement. Si vous admettez que ce n'est pas en vous insurgant comme juges ou matrones que vous réglerez le problème, vous avez déjà entrepris un pas dans la bonne voie.

Importance de l'information

Remarquez que je ne possède pas de recettes miracles... et personne n'en a pour régler ce phénomène de la drogue, auquel

refusant de se contenter d'opinions entendues à gauche et à droite, bien souvent erronées, car imprégnées de partialité, dans la majeure partie des cas.

Cette conférence donnée par le constable Fernand Laliberté, spécialiste en la matière ne réunissait pas que des adultes mais également des adolescents et adolescentes intéressés à savoir réellement ce qui pourrait résulter de l'absorption de drogues. Et qui dira après, que toute cette jeunesse ne vaut rien, qu'autrefois les jeunes étaient bien mieux élevés. Attention! la jeunesse d'aujourd'hui est peut-être plus vraie, plus sincère avec elle-même, que vous ne l'étiez! Déterminez un peu vos premières expériences d'absorption d'alcool, vos premiers "party" clandestins. Si vous n'avez pas eu à faire un choix quant à la drogue, dans votre prime jeunesse, c'est une chance, mais servez-vous de la somme de vos expériences pour aider et conseiller avec tact, vos jeunes d'au-

Madame

Texte de

Johanne

Fontaine

nous faisons face présentement Pour aspirer à accomplir quelque chose de concret dans ce domaine, pour vous parents, il s'agit tout d'abord d'être informés sur la question. Il ne faut pas se berner, se compter des histoires en disant que l'usage de la drogue n'est pas si répandue, après tout, et surtout pas dans notre ville, que ça n'arrivera jamais à nos enfants, car nous les avons tellement bien élevés. Attention! Les statistiques sont là pour vous démentir, prenons pour exemple celles-ci qui furent publiées en 1969, concernant un État américain: on y dénombrait 60.000 drogués entre 8 et 12 ans! et il y a plus de deux ans de cela... la proportion et l'âge des adeptes parlent par eux-mêmes et nous forcent à nous pencher sur cette habitude que semble contracter de plus en plus les jeunes. Et ne nous imaginons pas que nous sommes épargnés parce que nous vivons au Québec, à ce que je sache, on a pas encore proclamé cette province: Paradis Terrestre et par conséquent exempté de tous les maux contemporains.

Le phénomène de la drogue, il EST, il VIT, il GRANDIT également CHEZ NOUS, dans notre ville, dans nos écoles et peut-être dans votre foyer.

Il faut donc être réaliste, en sachant reconnaître les choses telles qu'elles sont. Ce n'est pas en portant des oeilères que vous pourrez aider vos jeunes, s'ils ont contracté cette habitude de fumer, de prendre de l'acide ou autre stupéfiant de quelque nature que ce soit.

Et comment les aider, discuter avec eux, si vous ne connaissez rien sur le sujet ou si vos connaissances se limitent à pouvoir énumérer: Mari — haschisch — pot — L.S.D. — et à pouvoir dire à l'instar de vos jeunes, à propos de tout et de rien: c'est "tripant".

Des spécialistes étudiant depuis des années, le problème de la toxicomanie déclarent que si la proportion de drogués augmente à tous les jours, on le doit à un sentiment d'insécurité chez ces jeunes qui sont perturbés et se sentent brimés par la société actuelle.

Contribuez donc à diminuer ce sentiment d'insécurité, en vous asseyant à la même table que votre enfant, en lui parlant d'égal à égal, en DISCUTANT tout simplement avec lui, au lieu de penser tout régler en vociférant l'éternel: "Je te défends... Tu m'entends, je te défends de prendre de la drogue. Tu va devenir un parasite de la société comme toute cette bande de "hippies" et ne compte pas sur moi pour t'aider à ce moment-là".

Rassurez-vous il sera peut-être trop tard, à ce moment-là comme vous dites, pour faire quelque chose pour votre garçon ou votre fille... car ce beau discours engendrera de piètres résultats, c'est garanti... Comment voulez-vous obtenir du positif avec ce genre de brimade, car n'oubliez pas que l'adolescent en cause, se pense plus fin que vous, plus avancé, plus "in" naturellement! car, il a fait une expérience que vous n'avez jamais vécue. Pour lui, vous lui parlez de choses que vous ne connaissez pas, donc vous vous égarez... et admettez que ce raisonnement est tout à fait logique et cohérent.

Ne prenons pas le mors aux dents et conseiller aux parents de se lancer tête la première dans l'absorption de drogues. Le fléau est déjà assez considérable, sans qu'on y dénombre de nouvelles victimes et, je ne crois pas, que "partie" des deux côtés, vous puissiez envisager une discussion profitable!

Souons sérieux! il apparaît donc clairement que c'est en se renseignant à fond sur le sujet, que vous parviendrez à établir le plus grand nombre de contacts avec vos enfants. L'information est diffusée de toutes parts, il s'agit de bien vouloir la saisir au passage: livres, émissions de télévision, conférence.

Des parents de Granby ont compris cette nécessité de s'instruire sur le sujet. C'est pourquoi, ils n'ont pas hésité à se rendre à la soirée d'information qu'avait organisé le cercle des "Femmes Chrétiennes" de la paroisse Immaculée-Conception. Nous y avons vu des parents intéressés à pénétrer dans ce monde de la drogue,

votre horoscope

BELIER

du 21 mars



20 avril

Prenez des initiatives un peu plus audacieuses et faites le nécessaire pour les réaliser rapidement. Détournez-vous des tentations trop séduisantes.

TAUREAU

du 21 avril



20 mai

Recherchez le mode d'activité qui vous convient et concentrez toute votre attention dessus. Sur le plan sentimental, pas de faiblesses en ce moment.

GEMEAUX

du 21 mai



21 juin

Le climat se modifiera en votre faveur et une nouvelle porte peut s'ouvrir vers des horizons plus colorés. Prenez votre temps avant de prendre une décision qui pourrait être irrévocable.

CANCER

du 22 juin

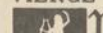


22 juillet

Un changement va donner plus d'attrait à vos responsabilités. L'influence féminine sera heureuse et de très bon conseil. Incidents, oublis ou erreurs risquent de retarder votre programme. Inquiétude passagère; pas de pessimisme.

VIERGE

du 24 août



22 septé

Soyez fidèle de votre objectif de toujours. Vous êtes proche d'un but important. Meil-

leure ambiance surtout si vous tenez tête aux égoïstes.

BALANCE

du 23 sept.

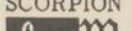


23 oct.

Ne cherchez pas les combats. Une action discrète sera efficace. Satisfactions liées à une entente amicale. Sorties intéressantes.

SCORPION

du 24 oct.

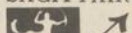


22 nov.

Bon moment pour prendre des risques. Attention, toutefois, aux jaloux.

SAGITTAIRE

du 23 nov.



21 déc.

Étape intéressante pour votre ambition. Nouvelles au cours de discussions ou voyage. Éliminez obligations et corvées irritantes.

CAPRICORNE

du 22 déc.



20 janv.

Suivez vos idées. Les circonstances justifieront votre audace. Priorité de l'esprit sur le coeur.

VERSEAU

du 21 janv.



19 fév.

Discordes dans les travaux en équipe mais vous saurez trouver les compromis acceptables. Évitez les rêveries qui vous éloigneront des voies sûres.

POISSONS

du 20 fév.



20 mars

Défilez-vous des offres trop intéressées ou frisant l'illégalité. Une difficulté de dernière heure pourrait entrainer la révision de vos projets.

jourd'hui, qui sont, rappelez-vous, tentés à maintes reprises, par de "petits puseurs" d'acheter du pot ou duhaschisch.

Le phénomène hippie

On rattache le fait d'absorber de la drogue au phénomène "hippie", ce mode de vie qui a pris naissance à San Francisco vers 1958, prenant la relève du mouvement "beatnik" qui avait germé dans toutes les grandes villes du monde, durant les années 50.

Un livre s'intitulant: "La drogue" et publié par les Editions de l'Homme, donnait cette classification se rapportant à la confrérie des "hippies". Il y a le "hippie d'occasion": celui qui va fumer une fois de temps en temps et qui à ce moment-là, se convainc qu'il est un "hippie", un être vivant hors de notre société pourrie... etc.. Il a trouvé la voie!... pour retourner à l'école le lendemain parfaitement intégré dans un système, qu'il rejetait la veille.

On retrouve deuxièmement, le "hippie de fin de semaine", c'est-à-dire, celui qui va à l'école ou qui travaille du lundi au vendredi, cadrant très bien avec le milieu dans lequel il évolue, pour tout abandonner cela le vendredi à 4 heures ou à 6 heures, et se revêtir d'oripeaux, ou de trucs bizarres, et passer la fin de semaine de façon "too much" en étant "high" la plupart du temps (Les expressions placées entre guillemets sont maintenant passées dans la laque courante, "too much" signifiant trop fort, équivalent à formidable, et "high" parti de façon formidable).

Finalement on retrouve le hippie en plein extension: celui qui a opté pour ce genre de vie facile, qui dans 99% des cas, ne travaille pas, ou s'il le fait, c'est d'une façon occasionnelle, car il doit bien se trouver de l'argent pour se procurer de la drogue. Beaucoup de gens de cette dernière catégorie vivent communautairement sur des fermes, subsistant grâce aux produits qu'ils cultivent et préchant le retour à la terre, et aux sources.

Ouvrons une parenthèse, à l'effet qu'il est saugrenu d'affubler du nom "hippie" tous les jeunes aux cheveux longs ou tous ceux qui prennent de la drogue. L'un n'entraîne pas l'autre et les vrais "hippies" existent dans une proportion minime ici, au Québec. Ce n'est pas parce qu'un jeune a été au Festival de Manseau qu'il est maintenant "hippie". On en retrouve surtout dans l'ouest du Canada et aux États-Unis. Le mouvement hippie a une philosophie propre, une conception de la vie qui en fait un clan, mais sachons qu'il y a à la tête du mouvement, des penseurs comme dans tout autre organisme.

La question est de savoir si leur philosophie et leur conception du monde est valable!

Mais de là à convertir en "hippie" toute la jeunesse, il y a une marge, car rappelons-nous que cette façon de se vêtir, de se peigner, de parler, sont avant tout les contre-courants d'une mode. L'été dernier, sur les plages de Saint-Tropez, il n'y avait rien de plus "in" que d'être couvert de bijoux, et d'être revêtu de tuniques, ou de toutes sortes d'autres gadgets "hippies" et pourtant s'il y a un endroit de villégiature bourgeois, c'est bien là!

Qu'est ce que la drogue

Après avoir fait cette distinction, attachons-nous maintenant à savoir ce qu'est réellement la drogue. La drogue peut être obtenue à partir de produits chimiques ou naturels, qui d'une part comme de l'autre, entraîne une modification plus ou moins forte, des facultés.

Marijuana

On a tout d'abord au pied de cette longue liste de drogues, la marijuana, plus couramment appelée "mari" ou "pot". Il s'agit d'un produit naturel qui pousse un peu partout dans le monde, soit du chanvre indien. Celui qu'on cultive ici est moins toxique que celui qu'on obtient au Mexique, par exemple, et cela à cause de notre climat peu propice à ce genre de culture.

On sait qu'il se fait beaucoup de recherches présentement sur les effets de la marijuana: le Canada y a consacré \$5,000,000, car chacun sait qu'on envisage la possibilité de légaliser la mari. On doit d'abord en établir les effets à long terme, et la chose primordiale est de savoir si, cette drogue, étant permise les adeptes s'en contenteront et ne pousseront pas plus loin leurs expertises. Un médecin questionné sur cette possibilité de légalisation, se contenta de dire: "Je ne suis pas en faveur de cette pratique, car je n'ai jamais vu un jeune en rester à la mari". Il ajouta à ce commentaire, cette phrase des plus significative: "Il est facile d'arrêter de fumer de la mari, de nombreux adeptes le font une centaine de fois!"

Le plus choquant dans toute cette histoire, selon le constable Laliberté, c'est que le jeune qui paie un tel montant pour son "pot" se fait jouer dans un nombre incalculable de fois. Car pour que cette vente illégale soit plus payante, on intègre d'autres éléments lors de la préparation de la substance en question: ainsi lors d'une analyse d'une cigarette de mari, on y décèle un mélange d'herbes, de fumier de terre et d'un peu de chanvre indien. Il est vraiment stupide alors, de payer pour un assortiment de tels éléments... Les effets observés chez les fumeurs de "pot" sont, entre autres, un goût prononcé pour les choses sucrées, une dilatation de la pupille.

L.S.D. 25

Passons maintenant au L.S.D. 25. Disons que l'effet attaché à cette drogue est aussi imprévisible, qu'irréversible. Le voyage procuré par son absorption dure de 7 à 8 heures. Après ce temps, la personne peut "redescendre" et se retrouver au sein du même monde, où nous vivons vous et moi.

Il peut, par contre, selon une expression consacrée, "rester accroché", car cette drogue agit directement sur le cerveau. Inutile de mentionner que dans un tel cas, le "voyageur" devient un patient pour l'hôpital.

Comment le L.S.D. fit-il son apparition dans le domaine public? Remontons un peu au cours des années 60 et nous apprendrons qu'un professeur de psychologie, Timothy Leary, travaillait sur ce composé chimique en laboratoire. En 1963, il décida de faire descendre le L.S.D. dans la rue. Cet acte constituait une trahison face aux responsabilités qu'il s'était vu confier, car cette composante ne devait pas être connue du grand public.

Mais le professeur en avait décidé autrement! Il devint l'instigateur d'une religion basée sur l'absorption du L.S.D.: La Ligue pour la Liberté Spirituelle. Il en devint le grand-prêtre, le penseur... et groupa autour de lui de jeunes adeptes de cette vie facile.

Mais le L.S.D. ne datait pas de cette époque. Il avait été inventé en 1938 par un chimiste du nom d'Hoffman et la substance découverte avait été reconnue comme hallucinogène en 1943.

Si vous voulez interroger sur la puissance de cet hallucinogène, disons qu'un gallon de L.S.D. est suffisant pour faire "partir" tous les gens du continent nord-américain. Avis aux intéressés!

Le jeune qui absorbe du L.S.D. aura au cours de son voyage, des visions, les murs lui apparaîtront ondulés, les visages déformés...

Citons les propos d'un jeune sous l'effet du L.S.D. vous jugerez de la cohérence de ses paroles. Il vous raconte sa soirée: "J'étais dans une salle de danse, il n'y avait pas beaucoup de monde mais quand les avions sont arrivés et que les gens en sont descendus à l'aide d'échelles, là "y avait" du monde et ça swingnait!" Ahuissant n'est-ce pas? et pourtant véridique...



Nouvelle vague 1971

Le couturier Vali a créé cette chemise maxi et cette robe longue accompagnée d'un châle frangé dans un imprimé sur tricot double de jersey Antron de la collection Mahri de Dominion Textile. Claire Miron, auteur de cette collection de tissus haute couture, a appliqué de riches coloris de cognac, de beige et d'orange sur un motif abstrait qui caractérise le "new look" de sa gamme de tissus en 1971.

On discute encore de l'avortement

OTTAWA PC — Le sénateur Mme Florence Elsie Inman a déclaré hier au Sénat qu'elle n'approuve pas l'avortement sur demande tel que préconisé par le rapport de la Commission royale sur le statut de la femme.

Même si elle est d'avis que plusieurs recommandations du rapport sont excellentes, elle croit que la vie commence à la conception. "C'est pourquoi je crois que l'avortement, s'il est

nécessaire, est une affaire qui regarde la femme et au moins deux médecins".

Toutefois elle suggère que l'avortement devrait être retiré du code pénal comme d'un crime.

Par ailleurs, le sénateur libéral J. J. Connolly, de l'Ontario, a déclaré que les recommandations du rapport le troublant profondément.

Il anticipe des changements éventuels aux lois de l'avorte-

ment du Canada. Mais au moins le Sénat devrait envisager ces changements dans l'atmosphère morale qui est à la base de notre société.

Les deux sénateurs ont cependant rendu hommage à ceux qui ont préparé le rapport de la Commission, qui recommande l'avortement sur demande pour n'importe quelle femme enceinte de 12 semaines ou moins.



Un conférencier intéressant!

Lors de la soirée d'information sur la drogue, organisée par l'association des "Femmes Chrétiennes" de la paroisse Immaculée Conception de Granby, le conférencier invité était nul autre que le constable Fernand Laliberté. Il sut mettre au service des parents et des jeunes rassemblés, ses nombreuses connaissances sur le sujet. Il suscita chez chacun le goût d'en apprendre, davantage sur la drogue, et surtout fit ressortir l'importance qu'il y avait, à être renseigné sur ce phénomène.

(Photo Jeannot Petit)

"Jour de la vie"

Par Germain Dion
OTTAWA (PC) — L'épiscopat canadien a institué un jour de la vie, qui sera célébré cette année le dimanche 25 avril.

En annonçant cette nouvelle, jeudi, à Ottawa, le président de la Conférence catholique canadienne, Mgr J.-Aurèle Plourde, a déclaré qu'il faudra y voir plus qu'une simple protestation contre l'avortement, bien que cette année, ce sera le thème choisi pour la journée.

L'Eglise, de rappeler l'archevêque d'Ottawa, se préoccupe de tous les actes attentatoires à la vie, y compris l'homicide, le génocide, l'euthanasie, les déportations, l'esclavage, la prostitution. Des thèmes comme la pollution pourraient même être choisis dans les années à venir, pour la célébration de cette journée.

L'évêque s'est opposé une fois de plus à tout élargissement de la loi actuelle à propos de l'avortement.

D'autre part, Mgr Plourde a annoncé, au cours de sa conférence de presse, que la prochaine assemblée plénière de la CCC, du 18 au 24 avril, étudiera le rôle de la femme dans l'Eglise et, en particulier, la possibilité d'ordonner des femmes diacres.

Une centaine de représentants des groupes féminins catholiques canadiens seront

invitées à participer à cette réunion. On y discutera aussi du récent rapport fédéral sur le statut de la femme.

Après une collecte nationale, la CCC a fait parvenir un chèque de \$40.994.69 en aide aux sinistrés du Pakistan.

Mgr Plourde a révélé en plus la liste des évêques, approuvée par Rome, qui représenteront le Canada au prochain Synode général s'ouvrant à Rome le 30 septembre.

Ce sont, outre lui-même, Mgr Alexander Carter, évêque de Saint-Sauveur et ex-président de la CCC, et le cardinal George B. Flahiff, archevêque de Winnipeg. Il y aura en plus deux substituts: Mgr Henri Légaré, évêque de Labrador-Schefferville, et Mgr Philip Pocock, archevêque-coadjuteur de Toronto.

Femmes-prêtres

Interrogé à propos de l'ordination de femmes-prêtres, Mgr Plourde a répondu que cette possibilité n'était pas pour demain.

"Je n'ai pas d'objection de principe, a-t-il ajouté. Mais il faudrait quand même qu'on me convainque qu'il n'y a pas d'objection théologique et que, deuxièmement, ceci répond à un besoin."

Il n'en est pas de même, croit

le président de l'épiscopat, pour le cas des femmes diacres, qui ont existé dans les premiers temps de l'Eglise.

Un diacre peut baptiser, prêcher, enseigner et remplir certaines tâches de soutien administratif auprès des prêtres.

Mgr Plourde a promis que la décision sur les femmes-diacres sera prise par les évêques en collégialité, après l'assemblée plénière "mixte" de la CCC en avril.

Campagne d'information

La journée de la vie, le 25 avril, déclenchera en plus, a-t-il précisé, une campagne nationale d'information des évêques et des organisations catholiques à propos des implications de l'avortement. Les députés des Communes seront même saisis du sujet.

Il a dit trouver paradoxal que des groupes qui critiquent avec acharnement la moindre atteinte aux droits civils, acceptent l'avortement comme tout à fait normal, alors que c'est une atteinte au premier droit, celui de la vie.

Mgr Plourde a affirmé que l'Eglise, qui s'est accommodée tant bien que mal de l'avortement thérapeutique, s'élèverait contre un gouvernement "qui trahirait sa mission de respect du droit à la vie", en présentant une loi légalisant l'avortement sur demande.



Vive le décontracté!

Le printemps se promènera en pantalons comme ceux de ces deux ensembles signés Holiday Knitwear de Toronto. Leurs mailles en fibre acrylique "Orlon" sont de poids moyen et tous deux sont rayés nouvelle manière, en circulaire. La tenue de gauche offre à son pantalon la compagnie d'un gilet sans manches et d'une tunique midi tandis que celle de droite accompagne le sien d'un long chandail lacé à l'encolure.

Dans le monde de la femme

OTTAWA (PC) — Une proportion d'environ trois femmes canadiennes sur 100 qui désirent se faire avorter peuvent le faire légalement en vertu de la loi actuelle, a déclaré, mercredi, le sénateur William Benedictson.

"Nous semblons avoir une loi dont nous pouvons à peine dire qu'elle est efficace à cinq ou dix pourcent" a-t-il dit.

Prenant la parole au cours du débat sur le rapport de la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme, le sénateur libéral de l'Ontario a ajouté que la loi actuelle ne satisfait pratiquement personne. Elle demeure une loi pour riches, et oblige les pauvres à continuer d'avoir des grossesses non-désirées.

Il faisait alors allusion aux modifications qui ont été apportées aux articles du Code pénal régissant l'avortement, il y a deux ans. En vertu de ces changements, un comité de médecins, dans un hôpital, peut autoriser un avortement légal si un accouchement risque de mettre la vie de la mère en danger. Le sénateur Benedictson a ajouté que la loi est tellement compliquée et qu'elle implique tellement de procédures, que c'est pratiquement un miracle que de réussir à obtenir un avortement légal durant les trois premiers mois de la grossesse.

La femme doit d'abord rechercher un médecin sympathique à sa cause, puis au moins un spécialiste en psychiatrie; elle doit ensuite faire des rendez-vous avec des médecins, qui devront l'examiner.

Suite de l'accident de la princesse Anne

LONDRES (PA) — M. Patrick Ling a fait savoir qu'il enverra un compte d'environ \$60 à Buckingham Palace pour les dommages que la princesse Anne a causés à l'arrière de sa voiture.

La princesse, qui est âgée de 20 ans, était au volant de sa nouvelle voiture sport Reliant Scimitar, quand elle a heurté mercredi l'arrière du taxi de M. Ling. L'accident est survenu sur une artère très achalandée, Brompton Road.

Le chauffeur de 34 ans a expliqué qu'il avait dû appliquer les freins brusquement. Quand il s'était approché de la voiture desse, La plupart des gens s'émouvent à juste titre à la vue des anomalies que cette maladie provoque chez une femme qui, n'ayant jamais eu cette maladie auparavant, la contracte durant les trois premiers mois de sa grossesse. Les gens s'émouvent à juste titre à la vue des anomalies que cette maladie provoque chez une femme qui, n'ayant jamais eu cette maladie auparavant, la contracte durant les trois premiers mois de la grossesse.

"Je lui ai demandé qui, diable, conduisait la voiture et il a répondu que c'était la princesse Anne. Que faites-vous avec elle? lui ai-je demandé. Vous lui enseignez à conduire? Il a répondu non et j'ai ajouté qu'il ferait mieux de s'en occuper."

Concours "Mlle La Voix de l'Est"

Règlements:

- Etre âgée de 18 à 25 ans
- Célibataire
- Posséder une 11e année ou mieux
- Bonne connaissance du français
- Avoir une belle personnalité

Mlle La Voix de l'Est devra représenter notre région au Gala de Mlle Télé-7

Remplir et retourner le coupon avec une photo récente

Concours Mlle "La Voix de l'Est"		
a s M. Claude Daigneault		
Case postale 605, Granby P.Q.		
NOM		
ADRESSE		
VILLE	TEL:	
Occupation		
AGE	Poids	Taille

Romantisme et féminité

Romantiques, jeunes et gais...voici les trois mots-clés des tenues en maille offertes pour le printemps 1971 par les stylistes canadiens. Le romantisme imprègne la plupart des coloris, qui retournent aux doux pastels, s'éloignant des couleurs brillantes et même violentes des récentes saisons. A moins qu'ils ne les épousent pour s'arôler de leur vibrante chaleur, d'un effet particulièrement réussi dans les nouveaux tricotés en fibre acrylique "Orlon".

Les pastels sont fondus ensemble ou se voient, pour obtenir des effets tweedés, chinés ou multirayés. Ou bien ils sont bloqués en larges bandes qui additionnent trois ou quatre tons, apportant au vêtement un petit air grande nouveauté-grande féminité.

Les pantalons continuent de mener la parade des silhouettes printanières, et, avec l'arrivée d'une nouvelle recrue dans leurs rangs, la culotte courte, ils sont vraiment à la hauteur de toutes les occasions. Les salopettes lèchent les chevilles, les knickers emboîtent les genoux et ensuite, liberté au pantacourt...qui finit par gambader en tout petit short. Et sur l'échelle de toutes ces longueurs, le mot de passe est "Orlon", d'entretien si facile.

Les robes sont présentes, et elles aussi s'offrent dans toutes les hauteurs d'ourlet imaginables, maxi, midi, longuette, mini. Pour compléter le thème romantique des couleurs, les années 30 et 40 essaient un peu partout leurs douces reminiscences...ourlets froncés au bas des jupes et des manches, gros tissés, mailles-dentelle, tricotés crochétés...

notre patron



Faites du crochet!

Vous serez fière de posséder ce poncho de laine pour porter avec vos pantalons lorsque le printemps sera installé en maître dans notre belle province...Pourquoi, ne pas prendre ces soirées où que ne faites rien d'autre que de regarder la télévision, pour coordonner deux activités à la fois (et oui, c'est possible) soit, de vous détendre en écoutant vos programmes préférés tout en crochétant ce vêtement que vous serez fière d'avoir sous la main, pour compléter vos ensembles printaniers.

Pour obtenir ce patron, envoyez le prix de \$1.00 en argent (non en timbres) à: SERVICE DES PATRONS, La Voix de l'Est, 118, rue Principale, Granby. Envoyez très lisiblement (en lettres moulées de préférence), vos noms, adresse ainsi que le grandeur désirée et le numéro du patron. Nous ne sommes pas responsables des lettres égarées. Veuillez vérifier si vos lettres sont suffisamment affranchies. Il faut compter de trois semaines à un mois pour la livraison.



Salon d'Esthétique Env.

Mme A. Boutin, propriétaire

Esthéticienne visagiste

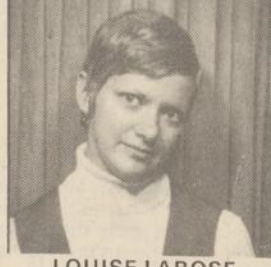
édith serei

22, St-Antoine Sud Granby 378-1977



À VOTRE SERVICE

MADAME, MADEMOISELLE



LOUISE LAROSE
autrefois, du Salon Gigi.



MICHELINE GAGNE
autrefois du Salon Mague.

NOS DEUX NOUVELLES COIFFEUSES VOUS INVITENT

SALON JO-ANNE

83 rue CENTRE

SIMONE SIRARD, propr.

TÉL: 372-2242



Mlle Télé-7 1970, Diane Martin, est ici photographiée en compagnie de Claude Landré et les autres candidates au concours de l'an dernier, dont la représentante de la ville de Granby, à l'extrême gauche.

Le concours de "Mlle Télé-7 1971" devient l'événement numéro 1 du genre dans la province de Québec

Le couronnement de Mlle Télé-7 1971, sera le dix-huitième d'une série qui s'échelonnent du 25 mars au 20 avril prochain dans 17 régions contenues dans le patron de rayonnement de CHLT-TV. Un gala aura lieu dans chacun de ces endroits, organisé par le plus important quotidien ou hebdomadaire de l'endroit en collaboration, dans la plupart des cas avec la radio locale.

Ce qui frappe surtout dans l'organisation de cette année, c'est l'importance que prend chacune des régions, individuellement le concours Mlle Télé-7. Les représentantes de chacune des régions visées sont élues au cours d'un spectacle dont l'attrait se partage sur

trois éléments différents: Le couronnement de la "miss" locale (candidate ensuite au titre de Mlle Télé-7, 1971), une parade de mode et le spectacle de la révélation de l'année, Jean Malo. Le gala du 26 avril prochain ne sera en somme que l'épilogue d'un concours qui aura eu auparavant son déploiement dans 17 centres du Québec.

Déjà les inscriptions se font à un rythme insoutenable. Convenons, naturellement que l'enjeu en vaut la peine puisque Mlle Télé-7, 1971 en plus de se mériter les nombreux cadeaux et avantages de son titre régional, pourra se tailler une carrière des plus enviables à la télévision et recevoir le grand prix

du concours qui s'élève à environ \$8.000,00. Voilà pour une jeune fille de notre époque, une aventure extraordinaire dont on n'aurait pas osé rêver il y a quelques années.

Notons d'abord qu'un accueil ne peut plus chaleureux a été réservé dans chacun des 18 endroits visités depuis le début des activités qui entourent l'organisation du concours Mlle Télé-7, 1971.

Notre formule a semblé plaire énormément par l'aspect local qu'elle apporte dans l'organisation de cette année et par l'avantage commerciale que peuvent en retirer nos collaborateurs. Plusieurs ont même de nombreux commanditaires qui vont appuyer fortement l'élection de la représentante de leur secteur au concours final du 26 avril prochain.

Grâce au travail de Jean-Guy Farah, contrôleur du journal La Tribune de Sherbrooke et du journaliste chargé des pages artistiques René Berthiaume, les activités sont commencées en grande dans ce secteur. On sait que la soirée du couronnement de Mlle Sherbrooke, aura lieu le 6 avril prochain à l'Hôtel New Wellington. Un comité spécial entoure ces deux principaux organisateurs et on peut espérer du côté de "La Tribune" un succès enviable.

C'est dans le secteur de Trois-Rivières - Shawinigan que l'organisation s'est concrétisée le plus rapidement. Nos amis de ce secteur ont songé d'organiser l'élection de Mlle Trois-Rivières et Mlle Shawinigan avec un super - spectacle qu'ils inaugureront l'an dernier et dont la reprise promet d'être quelque chose de super - sensationnel. "Son et lumière". De la mode mise en tableaux dont l'éclairage et le jeu musical d'arrière plan s'unissent en une présentation à la fois classique et éblouissante. Le tout se mariera au couronnement de la reine locale et au spectacle de Jean Malo. Le poste CHLN où Maurice Bourget est en charge de l'organisation du concours "Mlle Télé-7" obtient un appui tout entier du journal "Le Nouvelliste" et de son gérant M. Charles d'Amour.

A quelques milles de ce secteur, avec un enthousiasme peu commun et tout l'élan qu'on lui connaît Guy Rouleau sait faire de "Mlle Nicolet" la plus populaire de toutes. C'est à pleines pages de journal qu'il a amorcé le concours. L'Hôtel Chamberlain a été réservé pour la soirée de couronnement et Guy entend faire de l'entreprise, en plus d'un événement unique en son genre dans l'histoire de Nicolet une entreprise qui apporte un élément commercial nouveau à son journal.

A Saint-Jean, Robert Paradis (qui possède une recette toute spéciale de café) nous rencontrait avec son directeur commercial et élaborait avec tact une campagne qui aura un aspect régional des plus poussés. Au cours de la campagne préparatoire, son journal se propose de publier sept pages complètes commanditées par les parrains de la parade de modes et d'y ajouter deux

suppléments, le premier, pour célébrer le couronnement de "Mlle St-Jean" (on lui donnera je crois un autre nom) et le second, un projet qui lui tient à cœur celui-là, lors du couronnement de "Mlle St-Jean" au titre de "Mlle Télé-7" le 26 avril prochain. Ce n'est pas l'optimisme qui manque. L'événement local se déroulera au club de golf St-Jean.

Du côté de "La Voix de l'Est", à Granby, nous avions l'occasion de nous entretenir à plusieurs reprises pendant les derniers jours avec Claude Daigneault qui conduit son organisation d'après un plan sensationnel. Plusieurs des commanditaires de sa

de modes sont déjà trouvés et il songeait en dernière heure à s'assurer définitivement l'appui d'un groupement féminin des plus sensés qui viendrait à stimuler le concours localement. Il faut noter la qualité de la publicité de "La Voix de l'Est". L'ami Daigneault utilise la photo de "Mlle Télé-7" dans un montage fort bien détaillé et dont l'effet est essentiellement celui que contenait notre annonce pilote. C'est au motel Grand Bien, dans un faste peu commun, que se déroulera le couronnement.

"Le Progrès - chronique de Magog" a eu le flair de confier à Sylvane Giguère, un petit bout de femme extraordinaire, l'organisation locale. Nous allons évidemment lui offrir toute l'aide nécessaire, mais elle a déjà pris certaines initiatives qui ne peuvent qu'apporter un succès certain. Son procédé de recrutement des concurrentes va plus loin que le coupon d'inscription. Elle surveille attentivement tous les festivals de son secteur afin d'y dénicher la perle rare qu'elle voudrait voir régner sur Magog et, qui sait, sur Télé-7, en 1971.

"Le Progrès de Thetford Mines", avec Georges Larochelle, est assuré à l'avance d'un succès éclatant. Georges nous signifiât d'abord quelques difficultés causées par la duplication, dans la période qu'il avait choisie, de l'événement "mode". La chose a été rapidement réglée. Georges entend répéter l'exploit de l'an dernier. On sait que Aline Martin nous avait été présentée par son journal.

"Asbestos" qui fait cavalier seul cette année (il était jumelé à Sherbrooke l'an dernier) a commencé ses publications et Jean Landry a tout plein d'idées formidables pour son gala local. Une brève rencontre avec lui m'a immédiatement fait deviner qu'il tentait également de profiter au maximum de l'incidence commerciale de cette organisation pour mousser le tirage de mars et avril.

"A St-Hyacinthe", l'ami Pierre Neveu y va à grands coups de CLAIRON. Toute son organisation est déjà sur pieds. Ses premières publications ont donné des résultats très encourageants et les projets connexes au concours ne manquent pas. Pierre nous dit même réserver de fort intéressantes surprises au jour de son gala local.

Après Félix Leclerc

Vigneault triomphe à Paris

Par BENOÎT HOULE

PARIS (PC) — Après Félix Leclerc, c'est Gilles Vigneault qui triomphe à Paris. "Ce paysan - poète venu du froid," comme l'appelle France-Soir, a su charmer l'auditoire qui vient l'entendre et le voir tous les soirs, jusqu'au 6 mars au Théâtre de la ville.

"Une notoriété comparable à celle de Félix Leclerc, chanteur et poète comme ce dernier," dit de lui le Nouvel Observateur.

"A ne pas manquer, ajoute l'actualité. Un poète canadien peut être le meilleur défenseur de la chanson française."

Gilles Vigneault est arrivé à Paris il y a une semaine. Il a d'abord rencontré ses amis au Centre culturel canadien lors d'un récital spécial. Il paraît sur scène depuis le 22 février. Il a été invité à la radio française, à la télévision d'Etat pour présenter son tour de chant, son pays, sa poésie.

"Le paysan-poète a un grand nez busqué, des cheveux raides et longs qui deviennent rares au sommet de crâne, écrit Dominique Bolelet, dans France-Soir. Le paysan-poète est laid et sa voix écorchée quelquefois. Son accent est un bon accent bien rude de là-bas, de Natashquan... Il attaque comme ça, d'un coup, "Mon pays ce n'est pas un pays..." Avec des gestes et sans geste..." Il raconte Natashquan à la manière d'un conteur d'autrefois en commençant parfois par Figurez-vous... et voilà que d'un seul coup, Vigneault cesse d'être laid et d'avoir un accent. Voilà que d'un seul coup il ressemble à un lutin et fait rapidement disparaître son allure d'oiseau de proie, ravi qu'on lui réclame des chansons, surpris d'être applaudi."

En pleine mer Pour la première fois, Gilles Vigneault s'est lancé à l'eau. Jusqu'ici, il n'avait donné que quelques spectacles à Paris. Il n'avait pas dépassé le stade de deux représentations. La scène de l'Olympia l'avait accueilli l'an dernier.

"Jusqu'à présent, dit-il, j'étais resté au port, les musiciens comme celui de l'Olympia sont là uniquement pour vérifier que le bateau flotte bien. Maintenant, je vais prendre véritablement la mer et faire ma première traversée."

Traversée merveilleusement réussie avec ses airs les plus célèbres: Larguez les amarres, Mon pays, Tout le monde est malheureux, La danse à St-Dion, Qu'il est difficile d'aimer.

"Contrairement à Leclerc, écrit Norbert Lemaire dans L'Aurore, Vigneault ne chante pas uniquement les lacs, les forêts, les rivières et les gens de son pays. Il chante aussi les villes."

Vigneault explique: "En effet, puisqu'il y a autant de citadins que de paysans au Québec. Mon pays comporte cinq millions d'habitants dont la moitié s'enfuit à Montréal. C'est triste, vu que nous habitons un pays inhabité. Mes chansons ne mettent pas spécifiquement Montréal en cause. Je parle de toutes les villes où il y a un smog à la place du ciel bleu et des vitrines à la place des arbres."

"Quand on construit une ville, dit encore le poète, on vend de pair, du vent, de la pluie, de la neige et du soleil. Il faut donc vendre tout ça très cher pour pouvoir ensuite acheter des climatisateurs."

"Il vous entraînera dans une gigue d'une heure et demie. Danser votre cœur, dit Jean-Patrick Mayru, dans l'Actualité, c'est beau de vérité... La voix de Vigneault est raillée, elle cailloute, elle rafaie, feule, se fêle."

Tout à coup, il tire dessus jusqu'à la déchirer. Chantant, il se donne. Il n'a rien de plus chaud que d'être présent. Il lui neige un poème au milieu de la tête et il chante le grand pays

le plus français des chanteurs français."

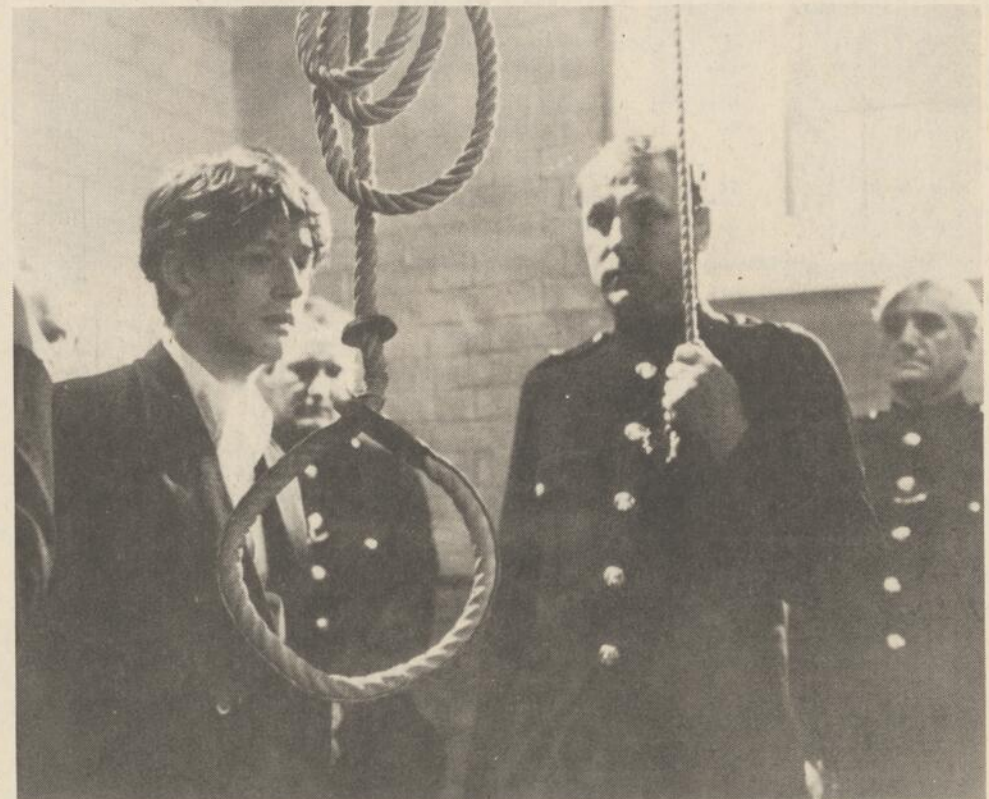
"Il a un chat sauvage dans la gorge... Quand il s'interprète c'est beau de vérité... La voix de Vigneault est raillée, elle cailloute, elle rafaie, feule, se fêle."

Tout à coup, il tire dessus jusqu'à la déchirer. Chantant, il se donne. Il n'a rien de plus chaud que d'être présent. Il lui neige un poème au milieu de la tête et il chante le grand pays

fin blanc, la poudrière et les moutons de glace."

Dans Le Nouvel Observateur, Lucien Rioux écrit: "Il a rassemblée dans ses chansons tout ce qu'est le Québec."

Le pays immense et ses multiples langages la langue précieuse des lettres, le patois dix-septième des campagnes, et le jargon des villes où le français et l'anglais se mêlent sans pudeur. Ne manque pas."



Le film britannique "10 Rillington Place" a fait sortir de sa retraite le dernier bourreau de ce pays alors qu'il agit comme conseiller dans cette affaire de meurtre. La dernière pendaison remonte à 1965 en Angleterre. A gauche, John Christie, meurtrier de sa femme, dans le film, et le rôle du bourreau, qui tient ici la corde, est joué par John Hurst. (Photo PC)

Le dernier bourreau anglais retrouve son ancien emploi

Par CAROL KENNEDY

LONDRES (PC) — Le dernier bourreau britannique est sorti de sa retraite pour agir comme conseiller dans la scène de l'exécution, dans le film "10 Rillington Place", qui raconte l'histoire d'un meurtre qui a contribué à faire abolir la peine de mort en Grande-Bretagne.

Albert Pierrepoint, le joyeux aubergiste du Yorkshire qui, jusqu'à 1965, faisait des voyages périodiques à Londres pour ouvrir la trappe sous les pieds des condamnés à mort, n'est pas nommé au générique du film que vient de produire la compagnie Columbia, et qui met en vedette Richard Attenborough dans le personnage du tueur John Reginald Christie, et John Hurt dans celui de Timothy Evans, exécuté pour un crime qu'il n'avait pas commis.

Mais la reconstitution de la pendaison de Evans, qu'il avait lui-même exécutée en 1950, apporte une note de sombre authenticité à cette version romancée d'une affaire judiciaire qui, par la suite, a été reconnue comme : le point le plus bas de l'administration judiciaire en Grande-Bretagne."

Sept meurtres

La longue campagne dans le but de réhabiliter la mémoire de Evans contribua largement à influencer le Parlement quant à la suspension de la peine de mort en 1965. L'année suivante, la reine accorda à Evans une absolution posthume, et on exhumait son corps pour le placer en terre consacrée.

Lorsque les véritables événements entourant le meurtre furent connus du public, le public londonien, pourtant habitué à des meurtres macabres, fut frappé de stupeur.

John Christie, un petit homme d'allure inoffensive et respectable, fut trouvé coupable d'avoir assassiné sept femmes entre 1943 et 1953. La maison qu'il habitait, au 10 Rillington Place, débordait littéralement de cadres: derrière les tapisseries, sous les lamelles du parquet, dans la cour. De plus, il fut prouvé que Christie était un néophyte qui violait ses victimes après les avoir étranglées.

Parmi ses victimes se trouvait Beryl Evans, la femme de l'un de ses locataires. Christie l'étrangla après avoir promis de la faire avorter. Il déclara par

la suite à Evans que l'"opération" avait mal tourné et que tous deux seraient arrêtés par la police s'ils ne trouvaient un moyen de faire disparaître le cadavre.

Le pauvre Evans, qui était doué d'une intelligence au-dessous de la moyenne et ne savait ni lire ni écrire, finit par se livrer à la police. Plus tard, on devait découvrir le corps de la jeune femme dans la maison de Christie.

Inexactitudes L'investigation menée ensuite par la police était remplie d'inexactitudes. Celles-ci furent camouflées et on extorqua quatre "confessions" contradictoires à Evans.

Ce n'est que trois ans plus tard que l'on devait découvrir les autres cadavres à Rillington Place et que la police découvrit le véritable coupable. Christie admit alors avoir tué Beryl Evans et toutes les autres. A son tour il fut condamné à la potence.

LES ANNONCES CLASSES FONT TOUT LE TRAVAIL POUR VOUS

FÉLICITATIONS

AU GAGNANT DU \$100.00 de cette semaine
Mme FÉLIX CHOQUETTE

188 — 7ème AVENUE IBERVILLE



La somme de \$100 du tirage de "La Voix de l'Est" pour la semaine se terminant le 26 février, a été gagnée par Mme Félix Choquette, de la 9e Avenue, à Irberville. Son prix lui a été remis par l'agent de district de "La Voix de l'Est" de Saint-Jean-Irberville, M. Louis Beaugrand, sous le regard attentif du jeune François Guérin, camelot. (Photo Studio Brouillette)

Le gagnant du grand prix de \$1000. sera connu la semaine prochaine — surveillez bien La Voix de l'Est.

MOI JE SAIS!

où aller pour acheter mon téléviseur / couleur

MEUBLES • FURNITURE

Chemin Roxton Pond Tél. 372-5896 — 372-5897

Annonces Classées

TARIFS

de nos

Annonces classées

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	\$1.35
TROIS INSERTIONS	\$3.75
MOTS Supplémentaires	\$0.06
SIX INSERTIONS	\$7.00
CARACTÈRE GRAS	\$0.35
LIGNE AGATHE	\$0.15
1 pouce x 1 colonne	\$2.10
1 POUCE (1 MOIS) (cartes d'affaires)	40.00
LOCATION DE CASIER	.40
AVIS DE NON RESPONSABILITE (3 insertions)	8.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. ligne agathe	.20
AVIS DE DECES	
REMERCIEMENTS	4.00

Règlements

Les erreurs sont promptement rectifiées; elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

ACHAT — VENTE

ECHANGE

Obligations Municipales, Scolaires, Hôpitaux, Gouvernements, Fonds Mutuels, Actions

RAYMOND CAMUS INC.

Courtières en valeurs mobilières

500, Place d'Armes, Ch. 1140, Montréal, P.Q.

Consultez notre représentant: GRANBY

Jean-Luc DUNN

317 Des Erables, Granby

Tél. 378-4586 bur.

Tél. 378-4854 rés.

Rendement - Sécurité - Service

En vente:

VILLE DE BROMONT

7 1/2 %

échecance: 1 mars 1981

Granby

1—PROPRIETES A VENDRE

- GRANBY: rue St-Antoine N. Bâtisse à revenus. Local pour commerce et logement 5 pièces. Revenus \$143.00 par mois. Ext. briques, int. plâtre. Chauffage air forcé.
- Granby, aubaine, bungalow 6 pièces, en brique, garage fermé. Bien situé. Prix \$16,000.00
- BROMONT: Boul. Bromont, bungalow, 5 pièces, brique, et pierre foyer. Grand terrain, beau site. Prix: \$22,000. Conditions faciles d'achat. Age: 4 ans.
- GRANBY: petite épicerie lic. Comp.: Commerce, invent. local et logis. Peut opérer seul. Prix: \$25,000. Prendrait échange bungalow ou maison à revenus.
- Propriété, 3 logis, deux de 3 pièces et un de 6 pièces. Revenu \$3,000. Système eau chaude. Prix \$22,000, comptant \$6,000. Balance en versement mensuel.
- Propriété, 12 logis, en brique, revenus \$8,400. En très bonne condition. Prix et conditions à discuter.
- Nous aurions des personnes intéressées pour l'achat ou location de bungalow pour Granby. Si vous êtes intéressé à vendre ou à louer, communiquez avec: Im. Inter-Cité



Courtières en immeubles

80, rue Principale

Granby, 372-5886

"ATTENTION A VENDRE"

BUNGALOW à vendre de 10 pièces, sous-sol fini au complet, extérieur en brique, construction 4 ans. Pour inf: 539-2747 (6082)

GRAND bungalow spacieux de 7 pièces, sous-sol fini, avec bar, salle de jeux, salle de lavage, bureau chambre de bains. Site résidentiel. Tél: 372-5230 (6193)

2 PROPRIETES à vendre dans Granby, 1 de 3 logis située rue Court, rapporte \$2,000.00 par année. L'autre de 3 logis située rue Evangéline, rapporte \$2,160.00 par année. Pour inf: 469-2939 St-Césaire. (6177)

"AUBAINE" BUNGALOW situé à Roxton-Pond, 10 pièces avec sous-sol fini, 2 chambres de bains complètes, avec céramique, tapis mur à mur dans toutes les pièces et draperies. Grand terrain. A vendre cause: départ. Libre immédiatement. Tél: 378-8571 (6319)

MAGNIFIQUE bungalow neuf, site résidentiel, peu de comptant exigé. Balance comme simple loyer (avec rabais provincial 3%) S'adresser à: André Lacoste Construction Inc. 656 Boul. Leclerc, Granby. Tél: 378-3173 (6242)

ROYAL TRUST CO. Brokers

GRANBY: Bonne maison en brique de 1 1/2 étage, 7 pièces, 4 chambres à coucher avec salle de jeux et garage. Grand terrain. Seulement: \$19,800.00 R. McKergow Tél: 372-3480 (5801)

MAISON à vendre, terrain 100' x 80', en brique, 1 1/2 étage, cour en asphalte, garage, 2 salles de bains sous-sol fini, 4 chambres à coucher. Prix \$15,000.00 Tél: 378-6927 après 6:00 p.m. (6252)

VERGER de 60 arpents, terrain graveleux, lac artificiel de 8 pi. profond. Maison de 7 pièces plus chambre de bains, installation laveuse automatique. Etable, poulailler, garage. Endroit idéal pour équitation. Clair d'hypothèque. Situé à 4 milles de Granby (St Paul d'Abb.) Tél: Marieville 466-7997 (6312)

AUBAINE 2 FERMES à vendre de 106 acres et 84 acres. Acheté une des deux. Bonne construction et silos. Seulement à 6% comme paiement par année. Situées à St-Alphonse de Granby. Demandez: Jos après 7:00 p.m. à 378-6840 (6260)

"AUBAINE" GARAGE simple à vendre, 12' x 24' fini extérieur en bois, peinturé, portes 7' x 9' (overhead), toit à pignon. Propre et solide. Pour déménager le plus tôt possible. S'adresser: 170-a rue Paré. Tél: 372-3742 (6370)

MAISON à vendre à Richelieu, 275, 13e Ave. de 5 pièces, très grand terrain 80' x 120'. Libre 1er avril. Prix à discuter. Tél: 379-5517 (6352)

MAISON de 4 logis, 3 garages, terrain commercial à Granby. Maison au Lac Roxton-Pond, 9 pièces, hiver-été, grand terrain, piscine, puit artésien et garage. Tél: 372-2914 (6372)

2—PROPRIETES A LOUER.

BUNGALOW à louer de 5 pièces avec sous-sol, fini, garage. Libre immédiatement ou 1er mai. S'adresser: Mme Lorraine Marinelli. Tél: 372-4760 (6377)

SUCRERIE à louer de 2700 chaudières à Roxton-Pond. S'adresser: M. Gérard Pigeon, 85 Boul. Séminaire, St-Jean, P.Q. Tél: 346-6384 (6329)

MAISON à louer de 7 pièces, remise à neuf, située à Ste-Bridgette. Libre 1er mars. S'adresser: Gérard Normandin St-Paul d'Abb. Tél: 379-5529 (6261)

4—PROPRIETES A REVENUS A VENDRE.

MAISON en brique, 2 logis de 5 pièces, solarium, garage. Prix \$16,000.00 Maison en pierre et brique, 2 logis de 4 1/2 pièces, garage. Prix \$17,000.00 Maison en brique, garage, 2 logements: 1 de 6 et un de 5 pièces avec terrain vacant chauffage eau chaude. Nous attendons votre offre.

ROLAND CHOQUETTE, Agent

Tél: 378-6763

H. Caron, Courtier

(6324)

7—COMMERCES A VENDRE.

BROMONT restaurant épicerie avec propriété à vendre. Tél: 534-2896 (6231)

A VENDRE salon de coiffure, équipement moderne, clientèle établie. Cause de vente: santé S'adresser à: 38 Principale, Granby. (6179)

"AUBAINE" clinique d'esthétique à vendre. S'adresser à: 131, Principale, Granby. (6240)

10—TERRAINS A VENDRE.

TERRAIN de camping à vendre avec sucrerie, beau site. Tél: 372-1641 (6275)

TERRASSE BELLEVUE MAGNIFIQUE vue et site résidentiel, avantages. Située en campagne, chemin Roxton, limite de Granby, grands terrains de 80 pi. x 125 et plus.

ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ...

— Pas d'acompte.

— Pas d'intérêt.

— Pas de taxe.

Tél. 372-3296 ou 372-5896

J.P. RACINE INC.

(3167)

STE-CECILE de Milton, magnifique terrain 1 arpent carré, face à la caisse populaire, 1000, comptant. \$15,000 mensuel. Ecrire à: Mme Alma Banner, 1321 St-Thomas, Longueuil. P.Q. (6326)

PROJET★ VUE DE LA MONTAGNE

TERRAINS A VENDRE

Situé sur route 1, à environ 2 milles des limites de Granby. Plage et épicerie à proximité. Dimensions: 100' x 200' au 100' x 100'. Cadastres et prêts à construire.

CONDITIONS FACILES

Communiquez maintenant:

378-7389

(6738)

11—TERRES, FERMES.

BELLE TERRE 120 arpents, équipé 35 vaches à lait contrat de lait Mil. Bien bâtie, à vendre ou à échanger pour propriété à revenus. Tél: 379-5529 (6292)

BREVETS D'INVENTION

Marque de commerce

Dessins de fabrication en tous pays

MARION, ROBIC & ROBIC

2100 rue Drummond

Montréal Tél. 288-2152

14—APPARTEMENTS A LOUER.

APP. de 2 1/2 et 3 1/2 pièces, chauffés, meublés, éclairés, T.V. fournie, stationnement entretenu, \$100.00 par mois. Libre immédiatement. (Références) S'adresser: 217 Fréchette, App. 1 Granby. Tél: 378-4935 (6248)

APPARTEMENTS meublés avec T.V. si désiré de 1 1/2 pièces, 2 1/2 pièces et de 3 1/2 pièces situés dans centre-ville. Prix à partir de \$11. par semaine. S'adresser à 255 Ave du Parc et le soir à 91 Paré. à: 372-4121 si occupé à 372-3328 (5311)

APP. de 1 1/2 pièce pour personne seule située rue Mountain. S'adresser à: E. Breton Tél: 379-5866 (6244)

APP. à louer de 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, service de buanderie, service de conciergerie, situé centre-ville. T.V. si désiré. Aussi 2 appartements de 4 1/2 pièces, chauffés, meublés, éclairés, libre 1er mai, situés centre-ville. Pour inf: 372-7833 ou 378-1184 (6353)

16—LOGEMENTS A LOUER.

LOGIS de 4 pièces, 2 étages fini moderne, libre 1er avril. Prix \$55.00 par mois. Situé Chemin Bromont à 1 1/2 mille de Granby. S'adresser: M. Henri Audette, Chemin Bromont, Tél: 372-6838 (6375)

LOGIS à louer, 4 pièces dans un bas situé à 16, rue Drummond. \$85.00 par mois. Libre présentement. S'adresser à 372-4858 (6376)

LOGIS neuf à louer de 4 1/2 pièces, chauffés eau chaude fournie, turquins dans salon. Prix \$115.00 par mois. Situé Boul. Fortin. Libre pour 1er mars et 1er avril. S'adresser à: 229 Dufferin, Tél: 372-2173 (6273)

LOGIS NEUFS à louer de 4 1/2 pièces, tapis, dans salon et tuiles dans autres pièces. Ultra-modernes, quartier résidentiel. Situé à 13 Montagne. Prêts pour 1er mars. Inf: 378-2780 (6216)

- A 65 rue Centre, local commercial, libre.

- A 29 rue Grove, logement neuf, 5 pièces, chauffé, eau chaude fournie, installation laveuse-sécheuse, stationnement avec prise de courant, \$160.00 par mois.

- A 59 rue Centre, 5 pièces, chauffé. Libre le 1er mars.

- A 180a Principale, 5 pièces, chauffé électrique.

Aussi autres logements libres pour le 1er mai.

S'adresser à: Mme R. Vadnais, 79, rue Lorne, Granby, P.Q. Tél: 372-3850 (5767)

LOGIS neuf à louer de 4 1/2 pièces, situés 636 et 638 Place Touraine, Granby. Libre 1er mars et 1er avril. Pour visiter tél: 378-2727 (6324)

1 LOGIS à louer de 4 pièces, chauffé, avec garage, installation laveuse - sècheuse, taxe d'eau payée. Situé à 207 Principale. Peut aussi servir de logement ou de bureau. Pour inf: 207 Principale, App. 1 (le soir après 8:00 p.m. le mardi et le mercredi). (6239)

LOGIS de 5 1/2 pièces à louer dans un bas, près de l'école. Prix \$135.00 par mois. Situé à 609 rue Cabana, Granby. S'adresser à: 92 St-Gabriel, Tél: 378-7235 (6351)

LOGIS à louer de 5 1/2 pièces, entrée laveuse-sécheuse. Libre 1er avril. Dans un haut. S'adresser: 537 Douville, Granby (6303)

LOGIS neuf à louer de 4 pièces, dans un bas, situé à 436 rue Reynolds app. 1, près pour 1er mai, chauffage électrique, tuiles, cases, prise de courant pour auto, câble de T.V., installation laveuse-sécheuse Prix \$105.00 par mois. Pour inf: 430 Papineau. Tél: 378-8947 (6331)

PETIT LOGIS de 2 1/2 pièces chauffé, pour dame seulement. Tél: 372-7207 (6306)

LOGIS à louer de 3 pièces, meublé, chauffé, Libre immédiatement. Situé à 600 rue Breton, Granby. Entrée sur le côté. S'adresser: 600 rue Breton. (6317)

17—LOGEMENTS DEMANDES.

LOGEMENT de 4 1/2 pièces demandé pour personnes sérieuses. Libre pour 1er avril ou 1er mai. Situé dans paroisse St-Eugène. Entrée sur le côté. S'adresser: 600 rue Breton. (6317)

RECHERCHE logis de 4 à 5 pièces dans un bas, installation laveuse-sécheuse. (6354)

19—CHAMBRES ET PENSIONS.

PENSION pour jeunes hommes, bon chez-soi. Tél: 372-2178 (6122)

26—HOMMES DEMANDES.

HOMME demandé de 25 à 50 ans avec petite auto pour livre livraison dans restaurant. S'adresser en personne: Restaurant Elite, 52 Principale, Granby, P.Q. (ne pas téléphoner) (6374)

28—FEMMES, FILLES DEMANDEES.

FEMME demandée de 20 à 40 ans pour travail à temps partiel comme aide dans restaurant avec expérience si possible. S'adresser: Restaurant Elite, en personne: 52 rue Principale, Granby, P.Q. (ne pas téléphoner) (6373)

ON DEMANDE waitress d'expérience de préférence mariée, pour snack-bar situé centre-ville. Inf: 372-7833 ou 378-1184 (6379)

FULLER DEMANDE

FILLES ou femmes à temps partiel entre 3:00 à 10:00 par semaine. Pas de porte en porte. Ecrire à: Fuller Brush Co. Ltd. C.P. 433, Granby. (5490)

M. LE PRINTEMPS SERA BIEN TOT DE RETOUR

COMMENT faire face à ses nouvelles dépenses saisonnières en vendant les produits AVON bien sûr! et c'est le moment idéal pour établir votre clientèle. Composez immédiatement: 372-4116 ou écrive à: C.P. 28, Iberville (6048)

32—GARDERIE D'ENFANTS.

DAME garderait chez-elle enfants du lundi au vendredi, de 2 ans et plus. Tél: 372-4980 (6278)

33—AUTOS, CAMIONS A VENDRE.

METEOR 1964, 8, automatique, propre Prix à discuter. Si intéressé: 378-1125 (6306)

A VENDRE Vauxhall Viva SL 1969, 4 vitesses au plancher. Tél: 378-5508 après 5:00 p.m. (6369)

CORTINA 69 un seul propriétaire, bas millage, en excellente condition. Pour inf: 372-3391 après 5:00 p.m. 372-1166 (6371)

VOLKSWAGEN 1964, 1965, 1966 à vendre ainsi que pièces usagées: portes, vitres, pneus, complets, générateurs, et autres pièces mécaniques. Tél: 378-1864 (demandez Gilles) (6332)

"BEAUMONT" 1967, de luxe, servo-frein et servo-direction. Radio Am-Fm. Tél: 378-3281 (6298)

Autos USAGEES

PLYMOUTH 1968 Fury II 2 portes H.T. tout équipé.

DODGE 1969 Monaco 2 portes H.T. P.S. aut. radio.

CHARGER 1968 Moteur 383 p.c. tout équipé.

FORD 1968 Galaxie 500" 2 portes H.T. toit vinyle moteur 390 p.c. tout équipé.

BUICK Spécial 1965, 2 portes, sedan V-8, automatique.

FORD Galaxie 500, 1965 2 P.H.T. toit vinyle V-8 aut. tout équipé.

PONTIAC Parisienne 1964, 2 portes H.T., V-8, power-brakes.

VALIANT 1964 Signet 200, 6 cylindres aut., 2 portes H.T.

COUGAR 1967, V-8 automatique, tout équipé.

FORD Fairlane 1967, G.T.A., 2 portes H.T., sièges baquets, tout équipé.

MUSTANG 1967, V-8 automatique, radio.

Garage

ALBERT PONBRIAND

256, rue PHANEUF,

ST-PIE DE BAGOT

Tél: 772-2263

(Pour Granby, signalez)

372-3482

BOEUF "Bouillon" de choix, pour congelateur.

S'adresser à:

RAYMOND GOUGEON,

R.R. 2, GRANBY

Tél. 372-6129 (6368)

38—MEUBLES NEUFS ET USAGES.

A VENDRE 2 lits jumeaux 39" de large, très propre. Tél: 372-7219 ou 372-5131 (6347)

40—A VENDRE DIVERS.

MICROSCOPE "TASCO" gros-sit 750 fois. Disques "Pop" Patins "Bobby Hull" peinture 8 Pads pour hockey. Tél: 372-7245 (6321)

PETIT réfrigérateur pour appartement ou pour roulotte, presque neuf. S'adresser à: 226, rue York app. 5 (en personne) Tout l'après-midi de 2:00 à 9:00 p.m. (6349)

TRAINEAU pour motoneige à vendre (genre traineau esquimau), siège et dossier remboursés. Tél: 378-6500 (6343)

PETIT STEREO automatique, 1 set de boudoir en cuirette et bois 3mxc presque neuf. 1 divan-lit en cuirette, 1 balance de peinture de couleurs différentes à vendre en bloc environ 35 gallons. Aucune offre raisonnable refusée. Tél: 378-8571 (6320)

3000 chaudières à sucre à vendre, chalumeaux, bassins, évaporateur, poêle pour sirop aussi bois de poêle. Tél: 372-5382 (6060)

COLLECTION - timbres de plusieurs pays- Tél: 372-6045 (après 6 hrs p.m.) (3857)

42—LINGERIES, VETEMENTS.

A VENDRE robe de mariée, grandeur 10-11. Très propre. S'adresser à: 378-9108 après 5:00 p.m. (6228)

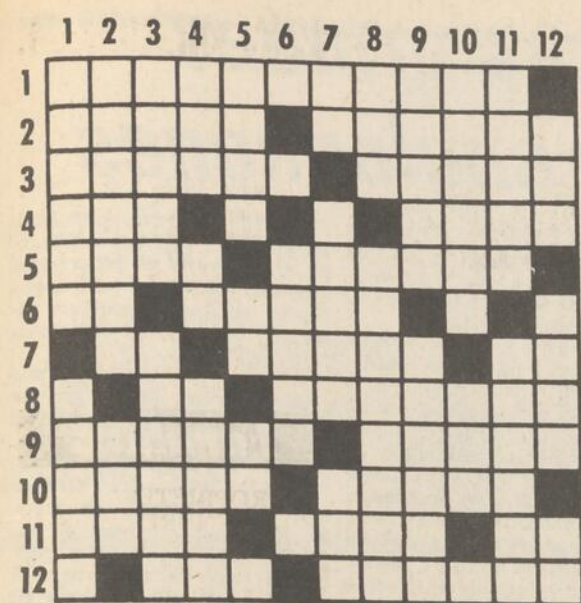
ROBE printemps de mariée à vendre grandeur 5-6 ans. S'adresser: 678 St-François. (après 6 hrs p.m.) (6229)

51—ON DEMANDE

"OPPORTUNITE" Pour C.A. C.G.A. ou l'équivalent. Proposition très alléchante. Aimerais vous rencontrer. Entrevue confidentielle et le soir seulement. Pour appointment, téléphonez le jour à Cowansville au numéro: 263-3252 et demandez M. Jean lui-même. (6357)

52—ARGENT A PRETER.

Prêts hypothécaires, 1ère et 2e hypothèques, de \$1,000 à \$200,000. Taux à partir de 10 p.c. Pour réparations, achats, etc. GUY G



PROBLEME 854

HORIZONTALEMENT

- 1—Imiter le bruit du tambour.
- 2—Qui aime à rire. — Sèches, stériles (pl.).
- 3—Divertir. — Air libre.
- 4—Dém. — Sorte de greffe.
- 5—Époques. — Caverne.
- 6—Coups de baguettes. — Sectateur d'Arius.
- 7—Pron. pers. — Sonner. — Six.
- 8—Milieu. — Huile volatile extraite de la fleur d'orange (pl.).
- 9—Du verbe amuser. — Application pour apprendre.
- 10—Liste, catalogue (pl.). — Action de fuir.
- 11—Enlever la vie. — Compare le poids. — De la gamme.
- 12—Condiment. — Demeuras.

VERTICALEMENT

- 1—Tirer les lignes d'un dessin. — Carton mince.
- 2—Auras de l'amour pour. — Mol.
- 3—Troupe de chiens de chasse. — Concurrent, rival (pl.).
- 4—Du verbe boire. — La sienne. — Riv. de France.
- 5—Présentement. — Route rurale. — Carte à jouer.
- 6—Presqu'île rocheuse.
- 7—Coups de baguettes. — Relâche. — Métal.
- 8—Colère. — Qui occasionne des frais.
- 9—Remise faite en secret à un agent dans les marchés qu'il fait pour autrui. — Tranches de pain grillées.
- 10—Qui n'a plus de dent. — Enduit tenace.
- 11—Revenu annuel. — Enlèvera le contenu.
- 12—Sainte. — Prén. fém. — En les.

Cartes d'affaires

Les FOURRURES

Lucile Guertin
130, rue COURT

Mouton de Perse noir **\$200.00**

Rat musqué naturel **\$195.00**

Mouton de Mongolie **\$200.00**

Chat sauvage naturel **\$250.00**

25 chapeaux renard-vison
mouton Perse-rat musqué-lynx
SPECIAL \$25.00

75 manteaux longs de cuir et
de suède, doublure amovible
Balance de l'année '70
\$59.00

Rég: \$125.00 **SPECIAL**

Lucille Lemoine Guertin, propr.
130 rue Court, Granby **Tel. 372-1474**

A la découverte de nouveaux horizons
GRANBY CAMPER INC.

(DIVISION MARINELLI)
VENTE LOCATION SERVICE
PIECES REPARATION ACCESSOIRES

Vendeur autorisé:
APACHE — CAPRI — GLENDETTE
TOUR-A-HOME
AUTONEIGE SNO-PRINCE
LA MAISON DU SERVICE
529 DUFFERIN — TEL. 372-4760
GRANBY

SOULAGEZ VOS PIEDS

en consultant un spécialiste
pour vos chaussures
orthopédiques et médicales

Confection de
supports d'arches

GERARD POTVIN
SPECIALISTE
(20 années d'expérience)

- Ajustement personnel à chaque client
- Ajustement parfait
- Empreinte des pieds
- Correction pour pieds molasses, affaiblis, démarche difficile
- Chaussures correctives
- Prix modiques

Pour une meilleure hygiène
et confort des pieds, venez au
CENTRE D'AJUSTEMENT
30 Johnson — Tel. 372-5292

Argent à prêter
TAUX COURANTS
1ère 2ème 3ème
hypothèque

S'adresser à:
NOISEUX & TRUDEL
NOTAIRES
237 rue Principale
Granby **Tel. 372-3377**

PIERRE LAMOTHE
CONSTRUCTION

TRAVAUX DE FONDATION
DE TOUTES GENRES
Emplacement Solage Peron, etc.
demeurant maintenant à
263 rue Iberville, Granby.
Tel.: 372-6284

Pour les résultats rapides
et plus efficaces,
utilisez souvent
les ANNONCES CLASSEES!

MOTS CROISES



"A ÉCHANGER"

Restaurant à Granby établi depuis 25 ans centre des affaires. Valeur \$27,000.00 échangeais pour propriété de même valeur ou propriété à partir de \$12,000.00. Balance à discuter. Si intéressé, écrire à C.P. 522 Granby, (6172)

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

BEDFORD

Canada — Province de Québec
District de Bedford
Cour Supérieure, { FLORIDE HAMELIN, demanderesse, vs ADRIEN MORIN, défendeur.

a) 1° Un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot numéro cinq cent soixante-six (Pte 566) aux plans et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Granby, décrit et borné comme suit: Commencant au coin nord-est du lot 567; De là, longeant la ligne nord du lot 566 en allant vers l'est, une distance de trente-quatre pieds (34'); De là, tournant vers l'ouest dans une ligne parallèle à la ligne nord dudit lot 566 et dudit lot 567, une distance de cent pieds (100'); De là, tournant vers le nord en suivant la ligne ouest dudit lot 566, une distance de quatre-vingt-quatre pieds (84') jusqu'à la ligne sud dudit lot 567; De là, tournant vers l'est sur une ligne parallèle à la ligne nord dudit lot 567, une distance de soixante-six pieds (66'); De là, tournant vers le nord en suivant la ligne est du lot 567, une distance de soixante-six pieds (66') jusqu'au point de départ.

Le tout mesure anglaise et sans bâtisse. Ledit terrain borné comme suit: au nord au chemin Canaan, à l'est et au sud à d'autres parties du lot 566, à l'ouest au lot 567 et à une autre partie dudit lot 566;

2° Un certain terrain ayant la forme d'un parallélogramme sis et situé sur le côté sud du chemin Canaan, dans le canton de Granby, mesurant deux cents pieds (200') de largeur dans sa ligne de l'est à l'ouest par quatre cents pieds (400') de profondeur dans sa ligne du nord au sud, connu et désigné comme étant le coin nord-est du lot cinq cent soixante-six (Pte 566) aux plans et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Granby, ledit terrain commençant à mesurer à un point sur le côté sud du chemin Canaan, dans le canton de Granby, étant le coin nord-est dudit lot 566;

De là, allant vers l'ouest, longeant le côté sud dudit chemin, une largeur de deux cents pieds (200'); De là, tournant vers le sud et parallèlement au côté est dudit lot 566, une profondeur de quatre cents pieds (400'); De là, tournant vers l'est et parallèlement au côté sud dudit chemin Canaan, une largeur de deux cents pieds (200'), soit jusqu'au côté est dudit lot 566;

De là, longeant le côté est dudit lot 566, vers le nord, une distance ou profondeur de quatre cents pieds (400'), soit jusqu'au point de départ; Le terrain étant borné au nord par le chemin Canaan, à l'est par le lot 564, au sud et à l'ouest par d'autres parties dudit lot 566.

Le tout mesure anglaise et avec bâtisses. b) 2° Un terrain situé dans le canton de Granby, connu et désigné aux plans et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Granby comme étant partie du lot numéro cinq cent soixante-quatre (Pte 564), étant le coin nord-ouest dudit lot mesurant cent soixante-dix pieds (170') de largeur par quatre cents pieds (400') de profondeur, mesure anglaise et borné comme suit: au nord au chemin public, à l'est et au sud par le résidu dudit lot 564 et à l'ouest à la ligne est du lot 566 du même cadastre.

Les bâties mentionnées dans ladite désignation consistent en:

1. Une maison mesurant 26' par 30' environ;
 2. Un garage et deux hangars y attenants;
 3. Un restaurant avec salle de danse.
- Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Bedford, district de Bedford, MERCREDI, le DIX-SEPTIÈME jour de MARS 1971, à TROIS heures de l'après-midi.

Covansville, le 4 février 1971.

Le shérif,
ANTONIN BOURASSA.

38720-o

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

BEDFORD

Canada — Province de Québec
Cour Provinciale — District de Bedford
No 7977: { DAME LISE BESSETTE, demanderesse, vs RITA MULLINS, défendeur.

« 1° Un certain lot à bâtir ou emplacement de terrain, situé et étant sur le côté est de la rue Elgin, dans le village de Granby, maintenant cité de Granby, connu et décrit aux plans et livre de renvoi officiels du cadastre, comme formant partie du lot numéro cent trente-cinq (135), mesurant soixante-dix pieds (70') de largeur à partir de la ligne sud dudit lot cent trente-cinq en allant dans une direction nord, le long de ladite rue Elgin, sur la profondeur dudit lot et des lots adjacents, avec les bâtisses dessus érigées.

2° Un certain lot de terre sis et étant situé en la cité de Granby, sur le côté est de la rue Elgin, formant partie du lot connu et désigné aux plans et livre de renvoi officiels du cadastre de Granby comme étant le lot numéro cent trente-six (P. No 136); ledit lot dudit mesurant soixante-six pieds de largeur sur la rue Elgin, devant être mesuré à partir de la ligne sud dudit lot numéro cent trente-six, en allant vers le nord sur la profondeur dudit lot numéro cent trente-six; avec les améliorations.

Sauf et excepté cette partie dudit lot numéro cent trente-six (P. 136) vendue par Joseph S. Mullin à Albert Guertin devant Me Joseph Lemieux, notaire, le vingt-troisième jour de février mille neuf cent quatre-vingt, dont une copie est dûment enregistrée au bureau d'enregistrement du comté de Bedford sous le numéro 100480 et la décrivant comme suit:

Un certain morceau de terrain sis et situé sur le côté est de la rue Elgin, en la cité de Granby, formant partie du lot connu et désigné aux plans et livre de renvoi officiels du cadastre de Granby, comme étant le lot numéro cent trente-six (P. 136); ledit morceau de terrain mesurant cinquante pieds de largeur sur la rue Elgin; commençant à mesurer à partir d'un point sur la ligne ouest dudit lot No 136 situé à seize pieds de la ligne sud dudit lot No 136, de là, se dirigeant vers le nord le long de la ligne ouest dudit lot No 136, ledite largeur de cinquante pieds sur cent soixante-quinze pieds de profondeur à partir de la ligne ouest dudit lot No 136 allant vers l'est. Avec les bâtisses dessus érigées. »

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Bedford à Waterlo, district de Bedford, MERCREDI, le DIX-SEPTIÈME jour de MARS 1971, à deux heures de l'après-midi.

Covansville, le 4 février 1971.

Le shérif,
ANTONIN BOURASSA.

38719-o

ARGENT À PRÊTER

Maison à construire ou déjà construite; taux d'intérêt à partir de 9%. Bâtisses commerciales; taux d'intérêt à partir de 10%. Bâtisses semi-commerciales; taux d'intérêt à partir de 9 3/4%. (2ème hypothèque également disponible à 10 1/2%). Prêt éligible à la ristourne provinciale de 3%

Dans **GRANBY, BROMONT, et la CAMPAGNE**
J.P. MATTON, notaire

328 rue PRINCIPALE

TÉL: 378-4112

GRANBY

COURS de CONVERSATION

ANGLAISE COURANTE

Aucun travail écrit. — Cours oral. Succès assuré.

Ecrire à: C.P. 172. GRANBY, P.Q.

Cours privés

Devenez Sténo-Dactylo Bilingue

• Commercial • Médical • Légal
Succès assuré. — Sténotypie, si désiré.

Ecrire à: C.P. 172. GRANBY, P.Q.

BEDFORD

Canada — Province de Québec
District de Bedford
Superior Court, { FLORIDE HAMELIN, plaintiff, vs ADRIEN MORIN, defendant.

(a) 1. A lot of land known and designated as being a part of lot number five hundred and sixty-six (Pt. 566) on the official plan and book of reference of the cadastre for the township of Granby, described and bounded as follows: Starting at the northeast corner of lot 567; Thence, running along the north line of lot 566, going towards east, a distance of thirty-four feet (34'); Thence, turning towards west in a line parallel with the north line of said lot 566 and said lot 567, a distance of one hundred feet (100'); Thence, turning towards north by following the west line of said lot 566, a distance of eighty-four feet (84') as far as the south line of said lot 567; Thence, turning towards east in a line parallel with the north line of said lot 567, a distance of sixty-six feet (66'); Thence, turning towards north by following the east line of lot 567, a distance of sixty-six feet (66') up to the starting point.

The whole English measure and without building. The said lot of land bounded as follows: On the north by Canaan Road, on the east and south by other parts of lot 566, on the west by lot 567 and another part of said lot 566.

2. A certain lot of land having the form a parallelogram, lying and situated on the south side of Canaan Road, in the township of Granby, measuring two hundred feet (200') in width in its east to west line by four hundred feet (400') in depth in its north to south line, known and designated as being the northeast corner of lot five hundred and sixty-six feet (Pt. 566) on official plan and book of reference of the cadastre for the township of Granby, starting to measure the said lot of land at a point on the south side of said Canaan Road, in the township of Granby, being the northeast corner of said lot 566;

Thence, going towards west, by following the south side of said road, a width of two hundred feet (200'); Thence, turning towards south and parallel with the east side of said lot 566, a depth of four hundred feet (400'); Thence, turning towards east and parallel with the south side of Canaan Road, a width of two hundred feet (200'), to wit, as far as the east side of said lot 566;

Thence, following along the east side of said lot 566, towards north, a distance or depth of four hundred feet (400'), to wit, as far as the starting point; The lot of land being bounded on the north by Canaan Road, on the east by lot 564, on the south and west by other parts of said lot 566.

The whole English measure and with buildings. (b) 2. A lot of land situated in the township of Granby, known and designated on the official plan and book of reference of the cadastre for the township of Granby as forming part of lot number five hundred and sixty-four (Pt. 564), being the northwest corner of said lot measuring one hundred and seventy feet (170') in width by four hundred feet (400') in depth, English measure and bounded as follows: on the north by Public Road, on the east and south by the residue of said lot 564 and on the west by the east line of lot 566 on same cadastre.

The buildings mentioned in the said designation consisting in:

1. A house measuring about 26' by 30';
 2. A garage and two sheds attached thereto;
 3. A restaurant with a dancing hall.
- To be sold at the Registry Office of Bedford in Waterlo, district of Bedford, WEDNESDAY, the SEVENTEENTH day of MARCH, 1971, at THREE o'clock in the afternoon.

Covansville, February 4, 1971.

ANTONIN BOURASSA, Sheriff.

38720

PUBLIC NOTICE, is hereby given that the under-mentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

BEDFORD

Canada — Province de Québec
Provincial Court — District of Bedford
No. 7977: { DAME LISE BESSETTE, plaintiff, vs RITA MULLINS, defendant.

"1. A certain building lot or emplacement of land, situate and being on the east side of Elgin Street, in the village of Granby, now city of Granby, known and described in the official plan and in the book of reference of the same cadastre, as being part of lot number one hundred and thirty-five (135), measuring seventy-two feet in width from the south line of said lot 135, going in a northerly direction, along said Elgin Street, by the depth of said lot and adjoining lots, with the buildings thereon erected."

2. A certain lot of land lying, being and situate in the city of Granby, on the east side of Elgin Street, forming part of the lot known and designated at the official plan and in the book of reference for the village of Granby as being number one hundred and thirty-six (P. No. 136); the said lot sold, measuring sixty-six feet in width, on Elgin Street to be measured from the south line of said lot number one hundred and thirty-six, going to the north, by the whole depth of said lot number one hundred and thirty-six; with improvement thereon.

Save and except that part of the said lot number one hundred and thirty-six (P. 136) sold by Joseph S. Mullin to Albert Guertin before Joseph Lemieux, notary on the twenty-third day of February one thousand nine hundred and thirty-eight, whereof a copy is duly registered at the registry office for the county of Bedford under No. 100480 and described as follows:

"A certain piece of land lying and situate on the east side of Elgin Street in the city of Granby, being part of the lot known and designated at the official plan and book of reference of the village of Granby, as being lot number one hundred and thirty-six (P. No. 136); the said piece of lot measuring fifty feet in width on Elgin Street; starting to measure from a point on the west line of the said lot No. 136 situated at sixteen feet from the south line of the said lot No. 136, thence running northerly along the west line of the said lot No. 136 the said width of fifty feet by one hundred and seventy-five feet in depth starting from the west line of the said lot No. 136 running easterly; with the buildings thereon erected."

To be sold at the registry office of Bedford in Waterlo, district of Bedford, WEDNESDAY, the SEVENTEENTH day of MARCH, 1971, at TWO o'clock in the afternoon.

Covansville, February 4, 1971.

ANTONIN BOURASSA, Sheriff.

38719-o

À VENDRE

PAS ENCORE VENDU

Cet homme a fait une erreur grave. Il essaya de vendre sa maison lui-même. Il négligea son emploi pour jouer au vendeur. Il exposa sa famille au danger en laissant entrer des étrangers dans sa maison. Il perdit son temps avec des curieux, des gens qui n'avaient pas les moyens, et des gens qui cherchaient une vente à sacrifice.

Résultat: Pas encore vendu

Quelqu'un aurait dû lui dire de voir "IMMEUBLES TANGUAY & ASS." Les acheteurs sérieux demandent de l'aide professionnelle pour l'achat de leur maison. Ils ont confiance au courtier de leur choix pour ses contacts, ses connaissances et son expérience. Il vous amène seulement les acheteurs sérieux. Il s'occupe des négociations ainsi que tous les moindres détails. Et de plus il aide l'acheteur à se trouver un financement adéquat. Pour vendre votre maison sans difficulté, voyez: "IMMEUBLES TANGUAY & ASS." GRANBY.

IMMEUBLES REALTIES TANGUAY & ASSOCIÉS

COURTIER GRANBY BROKER
183 rue Principale Tel. 372-4666

Bureau ouvert: Tous les jours de 9:30 A.M. à 5:00 P.M.
Soir de 7:00 à 8:30 P.M. Samedi de 9:30 à 12:00 A.M.

ASSURANCES

VIE — INCENDIE — AUTOMOBILE — DIVERS

FERNAND NORMANDIN

Courtier d'Assurance Agréé (établi depuis 1956)

235, rue SAVAGE GRANBY Tel.: 372-7363

DENIS TRÉPANIÉ REMBOURSEUR DE MEUBLES

Service dans un rayon de 25 milles — Estimation gratuite — Facilité de paiement — Meubles neufs sur commande. — Chèques

Rue Martin (près de Granby Autorama et de Gerry Snack Bar) **Tél: 378-1659**

MÉCANICIEN

Mécanicien d'automobile demandé, 1ère classe pour important dépositaire General Motors. Excellent salaire et bonnes conditions de travail.

S'adresser à: **GÉRARD SERVICE,**
Tel: 263-1606 Cowansville (6304)

CHIEF

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE GRANBY

AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que le rôle de perception des taxes foncières municipales, (générales et spéciales) des taxes d'eau, des taxes de vidanges, des taxes d'améliorations locales, (aqueduc et égouts) et des taxes foncières scolaires, (générales, spéciales et régionales) a été complété et est maintenant déposé en mon bureau, pour l'information de toute personne intéressée.

Toutes les personnes tenues au paiement des sommes mentionnées, sont requises d'en payer le montant à mon bureau, dans le mois qui suit la date du présent avis.

Le 1er versement est dû le 1er mars 1971, le 2e versement est dû le 1er septembre 1971.

DONNÉ À GRANBY, ce 26e jour de février 1971.

M. ROBERT BEAUREGARD,
Trésorier,
LA VILLE DE GRANBY (6346)

Cours de Musique
HECTOR FORD

- Guitare
- Piano
- Basse-guitare
- Orgue
- Contrebasse
- Uke

372-7831
139, rue VITTE, GRANBY

9 hres a.m. à 1 hre p.m.
6 hres p.m. à 10 hres p.m.
Samedi: 9 h. a.m. à 7 h. p.m.
Dimanche: sur rendez-vous
Aussi à votre service
pour MARIAGES et COCKTAILS

TRIO HECTOR FORD

Girardot et Ménard
Ltée
Salons funéraires
223 Principale
170 Dufferin
Service d'ambulances
Lits de malades
Bureau: 225 Principale
Granby
372-4498-372-3422

J.-A. Lesieur Enr.
Directeur de funéraires
Service d'ambulances
Résidences funéraires modernes
255 Principale
855 Principale
Bureau: 1, rue Paré
Granby, P.Q. Tel.: 372-3309

FLEURS

GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste
342, Papineau Granby 378-1191



Une jeune recrue terrorise un équipage sans être armé

Tout a pris fin quand le jeune homme, originaire de Californie, s'est rendu calmement à la Gendarmerie canadienne, à l'aéroport de Vancouver. Des accusations seront portées contre le jeune pirate.

Lorsque le Boeing a atterri à Vancouver, la recrue a demandé à converser avec la tour de contrôle. Il a dévoilé qu'il n'était pas armé, n'avait pas de bombe et qu'il était prêt à se rendre à la police.

Les passagers ont été dirigés vers une salle, où il a été impossible aux journalistes de communiquer avec eux. A travers les vitres, ces derniers ont tout de même posé quelques questions écrites.

Le bilinguisme dans les forces armées fait peur aux conservateurs anglophones

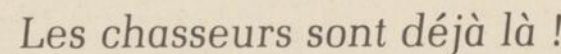
Ce programme de bilinguisme rendu public, hier, a été adopté par le Cabinet du premier ministre Trudeau, en décembre dernier. Il fait suite à des recommandations de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.	Réactions Aux Communes, les conservateurs ont réagi dès le début de la période des questions. C'est M. J. P. Nolan (PC-Annapolis Valley) qui a d'abord demandé si ce programme nuirait au recrutement des anglophones.
---	---

La vente d'armes à l'Afrique du Sud étudiée par les pays africains membres de l'ONU

“ Le groupe africain s'est réuni le vendredi 26 février 1971 et après avoir examiné la question de la vente d'armes par le Royaume Uni à l'Afrique du Sud, a décidé de suivre cette question à la lumière des déci-

Pour sa part, M. Eldon Woolliams (PC-Calgary-Nord) a de-

Celle-ci peut dispenser ses cours à 480 élèves par année, étant donné que la durée du cours n'est que de 14 semaines.



La chasse aux phoques n'est pas encore ouverte mais les chasseurs sont déjà sur les lieux, prêts pour la journée d'ouverture, le 12 mars. D'autres viendront se joindre aux premiers pour ce qui est, depuis des années, un massacre de ces bêtes. Des mesures doivent cependant être prises par les autorités gouvernementales pour que de tel actes ne se produisent plus.

(Téléphoto PC)

Echanges commerciaux favorables entre la Chine et le Canada

Chinois à importer du blé.
Les Américains
L'ancien premier ministre
John Diefenbaker, qui était

ENCAN
chez
ANDRÉ LALIBERTÉ
Rang Elmiro,
St-Paul d'Abbotsford,
Co. Rouville.,
SAMEDI le 6 MARS 1971
à 1 heure précise.

SERA VENDU:
15 têtes d'animaux **HOLSTEIN** toutes claires de test Fédéral, comprenant, 13 vaches à lait vélant en tout temps saillies à l'insémination artificielle, 2 taures vélant en mars.

MACHINERIE:

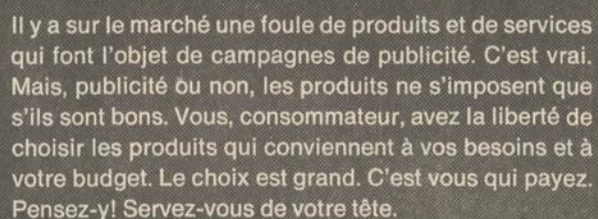
- 1 tracteur DAVID BROWN 880 diesel comme neuf, 1 set de chaînes à tracteur ordinaire, 1 charrué 2 rangs, 1 DAVID BROWN déclencheuse, 1 épandeur à fumer, 1 herse à finir 20 panneaux, 1 herse à roulettes 12/12, 1 trainante, 1 semoir à volée, 1 charrette à rigole at 3 pts., 1 râteau fouilleur, 1 FARMHAND, 1 voiture 4 roues normand avec plateforme, 1 paire de sleighs double, 10 carcans à vaches, 11 abreuvoirs à vaches, 1 compresseur de traeyouse CHORE BOY avec 2 chaudières, 1 réfrigérateur à lait, 1 ESCO avec porte de côté, 13 bidons à lait, un stock de hangar trop long à énumérer.

CONDITIONS: COMPTANT
JEAN-GUY CHAMPIGNY
Encanteur licencié
ROXTON-FALLS Co. Sheffield
Tél: 548-5733

IN MEMORIAM

Quebec Pottery,
360, boul. du Séminaire,
St-Jean, P.Q. (6381)

**C'est vous
qui payez \$\$\$
Servez-vous
de votre
tête!**



D'autre part, le fabricant a aussi droit à sa liberté... liberté de faire connaître son produit et les avantages qu'il comporte. Un des moyens dont il dispose pour y arriver, c'est la publicité. Oui, la publicité est nécessaire. Après, à vous de choisir, et de bien choisir en vous servant de votre tête.

La publicité, c'est la liberté.

LE PUBLICITÉ-CLUB DE MONTRÉAL





LA PAGE À Doc

Les rois de la Galette

Les rois internationaux n'ayant jamais été si nombreux que depuis que les potentats nationaux ont été plus ou moins poliment vidés de leur trône, il est logique que la traditionnelle période de l'impôt soit célébrée avec éclat, sinon avec l'appétit.

Tous ces rois, qu'ils le soient de l'Industrie, du Commerce, de la Finance ou de la Combine, sont unis sous le même qualificatif par l'opinion publique: "Les rois de la Galette".

Mais pour tirer ces rois (qu'ils se rassurent, il ne s'agit pas de les faire tirer au revolver, naïs au couteau... à découper) il conviendrait d'assortir chaque genre de royauté avec l'espèce de galette correspondante plutôt que de chercher la fève dans la même pâte feuilletée.

Ainsi, pour les rois de la Finance, il est évident que la tarte aux poires serait la plus savoureuse, surtout si les parts sont des "parts de fondateurs".

Le gâteau "quatre quarts", lui, serait réservé aux rois de la Finance d'Etat et ses quarts deviendraient, bien entendu, des "quarts provisionnels" assez indigestes, d'ailleurs, pour ceux qui doivent les avaler.

Les rois du Fisc auraient certainement une préférence pour le gâteau à la pâte "d'mendes" une pâte qui serait légère, légère comme un billet de contravention de l'agent "13" de la Sûreté municipale.

Pour tirer les rois dans le "Milieu", ce qui se fait avec la discrétion de gens de bonne compagnie quand il s'agit d'un partage de "galette", rien ne vaudrait une belle tarte aux "pruneaux", malgré certains risques d'indigestion.

Les "éclairés" seraient les gâteaux les plus symboliques pour les rois du Microsilicon qui passent tels des météores dans le ciel de la chanson.

Mais Gilles Vigneault, qui s'y connaît en "galette", fêterait seul en faisant un beau gâteau de "sa voix".

Les rois du Cinéma, eux, continueraient à se partager la "tarte à la crème" qui est la nourriture spirituelle des pays normalement développés.

La tarte aux "Fromages" serait jalousement réservée aux rois de la Combine.

C'est une pâte qui demande à être "arrosée" judicieusement pour bien lever.

Quand les rois de la Combine sont dans le trafic des produits agricoles, la galette pourrait être faite avec de la pâte à choux, à choux gras, bien entendu.

Mais ce sont les producteurs qui l'auront toujours "dans le fessier".

Enfin, la galette du "peuple roi" serait en forme de brioche, selon la réplique historique de certaine reine de France (qui d'ailleurs en perdit un peu la tête); mais en fait de fève, il est toujours sûr, "d'avoir des binnes".

Grâce à la galette, des rois boivent, d'autres trinquent. Vivent les rois!

Gilles GOYETTE



— Ça c'est tout ce qui n'est pas à changer dans votre retour !

Retour de Sir Laurence

LONDRES — Sir Laurence Olivier tiendra un rôle de composition dans le spectacle musical Guys and Dolls, une production du Théâtre National de Grande-Bretagne, qui prendra l'affiche à l'Old Vic de Londres, le 24 novembre prochain.

Le National Theatre présente généralement des

oeuvres du répertoire classique.

On avait prévu de monter Guys and Dolls l'an dernier, mais Sir Laurence est tombé malade.

Cette comédie musicale sera donnée en première britannique 21 ans après sa création à New York.



DEVENEZ PROPRIÉTAIRE D'UN TERRAIN

a partir de

\$750.

Conditions au choix de l'acheteur

Venez nous rencontrer au bureau Rue Des Erables Samedi et dimanche 12 h. à 5 h. p.m.

DÉVELOPPEMENT FORTIN

539-2525 / 539-2660 / 378-7218

Rue des Erables Waterloo 539-3727 (A l'arrière du garage Desjardins Automobile)

Le secret de leur optimisme

"Je regarde les difficultés bien en face et je les affronte courageusement"

— Yves Désautels

— De quoi est fait l'optimisme, à votre avis?

— Etre optimiste, c'est retirer ce qu'il y a de plus formidable de la vie. L'optimisme est fait de sagesse et de bonté et il croit que tout est bien dans le meilleur des mondes.

— Qu'est-ce qui vous prédispose à l'optimisme?

— Ma réussite dans la vie quotidienne et le bonheur des miens.

— Avez-vous des amis optimistes que vous aimez fréquenter?

— Oui, plusieurs, et je peux vous avouer que c'est très encourageant et réconfortant de les rencontrer dans certains cas.

— Fuyez-vous les gens pessimistes et pourquoi?

— Non, je ne les fuis pas, cependant lorsque j'en rencontre, j'essaie de les amener du côté optimiste et non de m'apitoyer sur leur sort.

— Peut-on, à votre avis, réussir sans optimisme?

— A mon avis, cela doit être presque impossible, car les pessimistes ne voient que le mauvais côté des choses et n'ont pas confiance en eux. Ont peur du risque.

— Croyez-vous que l'optimisme puisse avoir une influence sur la santé?

— Oui, car je crois que le meilleur est d'être optimiste et si on regarde autour de soi, il est rare de voir un optimiste souffrir de dépression nerveuse.

— Quel genre d'optimisme enviez-vous?

— Ceux qui ont réussi, qui ont confiance en l'avenir et qui font leur large part au bien de l'humanité par leur gaieté et leur enthousiasme.

— Comment réagissez-vous devant un "coup dur", un échec?

— Cela dépend, mais la plupart du temps je réfléchis à ce qui a pu causer cet échec, je regarde

de les difficultés bien en face et je les affronte courageusement, et, ensuite, je recueille les meilleurs armes et énergiquement je me relance me disant toujours que cela aurait pu être pire.

— Avez-vous confiance en vous?

— J'ai confiance en moi et je m'efforce de bien diriger mon destin.

— Avez-vous des complexes? Lesquels? Leur origine, à votre avis?

— Probablement, QUI n'en a pas? Mais en bon optimisme, je ne m'arrête pas pour y penser.

— Connaissez-vous, parmi vos amis, des "professeurs d'optimisme"?

— Ah! oui, j'ai la chance d'avoir des optimistes parmi mes amis. Ce sont eux qui, infailliblement je retrouve dans des moments plus difficiles.

— Quelle est votre meilleure recette pour acquérir l'optimisme?

— Avoir confiance en soi et ne pas toujours craindre de se tromper lorsqu'on entreprend quelque chose. Rester calme et souriant en dépit de toutes les méchancetés et de toutes les contrariétés imprévues; enthousiasmer sa volonté. La vie vaut la peine d'être vécue et pour trouver le bonheur et la joie de vivre, il faut être résolument optimiste.

Afin d'être fin prêts pour la prochaine saison de golf, Roland MALLETE, Armand MORIN et Ben DUBE suivent des cours approfondis de culture physique. Parmi ces trois copains, il y en a au moins deux qui ont des chances d'améliorer leur technique. Quant à l'autre, le gérant de la Banque Toronto - Dominion, pour ne pas le nommer, il a les mollets trop mous et sera toujours de la bonne classe des "duffers".

Toutes nos sincères félicitations à notre confrère granbyen, Robert FLEURY, qui vient d'être nommé gérant et rédacteur en chef de l'hébdô de Sept-Îles, l'AVENIR. Encore tout jeune, Robert a beaucoup de talent et ira très loin dans cette belle carrière.

Mme Claude GIRARD est fière de sa motoneige "SKI-ROULE" de 19 forces. La tâche de la "limer", comme on dit, incombe à SPEEDY, son mari.

Une douzaine de motoneigistes de Roxton Falls nous ont visité récemment. Il y en a plusieurs qui se demandaient comment il se faisait que Paul LACASSE, avec une Ski-Roule de 14 forces, les distançait avec autant de facilité. Chose certaine, Paul ne livrera jamais son secret.

Gabriel FAVREAU, de Roxton Falls, est tellement "piqué" de la motoneige qu'il lui arrive parfois de négliger de "faire son train" de temps à autre.

Il nous fait plaisir d'annoncer à toute la population que le moteur "340" de la Barracuda à Gilles BESSETTE est enfin réparé. C'est donc dire que les belles randonnées du dimanche après-midi vont reprendre dès demain.

Guy CROTEAU a fait hier la première expérience de son équipement de ski acheté en novembre. Guy est reconnu comme un type peu pressé.

Vous avez tous rendez-vous ce soir à la soirée dansante, au club Granby - St-Paul. Pour ne rien manquer, il est préférable de vous rendre pour 8 heures et 30. Mme PARE vous garantit une soirée agréable.

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

en furetant

Plusieurs snobs de la Rue des Snobs sont inquiets: ils commencent déjà à se demander si leur cave se remplira d'eau à la fonte des neiges. A ces bons snobs, je peux leur assurer ceci: tout est possible dans la PRINCESSE.



— C'est quoi le coup de foudre pour toi ?
— C'est quand je rencontre une fille du tonnerre !

Afin d'être fin prêts pour la prochaine saison de golf, Roland MALLETE, Armand MORIN et Ben DUBE suivent des cours approfondis de culture physique. Parmi ces trois copains, il y en a au moins deux qui ont des chances d'améliorer leur technique. Quant à l'autre, le gérant de la Banque Toronto - Dominion, pour ne pas le nommer, il a les mollets trop mous et sera toujours de la bonne classe des "duffers".

Toutes nos sincères félicitations à notre confrère granbyen, Robert FLEURY, qui vient d'être nommé gérant et rédacteur en chef de l'hébdô de Sept-Îles, l'AVENIR. Encore tout jeune, Robert a beaucoup de talent et ira très loin dans cette belle carrière.

Mme Claude GIRARD est fière de sa motoneige "SKI-ROULE" de 19 forces. La tâche de la "limer", comme on dit, incombe à SPEEDY, son mari.

Une douzaine de motoneigistes de Roxton Falls nous ont visité récemment. Il y en a plusieurs qui se demandaient comment il se faisait que Paul LACASSE, avec une Ski-Roule de 14 forces, les distançait avec autant de facilité. Chose certaine, Paul ne livrera jamais son secret.

Gabriel FAVREAU, de Roxton Falls, est tellement "piqué" de la motoneige qu'il lui arrive parfois de négliger de "faire son train" de temps à autre.

Il nous fait plaisir d'annoncer à toute la population que le moteur "340" de la Barracuda à Gilles BESSETTE est enfin réparé. C'est donc dire que les belles randonnées du dimanche après-midi vont reprendre dès demain.

Guy CROTEAU a fait hier la première expérience de son équipement de ski acheté en novembre. Guy est reconnu comme un type peu pressé.

Vous avez tous rendez-vous ce soir à la soirée dansante, au club Granby - St-Paul. Pour ne rien manquer, il est préférable de vous rendre pour 8 heures et 30. Mme PARE vous garantit une soirée agréable.

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes.

Après consultation, ils ont obligé leur papa à leur signer un petit "papier" avec la promesse d'en acheter une autre d'ici Pâques. C'est du chantage, ni plus ni moins!

Evitez de sortir cette semaine, un accident grave vous guette.

Bon, je reste avec vous pendant huit jours...

Simon et François VIENS, fils de Léonard, commentent à en avoir "plein le dos" d'une seule motoneige pour quatre personnes